

**Concours de Recrutement  
de Professeurs des Écoles  
Session 2025**

**RAPPORT DU JURY**



**Session présidée par M. Frédéric FABRE,  
Directeur académique des services de  
l'Éducation nationale des Côtes-d'Armor**

# Remerciements

M. Frédéric FABRE, président du jury académique des CRPE de la session 2025, tient à remercier les personnes suivantes pour leur précieuse contribution à la rédaction de ce rapport :

- Mme Frédérique COCHET, IA-IPR de Lettres
- Mme Bérangère LEFORT-DEBAR, IA-IPR de Lettres
- M. Gilles PATRY, IA-IPR de Mathématiques
- Mme Gaëlle LE GALLIOT, Professeure agrégée
- M. Dominique DOREAU, IEN - Circonscription de Quimper Sud
- M. Laurent MOUTARD, IEN - Circonscription des Landes de Lanvaux
- Mme Christine VAN BELLEGHEM, IEN - Circonscription de Combourg
- M. Gilles SICHE, IA-IPR de Langues et cultures régionales
- Mme Myriam MENAGER, IEN - Enseignement pré-élémentaire, circonscription de Paimpol
- Mme Claire ARRAULT, IEN - Circonscription d'Hennebont
- Mme Céline ALLAIN, IA-IPR d'Éducation physique et sportive
- Mme Katell PARANT, IEN – Circonscription de Lannion
- M. Ludovic BRUNEAU, IA-IPR d'Espagnol
- Mme Dominique MERY, Chargée de mission en langues vivantes – DSSEN
- Mme Catherine STEFANELLI, IEN - Circonscription de Brest Iroise
- Mme Sandra ROBERT, Adjointe à la cheffe du bureau des concours - Rectorat
- Mme Alev CIFCI-EKICI, Gestionnaire des concours du 1<sup>er</sup> degré - Rectorat

## Table des matières

<b>1. ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ.....</b>	<b>4</b>
1.1. ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS .....	4
1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	4
1.1.2. Analyse du sujet.....	8
1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats .....	11
1.2. ÉPREUVE ECRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES .....	15
1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	15
1.2.2. Analyse du sujet .....	19
1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats .....	23
1.3. ÉPREUVE ECRITE D'APPLICATION .....	27
1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	27
1.3.2. Domaine Sciences et technologie .....	30
1.3.2.1. Analyse du sujet .....	31
1.3.2.2. <i>Quelques conseils aux candidates et candidats</i> .....	34
1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique.....	36
1.3.3.1. Analyse du sujet .....	37
1.3.3.2. <i>Quelques conseils aux candidates et candidats</i> .....	39
1.3.4. Domaine Arts .....	40
1.3.4.1. Analyse du sujet .....	41
1.3.4.2. <i>Quelques conseils aux candidates et candidats</i> .....	44
1.4. ÉPREUVE ECRITE EN LANGUE REGIONALE .....	45
1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	45
1.4.2. Analyse du sujet .....	48
1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats .....	58
<b>2. ÉPREUVES D'ADMISSION .....</b>	<b>60</b>
2.1. ÉPREUVE DE LEÇON.....	60
2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	60
2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats .....	61
2.1.3. Remarques pour les candidates, les candidats et les centres de formation .....	65
2.2. ÉPREUVE D'ENTRETIEN.....	69
2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	70
2.2.2. Première partie de l'épreuve .....	70
2.2.2.1. <i>Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve</i> .....	71
2.2.2.2. <i>Constats généraux et profils de candidates et candidats</i> .....	72
2.2.2.3. <i>Remarques pour les candidates, les candidats et les centres de formation</i> .....	75
2.2.3. Seconde partie de l'épreuve .....	78
2.2.3.1. <i>Résultats obtenus à la seconde partie de l'épreuve</i> .....	79
2.2.3.2. <i>Constats généraux et profils de candidates et candidats</i> .....	80
2.2.3.3. <i>Remarques sur la prestation des candidates et candidats pour l'ensemble de la seconde partie de l'épreuve d'entretien</i> .....	85
2.3. ÉPREUVE ORALE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE.....	87
2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	87
2.3.2. Remarques sur les documents proposés .....	88
2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats .....	88
2.4. ÉPREUVE ORALE DE LANGUE REGIONALE .....	94
2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie.....	94
2.4.2. Attendus de l'épreuve .....	94
2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats.....	97
2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats .....	100
<b>3. STATISTIQUES .....</b>	<b>103</b>
3.1. CONCOURS PUBLICS .....	103
3.1.1. Résultats globaux .....	103
3.1.2. Résultats par concours .....	104
3.1.3. Résultats par épreuve .....	105
3.1.3.1. <i>Épreuves écrites d'admissibilité</i> .....	105
3.1.3.2. <i>Épreuves orales d'admission</i> .....	106
3.2. CONCOURS PRIVES.....	107
3.2.1. Résultats globaux .....	107
3.2.2. Résultats par concours .....	108
3.2.3. Résultats par épreuve .....	109

3.2.3.1. Épreuves écrites d'admissibilité .....	109
3.2.3.2. Épreuves orales d'admission .....	110

# 1. Épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidates et candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu une maîtrise fine et distanciée de l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

## 1.1. Épreuve écrite disciplinaire de français

### *Descriptif de l'épreuve*

**Durée :** 3 heures

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots et comporte trois parties.

**Partie 1:** étude de la langue ;

**Partie 2:** lexique et compréhension lexicale ;

**Partie 3:** réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée.

Le programme de l'épreuve est constitué :

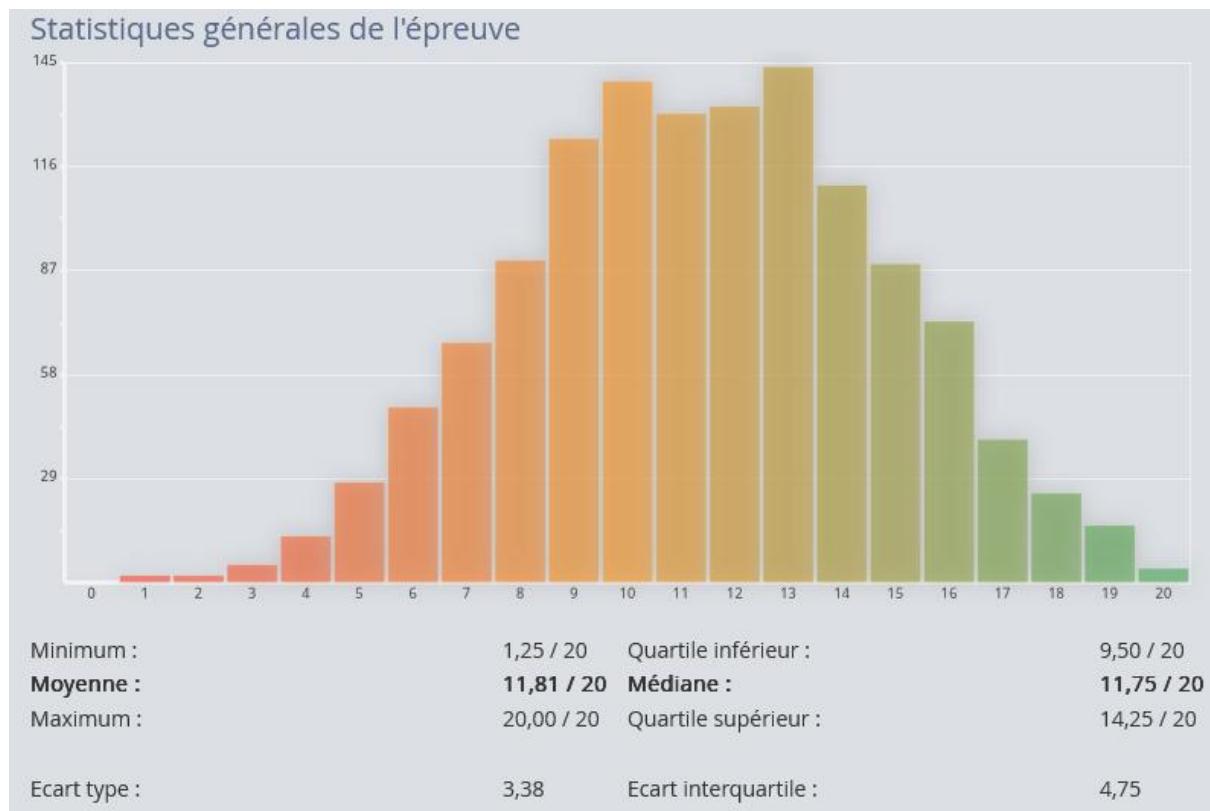
- du programme en vigueur de français du cycle 4;
- de la partie « L'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

### 1.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1286 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de français : 870 pour les concours publics, 416 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correctrices et correcteurs selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues pour l'ensemble des concours.



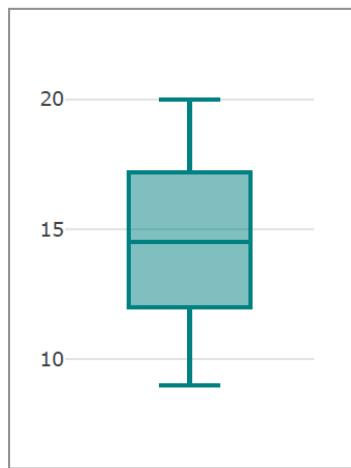
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de français selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	714	12,12
CRPE externe privé	351	12,02
CRPE externe public spécial langue régionale	22	10,06
CRPE externe privé spécial langue régionale	16	10,33
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	7	11,39
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	33	10,08
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	39	10,97
2 <sup>d</sup> CRPE interne public spécial langue régionale	0	/
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	3	10,33
3 <sup>e</sup> CRPE public	101	10,53
<b>Tous concours</b>	<b>1286</b>	<b>11,81</b>

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

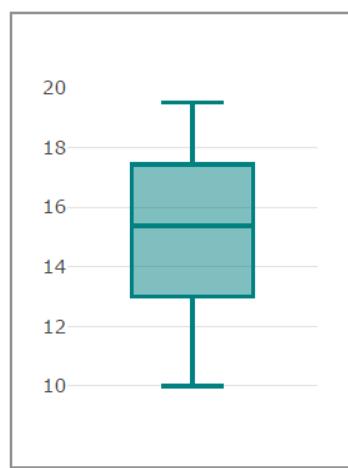
#### **Concours externe public**

Moyenne Admissibles :	14.62 /20.00
Ecart type :	2.31
Q1 :	13.00
Médiane :	14.50
Q3 :	16.25
Minimum :	9.00
Maximum :	20.00



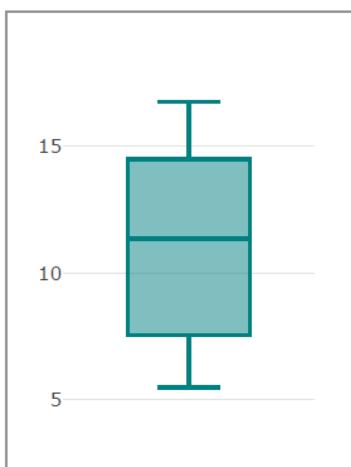
#### **Concours externe privé**

Moyenne Admissibles :	15.44 /20.00
Ecart type :	2.05
Q1 :	14.00
Médiane :	15.38
Q3 :	16.75
Minimum :	10.00
Maximum :	19.50



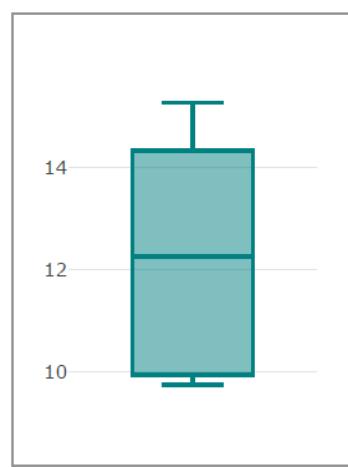
#### **Concours externe public spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles :	11.18 /20.00
Ecart type :	3.45
Q1 :	8.25
Médiane :	11.38
Q3 :	13.75
Minimum :	5.50
Maximum :	16.75



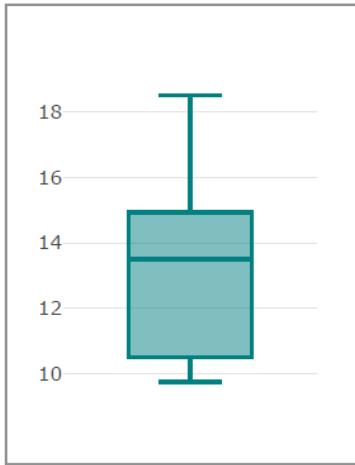
#### **Concours externe privé spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles :	12.28 /20.00
Ecart type :	1.82
Q1 :	10.00
Médiane :	12.25
Q3 :	14.00
Minimum :	9.75
Maximum :	15.25



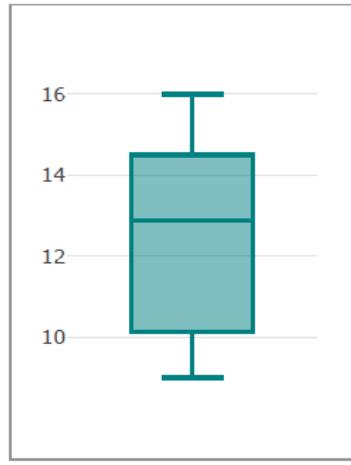
### **2<sup>nd</sup> concours interne public**

Moyenne Admissibles : 13.42 /20.00  
 Ecart type : 2.49  
 Q1 : 10.75  
 Médiane : 13.50  
 Q3 : 13.75  
 Minimum : 9.75  
 Maximum : 18.50



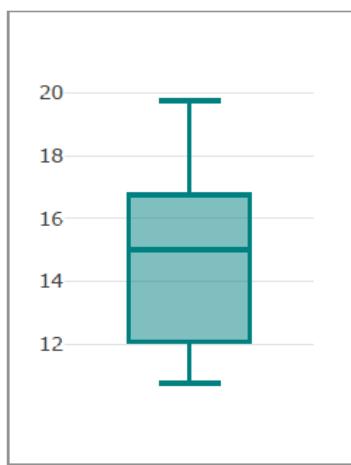
### **2<sup>nd</sup> concours interne privé**

Moyenne Admissibles : 12.75 /20.00  
 Ecart type : 2.14  
 Q1 : 10.50  
 Médiane : 12.88  
 Q3 : 14.00  
 Minimum : 9.00  
 Maximum : 16.00



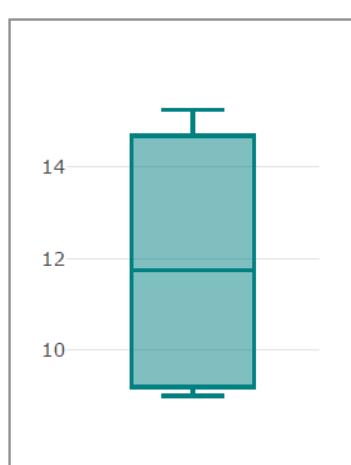
### **3<sup>ème</sup> concours public**

Moyenne Admissibles : 14.67 /20.00  
 Ecart type : 2.35  
 Q1 : 12.50  
 Médiane : 15.00  
 Q3 : 15.75  
 Minimum : 10.75  
 Maximum : 19.75



### **Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN**

Moyenne Admissibles : 11.92 /20.00  
 Ecart type : 2.52  
 Q1 : 9.25  
 Médiane : 11.75  
 Q3 : 14.50  
 Minimum : 9.00  
 Maximum : 15.25



### 1.1.2. Analyse du sujet

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Partie 1 : 5,28 sur 8

Partie 2 : 1,85 sur 3

Partie 3 : 4,75 sur 9

Un point malus pouvait être retiré si la maîtrise de la langue et la présentation n'étaient pas à la hauteur des attendus, tandis qu'un point bonus pouvait, à l'inverse, être attribué. 25 candidates et candidats sur 1286 ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

Le sujet portait sur un extrait de la nouvelle « Comment Wang-Fô fut sauvé », tirée des *Nouvelles orientales* de Marguerite Yourcenar, 1963. Le texte compte 34 lignes.

Ce récit, situé dans la Chine du Moyen-Age, met en lumière la relation entre le peintre Wang-Fô et son disciple Ling, tous deux confrontés à la fureur de l'Empereur ; la nouvelle interroge la puissance de l'art, la frontière entre l'imaginaire et le réel, ainsi que la quête de salut par le détachement et la contemplation. L'extrait choisi est une réflexion sur les liens que l'art entretient avec le réel.

#### **PREMIÈRE PARTIE : Etude de la langue**

Les candidates et candidats se présentant à la session 2026 du concours sont invités à s'appuyer sur la nouvelle Grammaire du français / Terminologie grammaticale, accessible sur le site Éduscol :

<https://eduscol.education.fr/cid153085/grammaire-francais.html>

Quatre questions étaient posées en 2025. Elles portaient sur des connaissances relevant des différents champs linguistiques et proposaient des activités variées : les candidates et candidats devaient manifester leurs capacités d'analyse et de structuration. La totalité des points ne pouvait être accordée qu'en cas de réponse complète.

Question 1: cette question demandait aux candidates et candidats de relever les formes verbales des lignes 1 et 2 du texte, d'en donner l'infinitif, puis d'en indiquer le temps et le mode.

- « demandes » dont l'infinitif présent est *demander*, est conjugué au présent de l'indicatif ;
- « as fait » dont l'infinitif présent est *faire*, est conjugué au passé composé de l'indicatif ;
- « reprit » dont l'infinitif présent est *reprendre* est conjugué au passé simple de l'indicatif ;
- « en penchant » dont l'infinitif présent est *pencher*, est conjugué au gérondif ;
- « écoutait » dont l'infinitif présent est *écouter*, est conjugué à l'imparfait de l'indicatif.

Le temps de l'infinitif demandé n'étant pas précisé dans la question, l'infinitif passé a été accepté (*avoir demandé*, *avoir fait*, *avoir repris*, *avoir penché*, *avoir écouté*).

Si l'identification de temps et modes verbaux, de valeurs modales, sont des notions dont la connaissance est attendue, un certain nombre de candidates et candidats s'est trouvé en difficulté pour identifier notamment le gérondif, souvent confondu avec le participe présent.

Question 2 : cette question invitait les candidates et candidats à réécrire un passage du texte en remplaçant « je » par « elles » et en faisant toutes les modifications nécessaires. Cette question ne présentait pas de difficulté particulière, à condition de bien distinguer le déterminant « leur » du pronom personnel et d'accorder le participe « assis ». Nous rappelons que les erreurs de copie entraînent des pénalités.

Question 3 : il s'agissait de délimiter et de donner la nature des différentes propositions d'une phrase complexe. Il convient de se représenter la subordination comme un processus d'enchâssement ; à la différence de la juxtaposition ou de la coordination, la subordination transforme la proposition en constituant, comme indiqué dans la *Grammaire du français*, « une proposition subordonnée est incluse dans la proposition principale ». La fonction des différentes propositions n'était pas demandée. Il est donc recommandé de s'en tenir à une lecture rigoureuse des consignes et d'éviter ainsi des réponses erronées qui dévalorisent la copie alors qu'elles ne sont pas attendues. Plusieurs analyses ont été acceptées :

- « À seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde » : proposition indépendante par rapport aux propositions qui suivent ;
- « À seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes qui me séparaient du monde » : proposition principale ; la proposition principale intègre la subordonnée ;
- « se rouvrir les portes qui me séparaient du monde » : proposition infinitive ;
- « qui me séparaient du monde » : proposition subordonnée relative adjective ;
- « je suis monté sur la terrasse du palais pour regarder les nuages » : proposition indépendante juxtaposée à la proposition précédente ;
- « mais ils étaient moins beaux que ceux de tes crépuscules » : proposition indépendante coordonnée à la précédente.
- « que ceux de tes crépuscules » : proposition subordonnée circonstancielle (= que ceux de tes crépuscules l'étaient. Cette proposition comparative était difficile à identifier du fait de son caractère elliptique, très fréquent pour ce type de proposition.)

L'analyse de cette phrase nécessitait beaucoup de rigueur : il fallait veiller à n'écarter aucun mot du découpage et s'assurer de la lisibilité de sa réponse. Une présentation de la réponse schématique et non entièrement rédigée était tout à fait acceptable : la phrase recopiée, les propositions encadrées par des crochets et clairement identifiées, les natures des liens entre elles précisément désignées.

Il est à noter que c'est une très bonne maîtrise de la terminologie grammaticale qui permet de bien répondre.

Question 4 : cette question invitait les candidates et candidats à analyser la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés.

- « dont » est un pronom relatif, ici complément des groupes nominaux « ni la boue ni les pierres » ;
- « de l'Empire » est un groupe nominal prépositionnel, ici complément du groupe nominal « les provinces » ;
- « m' » est un pronom personnel, complément d'objet indirect du verbe « as menti » ;
- « vieil imposteur » est un groupe nominal, apposition au nom propre mis en apostrophe « Wang-Fô ».

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur la nécessité de faire preuve de clarté, de précision et de rigueur dans la terminologie grammaticale utilisée. La mention seule de « pronom » ne peut suffire quand il s'agit de préciser la nature grammaticale d'un mot. De même le référent de la fonction doit être précisé.

Les abréviations habituellement utilisées pour désigner les fonctions sont acceptées (COD, COI par exemple) à condition de ne prêter à aucun doute sur la réponse donnée.

## **DEUXIÈME PARTIE : Lexique et compréhension lexicale**

Question 1 : les candidates et candidats devaient proposer un synonyme des mots « grêle » et « candeur » en tenant compte de leur contexte.

En contexte, « grêle » a pour synonymes *maigre, mince, frêle, fluet, fin, fragile*.

En contexte, « candeur » a pour synonymes *innocence, naïveté, crédulité, pureté, fraîcheur*.

Un seul synonyme par mot était attendu. Une réponse erronée parmi de multiples propositions justes invalidait la réponse.

Question 2 : Il était demandé aux candidates et candidats d'expliquer la formation et le sens du verbe dégoûter. Cette question de morphologie lexicale, dans l'ensemble bien réussie, nécessitait cependant de formuler une réponse précise qui distinguait bien la base du radical, la base étant le mot qui sert de point de départ à la dérivation, le radical étant la forme que prend la base lorsqu'elle entre en construction avec un affixe (cf *Grammaire du français*). Les réponses suivantes étaient acceptées :

dé- : préfixe négatif ou privatif exprimant ici la cessation ;

goûter : base / ou goût- : radical ou base + suffixe ou désinence verbale -er ;

Le sens attendu pour le verbe dégoûter est ôter le goût de, ôter l'envie de goûter.

Question 3 : il s'agissait d'expliquer le sens de « l'éclaboussure des âmes humaines ». L'expression imagée désigne ici la noirceur des individus qui pourrait avilir et salir la jeune et pure âme de l'empereur s'il venait à les côtoyer. Les copies soulignant le caractère métaphorique voire poétique de la formule ou faisant un lien avec le contexte pictural du texte ont été valorisées.

## TROISIÈME PARTIE : Réflexion et développement

« Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n'est qu'un amas de taches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes » (lignes 27 et 28)

**En vous appuyant sur cette citation et le texte de Marguerite Yourcenar, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que l'art entretient avec le réel.**

**Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.**

Prenant appui sur le texte, le sujet invitait les candidates et candidats à explorer les nombreux liens entre l'art et le réel. Le sujet, très ample, autorisait des questionnements aux formulations variées : l'art doit-il rendre compte du réel ou le sublimer ? L'art est-il un « mentir vrai » qui transforme notre vision du réel pour mieux l'appréhender ? L'art nous détourne-t-il du réel ? L'art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ?... Un traitement dialectique du sujet n'était pas attendu.

Si le sujet proposait de s'appuyer sur le texte de Marguerite Yourcenar, il ne s'agissait pas pour les candidates et candidats d'en proposer une analyse littéraire mais bien de mener une réflexion structurée et argumentée sur les liens entre l'art et le réel, en l'étayant de leurs connaissances personnelles. Les exemples pouvaient être empruntés à des champs culturels variés : littérature classique, contemporaine, littérature de jeunesse, cinéma, photographie, peinture, etc.

Cette partie de l'épreuve valorise la richesse de la culture personnelle de la candidate ou du candidat : s'agissant d'une épreuve de français, les correcteurs ont fait part de leur étonnement face à la rareté et à la pauvreté des références littéraires de certaines copies. Si la culture populaire ou les références artistiques étudiées au collège ont leur place, le jury attend toutefois de ces futurs professeurs des écoles qu'ils manifestent par des illustrations variées la richesse de leur culture et leur sensibilité artistique.

### 1.1.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

L'épreuve repose sur un seul texte depuis la rénovation du sujet en 2022 ; c'est sur une compréhension juste et une interprétation personnelle et argumentée de ce texte que les candidates et candidats sont évalués. De même, concernant l'étude de la langue et le lexique, on attend des réponses précises et justes. Ces questions portant sur l'étude de la langue ont également une dimension stylistique et il est demandé aux candidates et candidats de réfléchir à la construction du discours, aux effets recherchés sur le lecteur par les choix d'écriture.

Les candidates et candidats sont invités à s'entraîner en temps limité : une bonne gestion du temps permet d'accorder à chacune des parties un temps équilibré. Produire des

écrits d'une certaine longueur demande un entraînement régulier, par exemple à partir des annales du concours.

Les meilleures copies ne sont pas nécessairement les plus longues ; en revanche, elles sont claires et explicites et mettent en valeur la capacité de synthèse de la candidate ou du candidat.

D'autre part, une présentation et une mise en page soignées favorisent la lecture, notamment en faisant apparaître les différentes parties grâce à des paragraphes séparés par des sauts de lignes ; un graphisme lisible met également en valeur la production de la candidate ou du candidat : malgré l'essor du support informatique, on rappelle qu'il s'agit de recruter des professeures et professeurs des écoles, amenés dans les situations de classe quotidiennes à écrire à la main et à être lus par des élèves : sans aller jusqu'à parler de calligraphie, un graphisme lisible est tout aussi indispensable qu'une présentation soignée, les examinateurs et examinatrices ne pénalisant pas des ratures limitées et propres. Les copies étant scannées en vue de leur évaluation, une encre de couleur foncée est à utiliser pour la rédaction.

#### **ETUDE DE LA LANGUE :**

Cette partie de l'épreuve est discriminante et cible les connaissances linguistiques des candidates et candidats : grammaire, orthographe et conjugaison. Or les connaissances attendues relèvent du niveau de fin de cycle 4 en français : il est donc indispensable que les candidates et candidats s'approprient les connaissances de ce programme, non seulement pour se différencier, mais aussi pour maîtriser des connaissances et des capacités qui leur seront nécessaires pour enseigner efficacement l'étude de la langue dans les classes du premier degré. Certaines copies montrent des défaillances sur des connaissances fondamentales, par exemple : natures ou classes et fonctions grammaticales, conjugaison (identification et valeur des temps), segmentation et analyse des propositions, identification des différents types de discours rapportés, principaux procédés de style et sensibilité aux effets produits par le texte littéraire... Nous rappelons qu'il n'y a pas de « question piège » et qu'une préparation rigoureuse peut permettre aux candidates et candidats de s'assurer un maximum de points, sans passer trop de temps sur cette partie de l'épreuve. Des candidates et candidats se présentent avec un niveau manifestement très faible en grammaire, ce qui ne peut leur permettre d'accéder à l'admissibilité.

Une lecture attentive de la consigne et une attention à la partie dans laquelle se situe la question permettent non seulement de répondre à l'ensemble des attentes mais aussi de ne pas perdre de temps dans la rédaction de réponses non attendues ; les candidates et candidats doivent donc s'en tenir strictement à la consigne pour gagner en efficacité et en clarté. A l'inverse, quand un classement est exigé, son absence est lourdement pénalisée. Les candidates et candidats gagnent à utiliser un tableau, un schéma, des puces pour présenter leur classement ou certaines réponses sans que cet usage ne soit à systématiser pour toutes les réponses. Plus généralement, une réponse structurée gagne en lisibilité et permet de répondre à l'ensemble des attentes ; en outre, la correctrice ou

le correcteur identifie ainsi plus aisément les connaissances réelles de la candidate ou du candidat.

## **LEXIQUE ET COMPRÉHENSION LEXICALE :**

L'ensemble des conseils formulés concernant l'étude de la langue valent aussi pour l'étude du lexique. Son utilisation en contexte linguistique est évidemment conditionnée aux usages morphosyntaxiques de la langue française. Nous invitons les candidates et candidats à penser les deux premières parties de manière coordonnée et complémentaire. Le lexique français est si riche qu'il paraît délicat de prétendre le connaître exhaustivement. Néanmoins, la fréquentation de textes de siècles, d'univers et de genres littéraires variés permet d'étendre son lexique. De même, l'usage récurrent, voire systématique, d'outils comme le dictionnaire de langue ou d'étymologie rend possible la construction savante et ordonnée d'un répertoire de mots. Il est également attendu des candidates et candidats qu'ils connaissent les modes de développement du lexique du français : emprunts aux autres langues, dérivation affixale ou parasynthétique, néologismes... De surcroît, une réflexion sur la polysémie d'un mot questionne les usages littéraires du lexique et offre donc une lecture approfondie des textes d'auteurs.

## **RÉFLEXION ET DÉVELOPPEMENT :**

La troisième partie de l'épreuve permet de vérifier la capacité des candidates et candidats à proposer une réflexion structurée et argumentée sur une question sociétale. Ce questionnement, suscité par le texte, permet également de vérifier la compréhension de celui-ci et son appropriation personnelle.

- Si la juste compréhension du texte demeure indispensable, il reste qu'un propos qui se contenterait de le paraphraser, même s'il manifeste la compréhension littérale, ne répondra pas pleinement aux exigences de l'exercice. Les candidates et candidats doivent porter un regard distancié sur le texte proposé dans le sujet et mettre en perspective la singularité du point de vue délivré. Pour cela, une bonne maîtrise de certains outils d'analyse littéraire (genre littéraire, narrateur, personnage, registres, tonalités...) s'avère précieuse.
- En ce qui concerne la construction du propos proprement dit, la formulation d'une problématique demeure indispensable : le traitement de cette interrogation s'illustre dans la construction du plan personnel qui structure le propos et qui est explicité. Le questionnement posé doit permettre d'appréhender tous les aspects du sujet ; des éléments de réponse sont explicitement proposés dans la conclusion.
- Une introduction a pour fonction d'introduire le propos : il est conseillé de rester concis. Il s'agit de présenter le sujet, la problématique et le plan.  
Le développement permettra l'élaboration d'une réponse approfondie et nuancée à la question posée. Le texte présent dans le sujet peut servir de point de référence autour duquel les candidates et candidats proposent plusieurs arguments en veillant à les lier

yntaxiquement de manière cohérente, progressive et logique. Les arguments sont illustrés par des exemples tirés non seulement du texte-source mais également des connaissances personnelles des candidates et candidats.

- Les citations, qu'elles soient issues du texte présent dans le sujet ou qu'elles concernent des apports personnels, sont insérées dans le propos. Une production lisible priviliege les citations courtes afin de laisser davantage de place à l'analyse qui demeure l'essentiel. Pour éclairer la pertinence de la citation, la candidate ou le candidat peut proposer une très brève contextualisation de son origine. Ceci contribue ainsi à éclairer le choix de cette citation ou référence au regard de l'idée soutenue.
- La conclusion reprend la problématique et synthétise les réponses apportées ; elle se termine sur une ouverture pertinente.
- L'utilisation de connecteurs logiques met en valeur le cheminement de la pensée et rend le raisonnement plus lisible. Les liens d'opposition ou de continuité entre les arguments et les exemples sont ainsi mis en relief.
- La rédaction de l'introduction et de la conclusion, même brèves, doit bénéficier d'une attention toute particulière de la part de la candidate ou du candidat.
- Enfin, il est inutile de rapporter tous les propos à la pédagogie : il n'y a pas d'attendus pédagogiques systématiques dans cette partie de l'épreuve.

En conclusion, les copies qui se démarquent de manière positive manifestent des qualités de méthode, une réflexion pertinente, une bonne maîtrise des outils d'analyse littéraire, **une capacité à s'exprimer clairement** sans erreurs syntaxiques qui gêneraient la compréhension, et des références littéraires et culturelles riches et mises en avant en bonne intelligence avec le sujet.

#### **REMARQUES GENERALES :**

Concernant la qualité de la langue écrite, un malus d'un point maximum pour l'ensemble de la copie a été appliqué en 2025. On invite les candidates et candidats à porter une attention particulière aux accents et aux virgules. Une bonne gestion du temps permet une relecture attentive, voire plusieurs relectures portant sur des points précis : accords, ponctuation, accents, notamment. Les candidates et candidats veilleront à soigner leur graphisme, conscients de son caractère modélisant dans la classe. Le niveau de langue doit également correspondre aux attentes d'un concours qui vise à recruter des professeures et professeurs des écoles : les propos familiers desservent donc le propos des candidates et candidats.

## 1.2. Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

### ***Descriptif de l'épreuve***

**Durée :** 3 heures

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances des candidates et candidats.

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques du cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

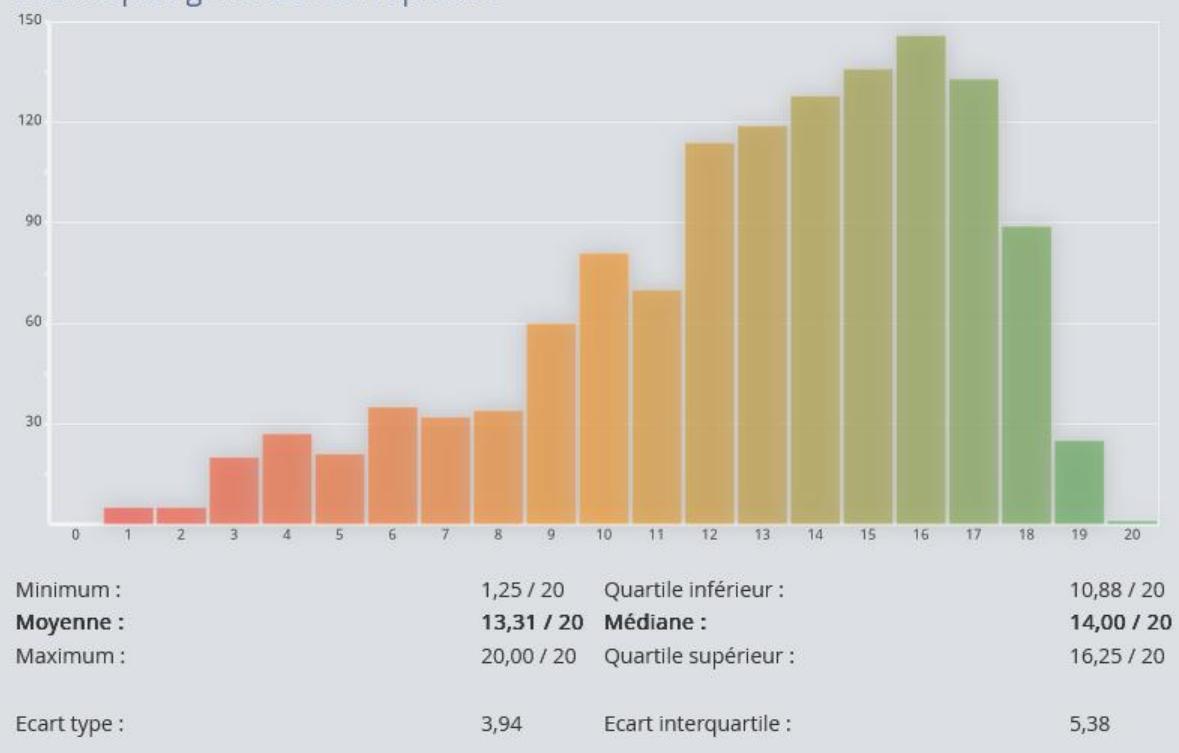
### 1.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1281 candidates et candidats ont composé lors de l'épreuve de mathématiques : 867 pour le public et 414 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :

### Statistiques générales de l'épreuve



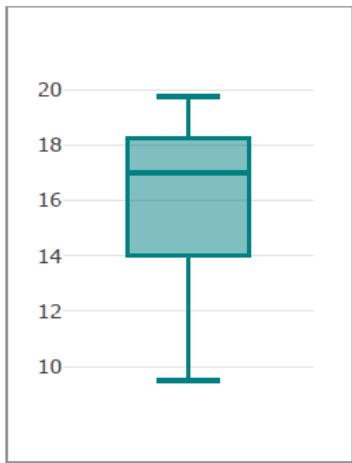
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de mathématiques selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	712	13,78
CRPE externe privé	350	13,54
CRPE externe public spécial langue régionale	22	11,36
CRPE externe privé spécial langue régionale	16	10,84
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	7	12,00
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	33	11,02
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	38	12,50
2 <sup>d</sup> CRPE interne public spécial langue régionale	0	/
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	3	5,17
3 <sup>e</sup> CRPE public	100	11,37
<b>Tous concours</b>	<b>1281</b>	<b>13,31</b>

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

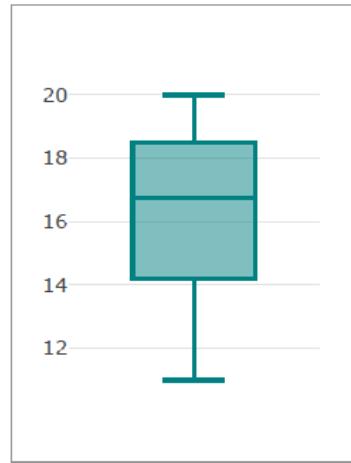
### **Concours externe public**

Moyenne Admissibles : 16.59 /20.00  
 Ecart type : 1.89  
 Q1 : 15.50  
 Médiane : 17.00  
 Q3 : 17.75  
 Minimum : 9.50  
 Maximum : 19.75



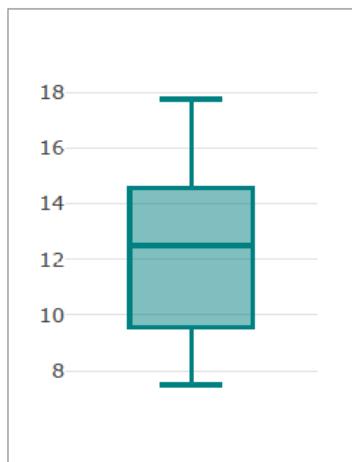
### **Concours externe privé**

Moyenne Admissibles : 16.42 /20.00  
 Ecart type : 1.93  
 Q1 : 15.25  
 Médiane : 16.75  
 Q3 : 18.00  
 Minimum : 11.00  
 Maximum : 20.00



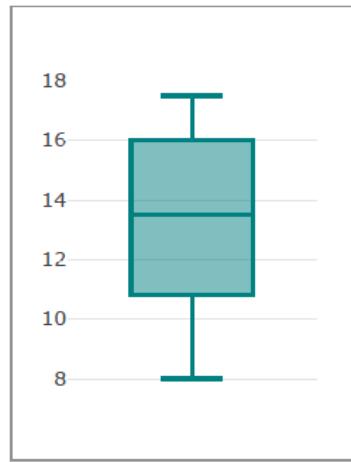
### **Concours externe public spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles : 12.21 /20.00  
 Ecart type : 2.87  
 Q1 : 10.25  
 Médiane : 12.50  
 Q3 : 13.50  
 Minimum : 7.50  
 Maximum : 17.75



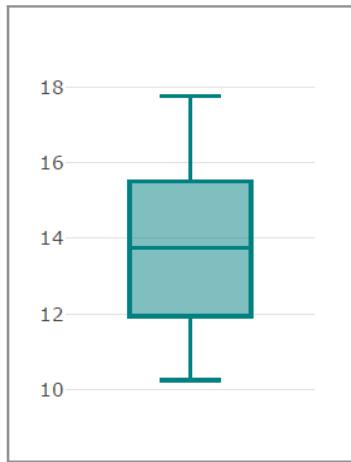
### **Concours externe privé spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles : 13.53 /20.00  
 Ecart type : 2.75  
 Q1 : 11.75  
 Médiane : 13.50  
 Q3 : 15.50  
 Minimum : 8.00  
 Maximum : 17.50



### **2<sup>nd</sup> concours interne public**

Moyenne Admissibles : 14.08 /20.00  
Ecart type : 2.05  
Q1 : 12.50  
Médiane : 13.75  
Q3 : 14.75  
Minimum : 10.25  
Maximum : 17.75



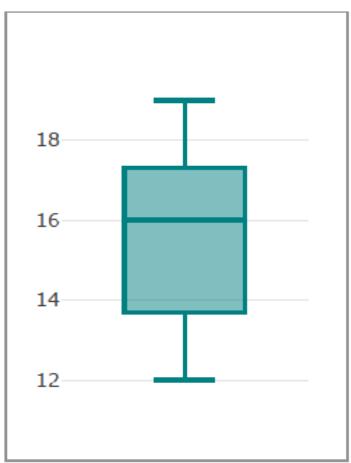
### **2<sup>nd</sup> concours interne privé**

Moyenne Admissibles : 15.53 /20.00  
Ecart type : 1.62  
Q1 : 14.25  
Médiane : 16.13  
Q3 : 16.75  
Minimum : 12.25  
Maximum : 17.50



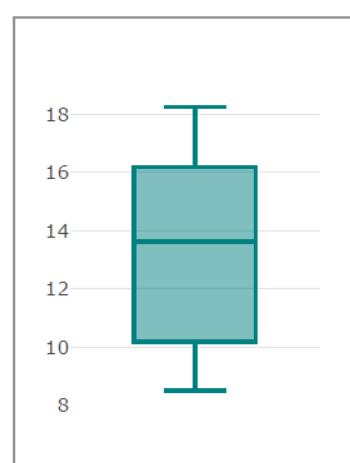
### **3<sup>ème</sup> concours public**

Moyenne Admissibles : 15.67 /20.00  
Ecart type : 1.90  
Q1 : 14.25  
Médiane : 16.00  
Q3 : 16.75  
Minimum : 12.00  
Maximum : 19.00



### **Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN**

Moyenne Admissibles : 13.38 /20.00  
Ecart type : 3.14  
Q1 : 10.75  
Médiane : 13.63  
Q3 : 15.50  
Minimum : 8.50  
Maximum : 18.25



## 1.2.2. Analyse du sujet

Le sujet de mathématiques de la session 2025 comporte six exercices portant sur des domaines variés.

Les moyennes par exercice sont les suivantes :

Exercice 1 : 3,1 sur 4

Exercice 2 : 1,2 sur 2

Exercice 3 : 3,6 sur 5

Exercice 4 : 2,1 sur 3

Exercice 5 : 1,6 sur 2,5

Exercice 6 : 2,3 sur 3,5

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si l'orthographe, la présentation, la rédaction ou le langage mathématique (notations et écritures) n'étaient pas à la hauteur des attendus ou donnaient lieu à des incorrections répétées.

Ces moyennes ne reflètent pas la très grande disparité des productions : on a constaté, comme les années précédentes, une faiblesse certaine des connaissances mathématiques chez un certain nombre de candidates et candidats, tandis qu'un grand nombre de candidates et candidats fait preuve d'une très bonne maîtrise des connaissances et capacités évaluées. Il est à noter que 62 sur 1281 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 5/20, éliminatoire.

### **EXERCICE 1:**

Le premier exercice proposait un questionnement sur le coût d'un voyage scolaire. Une première partie portait sur la comparaison de deux tarifs proposés par deux organismes, chacun composé d'une base forfaitaire et d'une partie variable selon le nombre d'élèves participants. Après un calcul numérique pour s'approprier l'énoncé, il s'agissait de modéliser ces tarifs par deux fonctions affines, puis de résoudre une équation et une inéquation à interpréter dans le contexte. Une seconde partie abordait le sujet des subventions par la mairie puis la coopérative, pour étudier le reste à charge des familles : cela mobilisait des savoir-faire sur les parts en pourcentage ou en écriture fractionnaire.

Cet exercice a été assez bien traité par la plupart des candidates et candidats. Il était attendu dans la première partie de modéliser le problème en posant une inéquation avant de la résoudre de façon rigoureuse et détaillée (ce qui n'a pas toujours été le cas). Souvent les candidates et candidats se sont contentés de résoudre une équation suivie d'une conclusion correcte mais insuffisamment argumentée. La seconde partie évaluait la maîtrise du sens des opérations impliquant des nombres en écriture fractionnaire. On a pu observer chez certaines candidates et certains candidats des difficultés à raisonner dans des situations mettant en jeu des écritures fractionnaires. Au lieu de raisonner avec des proportions, souvent les réponses s'appuyaient sur un exemple : une bonne maîtrise

de ces notions est absolument nécessaire pour apporter une justification dans un cas général. Il était attendu de bien expliquer les étapes de ces calculs de proportions, en explicitant ce que représentaient les calculs effectués: très peu de candidates et candidats ont fait appel à la schématisation et certains ont réalisé des calculs inappropriés sans prendre de recul sur des résultats de toute évidence incohérents.

### **EXERCICE 2:**

Le deuxième exercice abordait le thème des probabilités: l'étude du lancer de trois jetons marqués 0 ou 1 permettait d'aborder des compétences telles que *Modéliser* une situation et *Raisonner*. Trois courtes questions, liées aux probabilités d'obtenir un certain nombre de jetons identiques, pouvaient alors être résolues de différentes manières (raisonnement et calcul, modélisation par un arbre).

Cet exercice a été très moyennement réussi. De nombreux candidats ont eu des difficultés à représenter la situation et à la modéliser par un arbre, outil particulièrement adapté à la représentation des résultats d'un lancer de trois jetons (le tableau à double entrée ne suffit plus) et facilitant la réponse aux trois questions. Quelques notions théoriques fondamentales ont paru manquer aux candidates et candidats: la notion d'équiprobabilité est peu apparue dans les copies, de même que la description de l'univers des issues possibles. Les calculs de probabilités effectués ont alors manqué de justification. D'autre part, la reformulation des questions posées nécessitait une explication claire et rigoureuse (dans le cadre d'un raisonnement par disjonction de cas).

### **EXERCICE 3:**

Le troisième exercice abordait en trois parties des notions variées autour du contexte de la piscine. Les deux premières parties sollicitaient des calculs de volumes d'un parallélépipède rectangle, de conversion en  $\text{m}^3$  ou en litre, de pourcentage d'augmentation (lié au phénomène de foisonnement ou de dilatation). La troisième partie abordait, dans le cadre du suivi des performances des élèves en natation, les notions de distance, durée, vitesse, puis testait les connaissances du thème *Organisation et gestion des données*, en mobilisant les notions de fréquence, de moyenne et de médiane, et en évaluant la connaissance du tableau.

Cet exercice a été plutôt bien réussi dans l'ensemble, en particulier les parties A et B. Sur ces deux premières parties, certains candidats ont tout de même encore montré des difficultés sur les relations entre les unités de volume et de contenance ou sur la maîtrise des arrondis: il est apparu encore des confusions entre valeurs exacte et approchée (non maîtrise de l'emploi du signe « = » ou « ≈ ») ou confusions entre la précision de l'arrondi et l'unité dans laquelle la réponse est demandée (une lecture très attentive de la formulation de la question est nécessaire). D'autre part, certains candidats ont montré des difficultés pour le calcul d'un pourcentage d'augmentation, d'autres ont parfois appliqué des méthodes « expertes » et correctes mais en ayant des difficultés à interpréter le résultat et/ou à utiliser à bon escient le symbole « % » ou le «  $\times 100$  ».

La partie C a été la moins réussie de cet exercice. L'interprétation de la médiane d'une série de valeurs a souvent été incomplète. D'autre part, la formule du tableur a révélé une méconnaissance de cet outil logiciel pourtant classique (formule devant commencer par « =... » et non pas « B3=... »), avec parfois des erreurs de référence à la cellule (B1 au lieu de B2).

#### **EXERCICE 4:**

Le quatrième exercice était composé de cinq questions indépendantes mobilisant une connaissance fine de la nature des nombres (entier, décimal, rationnel) et sollicitant de la part des candidates et candidats une prise d'initiative, une capacité à raisonner et à justifier leur réponse en mobilisant les notions de diviseur et de multiple.

Cet exercice a été plutôt bien réussi par la moitié des candidates et candidats. La bonne connaissance des définitions d'un nombre entier naturel, d'un nombre décimal et d'un nombre rationnel ont pu manquer aux autres candidates et candidats. Il est à noter qu'aucune justification n'était demandée hormis dans la question 2. Certains candidats ont pourtant souhaité apporter des justifications parfois mal formulées ou erronées. La question 2 attendait en revanche une justification précise pour énumérer toutes les valeurs entières solutions. Cela a malheureusement été l'occasion de constater de fréquentes confusions entre les notions de « multiple » et « diviseur ».

#### **EXERCICE 5:**

Cet exercice s'appuyait sur onze triangles curvilignes qui étaient représentés dans le sujet. Il s'agissait tout d'abord d'identifier ceux de plus grande ou plus petite aire, puis dans un second temps, d'associer des figures de même aire mais de périmètres différents, ou au contraire de même périmètre mais d'aires différentes. Aucune justification n'étant demandée, l'exercice sollicitait la bonne compréhension des notions d'aire ou de périmètre, ainsi qu'une capacité à organiser ses recherches pour répondre aux deux dernières questions posées.

Cet exercice n'a pas été réussi à la hauteur de ce que l'on aurait pu attendre : seule une bonne appropriation des notions d'aire et de périmètre, sans aucun calcul nécessaire, était requise. Il fallait toutefois lire attentivement les deux dernières questions pour bien satisfaire aux critères demandés.

#### **EXERCICE 6:**

Ce dernier exercice abordait le thème de la géométrie dans l'espace, en travaillant autour d'une pyramide régulière à base carrée. La première question demandait une démonstration géométrique de la nature d'un triangle. La deuxième question demandait de justifier si les figures proposées étaient des patrons de la pyramide étudiée. La dernière question, composée de plusieurs sous-questions, sollicitait la connaissance du

logiciel *Scratch* pour ajuster les paramètres d'un programme de construction fourni afin de réaliser un patron de la pyramide.

Cet exercice a été diversement réussi: la démonstration de géométrie a été très mal traitée par la plupart des candidates et candidats, tandis que l'identification des patrons a été bien réussie, ainsi que la mise au point du programme avec *Scratch*. La réussite des candidates et candidats à la question 3 sur l'algorithme montre qu'un travail a été mené sur cet outil spécifique. La question 2 nécessitait, pour apporter les justifications quand elles étaient demandées, de maîtriser le vocabulaire des solides (faces, arêtes, sommets...). C'est la question 1 qui a été réellement discriminante. Il s'agit pourtant d'un attendu incontournable pour la préparation au concours, sollicitant une bonne connaissance du vocabulaire de géométrie (nature d'un triangle, usage des notations sans confondre segment et longueur) et du classique «théorème de Pythagore» ou sa réciproque, au sein d'une démonstration dont la rédaction devait être conduite et présentée avec rigueur. La démonstration, non guidée, attendait un raisonnement en plusieurs étapes qui n'a souvent pas été rédigé de façon structuré. Une difficulté supplémentaire pouvait consister en la présentation d'une configuration de l'espace et une prise d'initiative de la part du candidat pour identifier des configurations planes permettant de raisonner.

#### **SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE:**

Le sujet était assez complet, couvrant bon nombre des principales notions mathématiques dans différents champs, incluant divers outils informatiques et mobilisant les différentes compétences de l'activité mathématique. Dans l'ensemble, le sujet attendait une bonne maîtrise des notions mathématiques au programme du collège, et des compétences de calcul au niveau du programme de Seconde (calculs en écritures fractionnaires, résolution d'inéquation), en mettant toutefois au premier plan la nécessaire maîtrise des nombres, du sens des opérations et du domaine grandeurs et mesures. La connaissance des outils logiciels était également évaluée (le tableur, et *Scratch* pour l'algorithmique), mais les candidates et candidats n'apparaissent pas tous s'être bien préparés à ces deux outils qui nécessitent pourtant une certaine pratique.

Les bonnes copies ont montré la capacité des candidates et candidats à bien gérer leur temps pour aborder tous les exercices. Il était attendu de la part des candidates et candidats une rédaction claire, complète mais concise pour exposer et justifier leurs démarches de résolution, ou structurer rigoureusement leurs démonstrations. Il est en effet nécessaire d'être précis dans l'usage du vocabulaire, des notations mathématiques, notamment en ce qui concerne les nombres ou la géométrie plane ou spatiale. Il convient d'être rigoureux dans la rédaction des démonstrations (numériques et géométriques) : maîtriser l'usage d'un « Si ... Alors ... », rédiger les étapes d'un calcul, savoir représenter par un schéma lisible (par exemple, problème relatif aux fractions). Il est attendu des candidates et candidats de bien rédiger les différentes étapes de résolution d'un problème (ce n'est pas au correcteur de comprendre la raison d'être d'un calcul, d'un résultat). Il est également conseillé d'exercer un regard critique quant aux

résultats obtenus et d'éviter de recopier trop rapidement l'écran de la calculatrice sans la prise de recul nécessaire.

Certains candidats manquent de rigueur dans l'écriture des signes et symboles mathématiques. À titre d'exemple :

- les signes = ou  $\approx$  ne sont pas toujours employés à bon escient ; le signe égal est parfois utilisé abusivement en début de calcul ; les enchaînements de calcul font aussi parfois apparaître un non-respect des égalités.
- les notations en géométrie (droite, segment, angle notamment) figurant dans certaines copies sont incorrectes. Par exemple, la longueur AB se trouvait parfois notée [AB].
- les signes de l'implication et de l'équivalence sont parfois utilisés de façon inappropriée (ne pas oublier que ces signes ont une signification mathématique et ne peuvent donc pas servir de « ponctuation »).

D'autre part, certains candidats semblent ne pas avoir compris la nécessité de conduire les calculs avec des valeurs exactes et emploient souvent un arrondi intermédiaire qui entache les calculs suivants (certains passent trop tôt à une valeur approchée, ou même pensent que tous les chiffres de la calculatrice donnent forcément la valeur exacte).

Par ailleurs, la clarté et la précision de l'expression écrite fait parfois défaut : le manque de rédaction ou de rigueur, dans l'exercice 2 et l'exercice 4 (question 2), dans les raisonnements géométriques (exercice 6), ou dans la présentation des démarches de résolution de problème (exercices 1 et 3), sont des écueils encore trop souvent présents et sanctionnés. Il convient de bien lire les questions, afin d'éviter de justifier lorsque ce n'est pas demandé, et repérer et distinguer la signification des consignes « Donner », « Indiquer », « Déterminer », « Calculer », « Justifier », « Interpréter ». Certains candidats oublient de conclure ou de répondre à la totalité de la question, parfois peut-être en raison d'une lecture trop rapide de la question.

Les copies étaient en général propres, avec peu de fautes d'orthographe. La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, au moins dans le cadre de cette épreuve, mais parfois les fautes d'orthographe ont été sanctionnées quand elles étaient trop récurrentes.

### 1.2.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

Les connaissances sur lesquelles s'appuie le concours, et particulièrement le programme de cycle 4 collège, doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les notations mathématiques, ainsi que les théorèmes et propriétés, et cela dans tous les domaines mathématiques. Il s'agit à la fois de maîtriser ces connaissances et d'être capable de les mettre en œuvre dans des contextes variés (capacités, compétences). Un travail sur l'ensemble des parties du programme, sans en négliger aucune, est un atout indéniable. Dans ce cadre, et au-delà de l'entraînement sur des sujets de CRPE à partir de la session 2022, les sujets de DNB peuvent favoriser le travail à mener autour des différentes notions mathématiques vues en collège. Quelques

entraînements sur des épreuves en temps limité permettent d'être plus efficace le jour de l'épreuve.

Par exemple, le domaine « Grandeur et mesures » doit être maîtrisé sous différents aspects, dont notamment : reconnaître la grandeur qui est en jeu, connaître différentes formules usuelles (relatives aux aires, volumes ou vitesse), utiliser les unités en maîtrisant leur conversion (notamment de volume-contenance et de grandeurs-quotients) et employer à bon escient des arrondis. Les calculs menés doivent être clairement organisés et présentés, et leurs conclusions doivent s'articuler de façon cohérente avec les résultats. Il faut veiller à bien écrire les unités correctement à la fin des calculs ou dans les phrases réponses. Les signes = ou  $\approx$  doivent être utilisés à bon escient, ainsi que les unités bien adaptées, selon les circonstances.

Pour ce dernier point, il convient de veiller :

- à bien distinguer valeur exacte et valeur arrondie (certains candidats font une mauvaise interprétation de l'affichage de la valeur fournie par la calculatrice, en donnant tous les chiffres affichés par la calculatrice en guise de valeur exacte).
- à s'entraîner à manipuler des formules en gardant les valeurs exactes au cours des calculs, et non en utilisant des valeurs approchées de ces valeurs exactes. Par exemple, certains candidats remplacent de suite  $\pi$  par 3,14 au cours de leurs calculs intermédiaires.

Le calcul fractionnaire doit être travaillé et bien maîtrisé pour se préparer à l'épreuve. Il est souvent préférable d'utiliser des fractions pour certaines réponses. Il convient sur la copie de montrer les étapes des calculs afin de montrer la bonne maîtrise du calcul fractionnaire ou même simplement des priorités opératoires, alors qu'un résultat immédiatement fourni par la calculatrice ne permet pas de montrer les compétences du candidat. De même, le calcul algébrique doit être bien travaillé, en tant qu'outil de modélisation, de démonstration ou de résolution : il s'agit certainement d'une compétence discriminante pour la réussite de cette épreuve.

Les statistiques et les probabilités ne sont pas qu'un domaine calculatoire : il s'avère important de maîtriser les éléments théoriques élémentaires, les définitions des notions et leur interprétation, ainsi que les méthodes usuelles de résolution ou les outils de modélisation et de représentation qui sont souvent des supports efficaces au raisonnement.

En géométrie, il importe de bien connaître les configurations planes usuelles (polygones, dont triangles et quadrilatères particuliers, cercle, disque) et les propriétés et théorèmes associés, ainsi que les configurations de l'espace (solides classiques). Il ne faut pas hésiter à refaire des figures intermédiaires pour passer d'une configuration de l'espace à une configuration plane. De manière générale, les candidates et candidats pourront utilement repérer les exercices classiques et acquérir des réflexes liés aux formules ou démonstrations mathématiques à mobiliser (Théorème de Pythagore, de Thalès, calcul d'aires). La maîtrise du vocabulaire et des notations associées est attendue avec une extrême rigueur (par exemple, ne pas confondre : AB et [AB], côté et face, les points A, B, C et le triangle ABC...).

L’algorithmique est aussi un thème à travailler, avec le support du logiciel *Scratch*. Des connaissances sont également attendues dans le fonctionnement d’une feuille de calcul au tableau. De nombreux exemples sont accessibles sur les énoncés du sujet du DNB.

Les candidates et candidats doivent maîtriser la logique et le raisonnement, et être capables d’élaborer et de rédiger une démonstration claire et rigoureuse, dans les différents domaines au programme. Les raisonnements déductifs doivent être menés de façon claire et concise, et pour une démonstration en plusieurs pas, il convient de faire preuve de rigueur à chaque étape de la démonstration. De plus, afin de valider ou réfuter une affirmation, les candidates et candidats doivent savoir que plusieurs exemples qui illustrent une affirmation ne permettent pas de la prouver alors qu’un contre-exemple suffit à la réfuter. Dans cette perspective, il est recommandé aux candidates et candidats de s’exercer à faire des démonstrations simples (contre-exemple, utilisation du calcul littéral pour démontrer, vérification des hypothèses pour appliquer un théorème).

Les candidates et candidats pourront utilement s’exercer sur des problèmes ouverts, au-delà des savoirs et savoir-faire au programme de l’épreuve, pour être moins déstabilisés par les questions non guidées.

Les candidates et candidats doivent soigner l’écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation. Il convient d’utiliser la règle pour souligner ou pour tracer des barres de fractions, des arbres de probabilités ou des tableaux, ou pour barrer proprement des erreurs. La copie gagnera à être claire et aérée (il est recommandé d’utiliser un brouillon) en mettant en valeur des réponses, en numérotant impérativement les questions et en respectant l’ordre dans un exercice. Il n’est pas nécessaire de traiter les exercices dans l’ordre (il est même conseillé de faire tous les exercices qui sont accessibles au candidat en priorité) mais il est préférable d’organiser sa copie dans l’ordre de l’énoncé. Il est déconseillé de disperser les questions des exercices sur l’ensemble de la copie : plutôt que de couper un exercice, il est préférable de laisser de l’espace disponible pour revenir ensuite sur un exercice non terminé. Un temps de relecture, qu’il faut essayer de préserver, sera ainsi mis à profit.

Les candidates et candidats doivent s’assurer que leur conclusion répond bien à la question initiale, qu’il convient de lire avec attention. Il n’est pas souhaitable de recopier l’énoncé de la question sur la copie. Sur l’ensemble de la composition, on attend qu’ils fassent preuve de la plus grande rigueur dans leurs raisonnements, dans l’emploi des théorèmes (notamment en termes de vérification des hypothèses nécessaires), dans l’usage des notations et du vocabulaire mathématique, ainsi que d’une grande clarté dans leurs explications. Même si ce n’est pas toujours mentionné, toute réponse doit être justifiée (sauf mention explicite) : il s’agit de recruter des enseignants pour lesquels la démarche employée doit primer sur le résultat. Il faut toutefois savoir être concis sur les questions simples (se limiter à « un calcul, une phrase » suffit bien souvent).

En conclusion, pour réussir cette épreuve, un candidat doit :

- posséder une culture de base solide en mathématiques ;

- être capable d’élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur mathématique une démonstration dans différents cadres, en veillant au vocabulaire employé et aux notations mathématiques utilisées ;
- manifester les qualités d’expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant ;
- bien cerner l’enjeu de la question, en s’attachant à la bonne compréhension des consignes de cette dernière et en veillant à la vraisemblance et à la cohérence des résultats ;
- s’exprimer clairement et simplement à l’écrit, en soignant sa graphie, la présentation de sa copie et les éventuelles figures géométriques à réaliser ;
- être synthétique ;
- adopter une stratégie lors d’une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l’épreuve sur les différents exercices, organiser sa copie, prendre le temps d’une relecture attentive.

Il est bien sûr recommandé de bien lire les rapports de jury précédents. Il est à souligner que les copies répondent de mieux en mieux aux attentes, ce qui montre la prise en compte de ces remarques.

## 1.3. Épreuve écrite d'application

### **Descriptif de l'épreuve**

**Durée :** 3 heures

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité de la candidate ou du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Elle ou il a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
- arts.

La candidate ou le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Elle ou il est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

### 1.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 1279 candidates et candidats ont composé pour cette épreuve d'application : 866 pour le public et 413 pour le privé.

Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

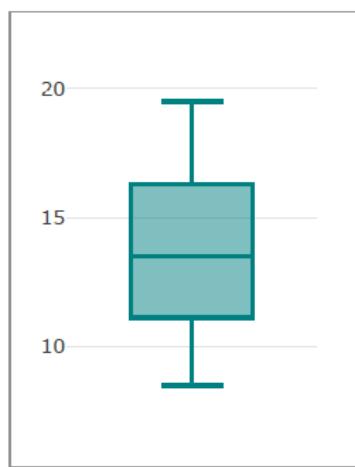
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'application selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
CRPE externe public	712	11,25
CRPE externe privé	349	11,20
CRPE externe public langue régionale	21	9,68
CRPE externe privé spécial langue régionale	16	10,02
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	7	12,61
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	33	10,11
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	38	9,86
2 <sup>d</sup> CRPE interne public spécial langue régionale	0	/
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	3	9,17
3 <sup>e</sup> CRPE public	100	9,65
<b>Tous concours</b>	<b>1279</b>	<b>11,00</b>

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

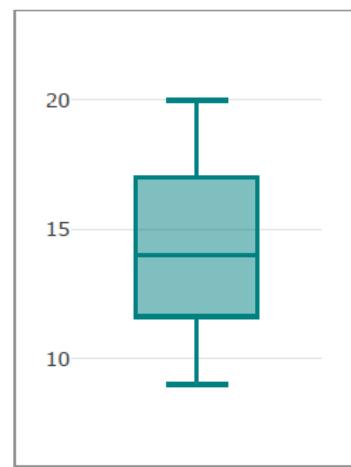
#### Concours externe public

Moyenne Admissibles :	13.59 /20.00
Ecart type :	2.36
Q1 :	12.00
Médiane :	13.50
Q3 :	15.25
Minimum :	8.50
Maximum :	19.50



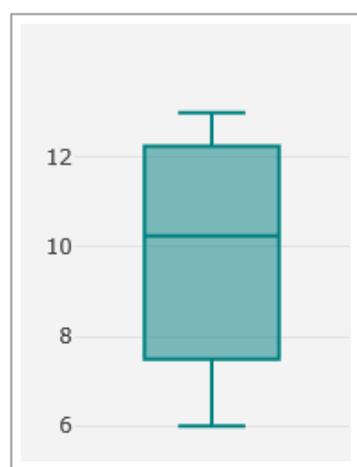
#### Concours externe privé

Moyenne Admissibles :	14.39 /20.00
Ecart type :	2.56
Q1 :	12.50
Médiane :	14.00
Q3 :	16.00
Minimum :	9.00
Maximum :	20.00



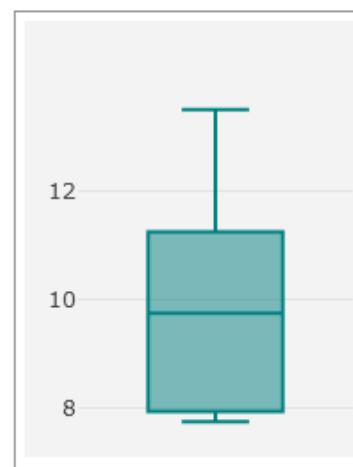
#### Concours externe public spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	10.13 /20.00
Ecart type :	2.19
Q1 :	8.00
Médiane :	10.25
Q3 :	12.00
Minimum :	6.00
Maximum :	13.00



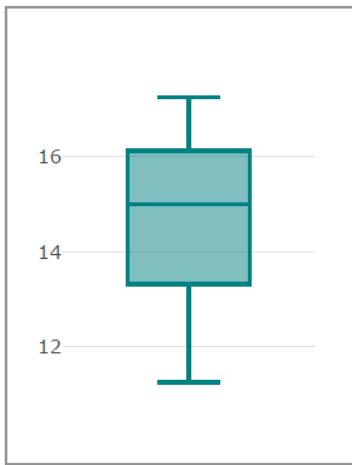
#### Concours externe privé spécial langue régionale

Moyenne Admissibles :	9.69 /20.00
Ecart type :	1.66
Q1 :	8.00
Médiane :	9.75
Q3 :	10.50
Minimum :	7.75
Maximum :	13.50



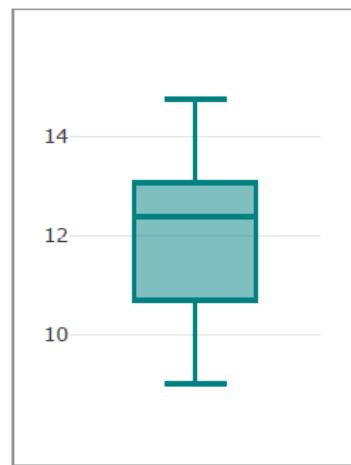
### **2<sup>nd</sup> concours interne public**

Moyenne Admissibles : 14.75 /20.00  
 Ecart type : 1.59  
 Q1 : 14.00  
 Médiane : 15.00  
 Q3 : 15.75  
 Minimum : 11.25  
 Maximum : 17.25



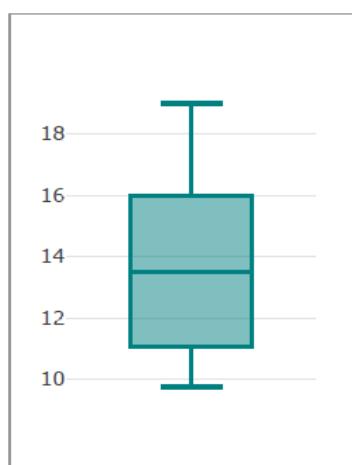
### **2<sup>nd</sup> concours interne privé**

Moyenne Admissibles : 12.19 /20.00  
 Ecart type : 1.54  
 Q1 : 11.25  
 Médiane : 12.38  
 Q3 : 12.50  
 Minimum : 9.00  
 Maximum : 14.75



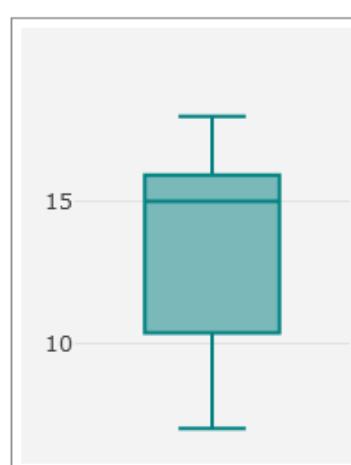
### **3<sup>ème</sup> concours public**

Moyenne Admissibles : 13.61 /20.00  
 Ecart type : 2.47  
 Q1 : 11.50  
 Médiane : 13.50  
 Q3 : 15.00  
 Minimum : 9.75  
 Maximum : 19.00



### **Concours externe privé spécial langue régionale DIWAN**

Moyenne Admissibles : 13.63 /20.00  
 Ecart type : 3.51  
 Q1 : 11.50  
 Médiane : 15.00  
 Q3 : 15.25  
 Minimum : 7.00  
 Maximum : 18.00



### 1.3.2. Domaine Sciences et technologie

Le sujet de l'épreuve d'application dans le domaine « Sciences et technologie » de la session 2025 comporte trois parties. 45,6% des candidates et candidats ont choisi ce domaine pour la session 2025.

Notée sur 20, l'épreuve comporte des questions de connaissances et de pédagogie. Ces deux composantes ne sont pas différenciées dans deux parties disjointes, elles apparaissent dans chaque partie. Les candidates et candidats peuvent repérer les questions portant sur la pédagogie, précédées d'un astérisque. Les questions « connaissance » comptent pour 10,25 points et les questions « pédagogie » pour 9,75 points. Les 3 parties sont reliées par la thématique d'« Une expédition scientifique dans l'océan Austral : la station scientifique, le POLARPOD ». En pédagogie, une question portait sur une simple lecture de programmes, documents fournis.

L'épreuve fait appel à des connaissances variées et mobilise des capacités d'analyse et de réflexion nécessaires à l'enseignement des sciences à l'école primaire.

La moyenne sur l'épreuve est de 10,80 (des notes qui s'étalent de 01,25 à 19,25) avec une médiane à 10,75. Les moyennes par partie sont les suivantes :

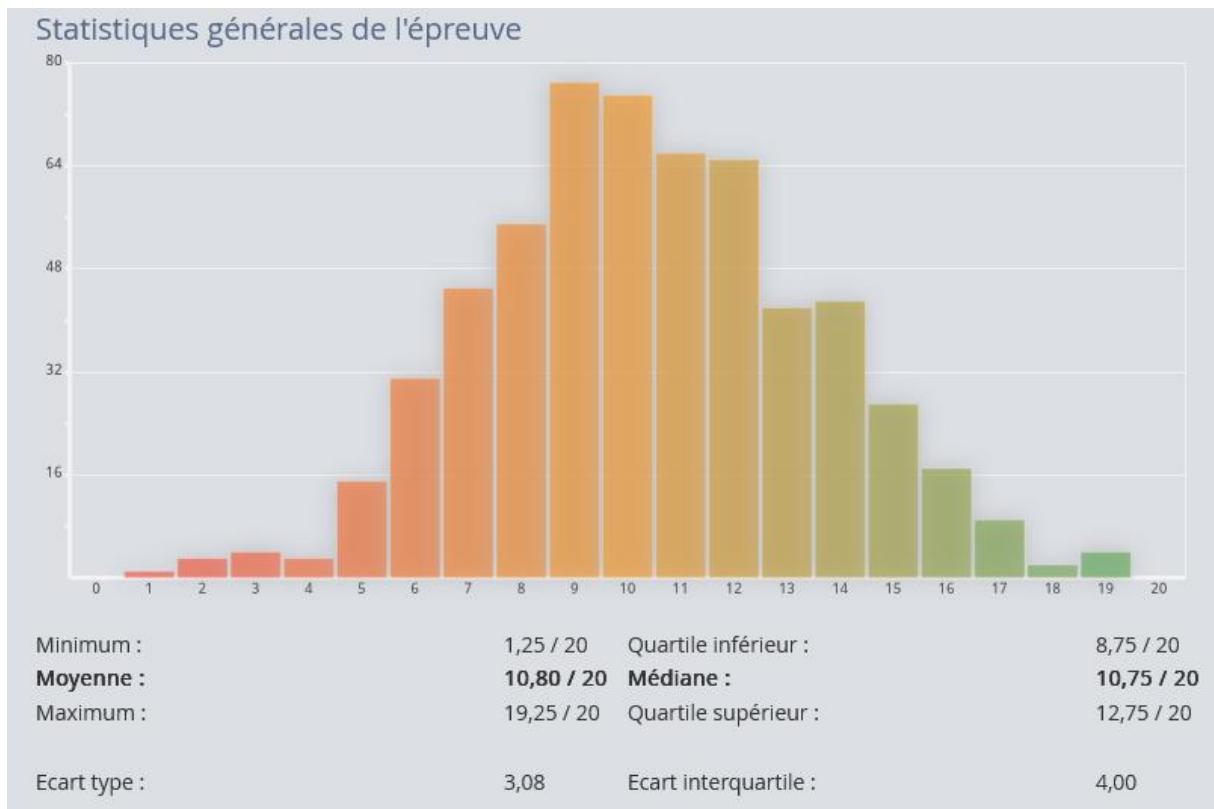
Partie 1 : 4,84 sur 7

Partie 2 : 2,62 sur 6

Partie 3 : 3,53 sur 7

Jusqu'à 2 points pouvaient être retirés si la présentation, la clarté des explications, la correction de l'expression écrite sur le plan de la langue française (orthographe et syntaxe) et du langage scientifique n'étaient pas à la hauteur des attendus. La qualité de la rédaction et les connaissances scientifiques mises en évidence par un lexique précis et adéquat pouvaient être valorisés d'un point.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



### 1.3.2.1. Analyse du sujet

#### **PREMIÈRE PARTIE :**

La première partie du sujet portait sur le domaine des objets techniques au cœur de la société, à travers la thématique « Une station scientifique écologique grâce aux innovations technologiques », et comptait pour 7 points répartis en 3,5 pour les questions « connaissances » et 2,5 pour les questions « didactique et pédagogie ». Il s'agit de la partie la mieux réussie par les candidates et candidats. Elle comporte 7 questions sur les 24 de l'épreuve.

Elle consistait en l'étude des innovations technologiques en lien avec le développement durable. Les questions de connaissances portaient sur les choix technologiques effectués dans la conception du Polarpod et sur les choix liés au développement durable, en particulier autour de l'énergie. Les questions de pédagogie demandaient aux candidates et candidats d'identifier une compétence travaillée à partir d'une production d'élève, ainsi qu'une analyse de production d'élève d'un programme.

Les deux premières questions demandaient à expliquer le rôle et les choix technologiques. Les candidates et candidats ont cherché à produire des réponses argumentées. Cependant, dans la question portant sur le rôle des ballasts, les candidates et candidats n'ont pas pris en compte l'indication « figure 2 du doc 2 » pour expliquer le rôle des ballasts dans la bascule, et ont perçu leur rôle comme des flotteurs pendant la tractation. Dans la question suivante, la majorité des candidates et candidats n'a considéré qu'une caractéristique du treillis pour justifier son choix (la réduction de la résistance à l'eau). L'analyse de l'intérêt du treillis est incomplète : il est fait peu de

références à des éléments techniques et scientifiques (spécificités de la structure). Les deux questions portant sur l'énergie ne sont pas assez développées : le courant marin pour se propulser a souvent été oublié, les candidates et candidats ne citent pas les sources d'énergie (soleil, vent) et se contentent de citer les convertisseurs (éoliennes, panneaux photovoltaïques).

Concernant l'analyse du programme d'un élève, si les candidates et candidats montrent une bonne connaissance des outils de programmation (mblock ou autres). La boucle « pour toujours » a été globalement bien repérée comme manquante. Il peut être noté un progrès par rapport aux années passées où une question similaire était nettement moins réussie.

Concernant les questions portant sur la didactique - la pédagogie, l'activité pédagogique de la question 3 est plutôt bien décrite mais souvent incomplète. Les candidates et candidats ont une bonne vision des modalités de mise en œuvre en évitant le frontal. Cependant ils n'abordent pas la séquence dans sa globalité (le temps, l'organisation de la séance envisagée, la démarche scientifique, différents types d'écrits intermédiaires, institutionnalisation). Il est conseillé aux candidates et candidats de s'appuyer sur une séance basée sur la démarche technologique. Les correcteurs ont apprécié que la réponse soit présentée sous la forme d'une fiche de présentation. En outre, les candidates et candidats priorisent le résultat. Le risque est d'induire un malentendu chez les élèves : une confusion entre but de la tâche et objectif d'apprentissage.

## **DEUXIÈME PARTIE :**

La deuxième partie du sujet portait sur le domaine de la matière et du mouvement à travers « une station scientifique pour étudier l'eau dans l'océan Antarctique ». Elle comptait pour 7,25 points, dont 5 points identifiés « connaissance » et 2,25 « pédagogie ». Cette partie est inégalement réussie ; les réponses des candidates et candidats sont parfois incomplètes lorsque plusieurs éléments sont attendus dans une même question. Il convient par ailleurs d'éviter trop d'implicite dans les réponses. Une lecture attentive des questions permettait d'éviter ces écueils.

Cette partie demandait des connaissances sur les caractéristiques des forces, sur la composition de l'atome d'oxygène. Le manque de connaissances a souvent placé les candidates et candidats en difficulté. La question 8 demandait de calculer le poids du Polarpod en s'appuyant sur deux documents, l'intensité de la pesanteur a pu être oubliée par certains candidats et un nombre important d'erreurs a été constaté sur l'unité Newton attendue. Cette question a permis de valoriser l'esprit de synthèse des candidates et candidats.

La question 8 portait sur les forces permettant d'expliquer la flottabilité du Polarpod. Les candidates et candidats ont montré un manque de rigueur dans les forces en présence, qui sont mal identifiées, ou décrites de façon succincte. L'appui sur un schéma descriptif permettait de rendre lisible le point d'application des forces, leur direction. La partie B mettait en jeu des connaissances sur les atomes. Les réponses ont montré un manque de connaissance, des confusions entre les éléments composant l'atome.

Le principe de l'obtention de l'eau douce à partir de l'eau salée a également montré un manque de connaissances : le nom des changements d'état est souvent manquant ou erroné.

Concernant les questions portant sur la partie pédagogie, les propositions des candidates et candidats de démarche de comparaison pouvaient ne pas proposer d'outils de mesures, voire manquer de sens pour les élèves. Le concept de rapport est souvent manquant dans les activités de comparaison. Des candidates et candidats ont pu proposer des situations pertinentes en extérieur.

### **TROISIÈME PARTIE :**

Cette partie portait sur le domaine « l'écosystème : fonctionnement et dynamique » à travers la distinction météo et climat. Elle comptait pour 7 points répartis comme suit : 3 points pour la composante « connaissance » et 4 points pour la composante « didactique et pédagogie ». Cette partie est la moins bien réussie par les candidates et candidats.

Deux questions de connaissances interrogeaient des définitions. Les candidates et candidats ont été en difficultés pour définir les termes. La première question demandait aux candidates et candidats de définir les termes météorologie et climat. Les définitions sont souvent très incomplètes, et la différence entre les deux termes ne paraît pas maîtrisée par les candidates et candidats. Ils ont été également en difficulté à définir l'effet de serre, et la question portant sur les gaz responsables de ce phénomène montre une confusion fréquente entre « effet de serre » et « couche d'ozone ». La distinction entre « savoir » et « croire » a été mieux réussie. La deuxième partie de la question, qui demandait une proposition de démarche pédagogique de remédiation, a été largement sous exploitée ; beaucoup d'exemples donnés sont hors sujet. Une question portait sur le cycle du carbone à travers le cycle [diatomées, kril, baleine]. Il peut être constaté un manque de connaissance concernant la photosynthèse et l'utilisation du CO<sub>2</sub> par le phytoplancton. Certains candidats ont réalisé un schéma explicatif : ce mode permet une réponse claire et évite une forme de verbiage préjudiciable et la paraphrase des documents proposés. Ces deux aspects ont conduit à des réponses superficielles. Par ailleurs, les candidates et candidats doivent comprendre que le correcteur ne doit pas à avoir à trier les informations d'un texte. Une lecture attentive et une analyse du document permettait de s'assurer de la compréhension avant de répondre.

Concernant les questions portant sur la didactique et la pédagogie, les candidates et candidats ont montré de bonnes connaissances dans les précautions à prendre pour un élevage en contexte scolaire. Ils ont également bien perçu l'intérêt des images séquentielles en appui au lexique temporel. Cependant ils ont été en difficulté à définir explicitement la construction du graphique d'un élève et donc le raisonnement qui a engendré l'erreur.

## **SUR L'ENSEMBLE DE LA COPIE :**

Le sujet traitait trois aspects des sciences et technologie: la matière, mouvement et énergie ; les objets techniques, la programmation ; l'écosystème structure et dynamique. Les thématiques générales sont connues des candidates et candidats. Ces derniers ont globalement bien géré leur temps pour aborder les trois parties; peu de copies présentaient des questions non traitées.

Dans l'ensemble, le sujet attendait une réelle maîtrise des notions de sciences, à laquelle les candidates et candidats ne semblent pas s'être tous préparés ; ils peuvent montrer des lacunes importantes dans les questions de connaissances. En outre, la clarté et la précision de l'expression écrite des candidates et candidats était particulièrement sollicitée, en particulier la précision du lexique scientifique et des concepts scientifiques, la démarche technologique. Les candidates et candidats sont appelés à bien lire les questions: faire la différence entre citer et expliquer, s'en tenir à la consigne, ne pas rajouter d'éléments non demandés. Les connaissances approximatives peuvent conduire les candidates et candidats à une forme de verbiage et à des explications erronées. L'utilisation d'un lexique scientifique précis permettra d'éviter ces écueils.

La qualité de rédaction est un défaut encore trop souvent présent, des écrits pouvant paraître confus. Il est attendu de savoir présenter des résultats, des analyses de manière synthétique et reliant les éléments entre eux sans s'arrêter à une simple description. Cette remarque vaut également pour l'analyse des productions des élèves qui demande à être organisée; il est suggéré d'utiliser des tableaux. Concernant les remédiations proposées, un nombre significatif de candidates et candidats proposent simplement de confronter l'élève à son erreur sans proposer de réelles propositions. Les meilleures copies vont proposer des séances structurées indiquant des objectifs d'apprentissages, différentes formes de travail des élèves, les différentes phases.

La langue française est généralement maîtrisée de façon satisfaisante, mais dans certaines copies figurent des erreurs d'accord inquiétantes ou des structures syntaxiques incohérentes. Les copies étaient généralement bien organisées avec une mise en évidence des questions traitées.

Certains candidats rencontrent des difficultés à lire les documents de différentes natures et à en faire la synthèse pour répondre aux questions.

### *1.3.2.2. Quelques conseils aux candidates et candidats*

Les connaissances du programme de collège doivent être bien maîtrisées, en particulier en ce qui concerne le vocabulaire et les concepts scientifiques. Il est à noter une bonne connaissance des représentations des élèves qui peuvent faire obstacle. Les candidates et candidats doivent maîtriser la démarche d'investigation et la démarche technologique.

Il est également attendu une bonne connaissance des programmes de l'école primaire, en particulier sur les situations d'analyse didactique et la proposition d'activité. La

lecture de documents ressources publiés sur Eduscol peut s'avérer particulièrement utile pour identifier un certain nombre de démarches didactiques incontournables, ancrées dans une progressivité des apprentissages. Il est conseillé de s'exercer à l'analyse d'erreurs caractéristiques d'élèves, d'envisager des pistes de remédiation et d'être en mesure de s'appuyer sur la terminologie didactique adéquate. Les propositions d'activités mises en œuvre dans la classe se doivent d'être concrètes et réalistes dans la mise en œuvre (contextualisation, adaptées au niveau, scientifiquement valides).

Les candidates et candidats doivent soigner l'écriture (sur les plans calligraphique, orthographique et syntaxique) et porter une attention particulière à la présentation (souligner, passer des lignes, barrer et non raturer, ...) et à la rédaction de leurs réponses, dans le souci d'une recherche de clarté, d'une précision dans le choix des termes utilisés et dans la syntaxe, avec une attention portée à l'orthographe. Il est conseillé de répondre de façon concise et précise aux questions, et de donner des exemples explicites sans rester sur des généralités. La terminologie scientifique se doit également d'être précise. Lorsqu'il s'agit d'analyser des productions d'élèves puis d'identifier les obstacles à l'apprentissage ou des points de vigilance, une présentation structurée dans un tableau s'avère pertinente. La difficulté à analyser des productions des élèves peut être un facteur qui entache ensuite la qualité de la proposition pédagogique. L'attention des candidates et des candidats pourra être attirée sur la nécessité de travailler cette qualité d'analyse, ce qui leur servira au quotidien dans leur classe.

Les candidates et candidats doivent s'attacher à lire les questions de manière attentive afin que la réponse prenne en compte l'ensemble des éléments demandés sans omettre de points et sans en ajouter : il s'agit de répondre précisément dans le cadre demandé. Par exemple si deux réponses sont attendues, le candidat sera vigilant à ne pas en proposer davantage. Les correcteurs ne doivent pas avoir à choisir parmi les propositions ; si certaines d'entre elles s'avèrent inexactes, elles seront pénalisées. De plus, certaines réponses manquent de concision, alors que celle-ci est attendue ; d'autres demanderaient à être davantage développées. Ces éléments sont précisés dans les questions posées.

En conclusion, pour réussir cette épreuve, un candidat doit :

- Connaissances scientifiques :
  - posséder une culture de base solide dans le domaine des sciences et technologie ;
  - maîtriser le vocabulaire et les notions clés ;
  - avoir un minimum de connaissances didactiques et pédagogiques dans le domaine des sciences et technologie et une bonne connaissance des programmes du primaire ;
  - maîtriser les techniques opératoires, les conversions de mesures ;
  - être capable d'élaborer et de rédiger avec la plus grande rigueur scientifique en s'appuyant sur un lexique précis ;
  - ne pas oublier d'indiquer l'unité dans les réponses.
- Didactique et pédagogie :
  - différencier pédagogie / didactique ;

- se référer à la démarche d'investigation et à une démarche technologique ;
  - analyser finement les erreurs des élèves et proposer des remédiations concrètes, prévoir la manipulation et la participation active des élèves ;
  - donner des propositions réalisistes qui ont du sens pour les élèves.
- Lecture des questions :
    - bien cerner l'enjeu de la question, en s'attachant à la bonne compréhension de l'ensemble d'une consigne ;
    - répondre précisément à la question sans ajouter d'éléments qui peuvent les pénaliser ;
    - s'assurer de donner une réponse complète et explicite ;
    - ne pas demander aux correcteurs de choisir les réponses correctes dans un ensemble de propositions : les éléments inexacts seront pénalisés.
  - Qualité rédaction :
    - adopter une rédaction synthétique, concise, précise avec du vocabulaire scientifique juste ;
    - utiliser des termes scientifiques exacts ; une imprécision dans les écrits laisse à penser que les contenus didactiques et les concepts sont très peu connus ;
    - manifester les qualités d'expression et de communication nécessaires à tout futur enseignant, prendre l'initiative de faire des schémas en appui de la réponse rédigée ;
    - être synthétique : organiser les données (tableau, schéma, listes...) ;
    - s'exprimer clairement et simplement à l'écrit, en soignant sa graphie ;
    - éviter les réponses trop longues et trop générales ;
    - éviter les erreurs d'orthographe, grammaticales et lexicales, qui pénalisent les copies (attention aux accords et aux confusions infinitif/participe passé).
  - Posture générale :
    - savoir adopter une stratégie lors d'une épreuve de concours : lire attentivement les consignes, ne pas passer trop de temps sur une seule question, gérer le temps de l'épreuve sur les trois parties, prendre le temps d'une relecture attentive, organiser sa copie, éviter de perdre du temps en détaillant plus que demandé les réponses.

### 1.3.3. Domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

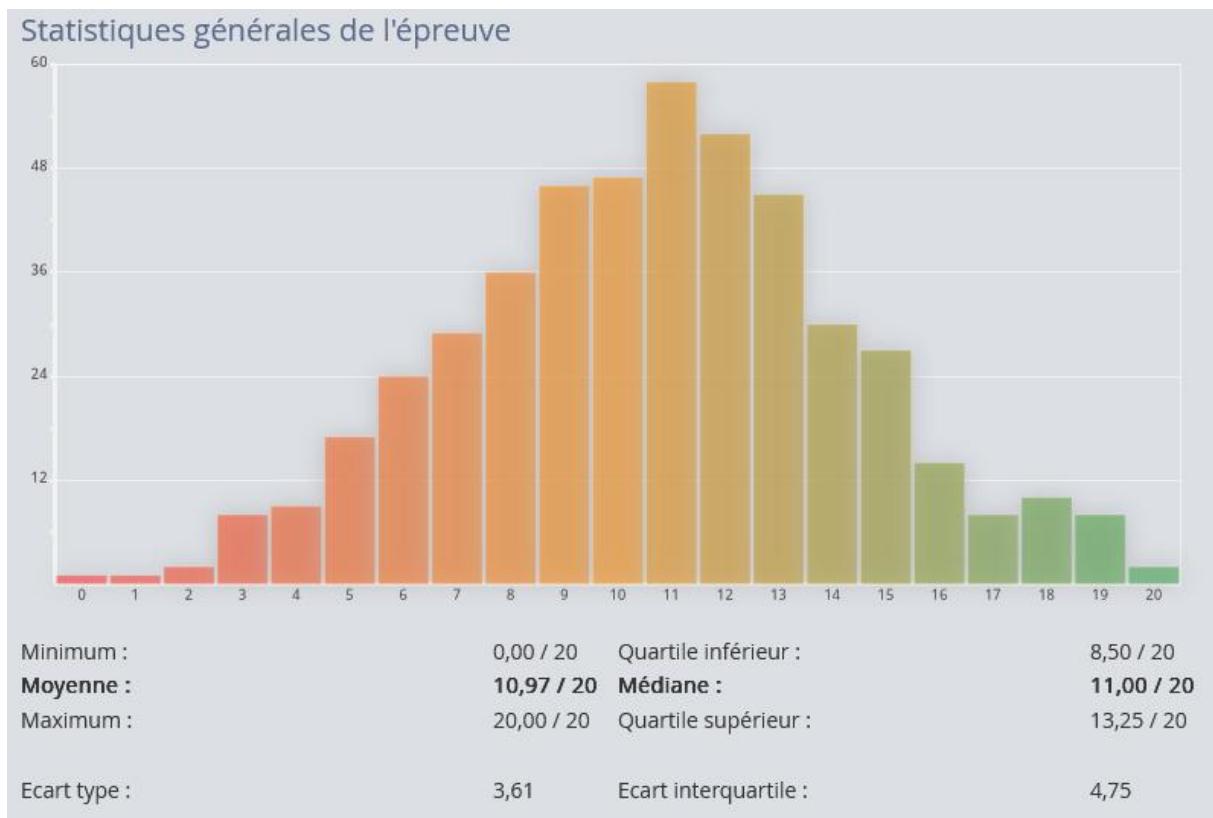
La moyenne de l'épreuve dans ce domaine est de 10,97 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 0 à 20). Les moyennes par composante sont les suivantes :

Composante enseignement moral et civique : 3,65 sur 8

Composante histoire : 7,44 sur 12

Jusqu'à 1 point pouvait être ajouté ou retiré si la maîtrise de la langue et la qualité de l'écriture n'étaient pas à la hauteur des attendus.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble des concours :



### 1.3.3.1. Analyse du sujet

Le sujet proposé articulait l'histoire et l'enseignement moral et civique, en lien avec les enjeux actuels de l'école. Le corpus documentaire, conséquent et varié, a offert des ressources intéressantes et adaptées pour concevoir des séquences au cycle 3. Les consignes étaient claires et explicites; certains candidats ont cependant eu des difficultés à les appréhender dans leur globalité.

Cette épreuve a permis d'identifier les candidates et candidats capables de se projeter dans une pratique professionnelle réaliste, maîtrisée et conforme aux attendus du métier. Néanmoins, certains n'ont pas su s'appuyer sur les documents proposés pour concevoir des séquences ou situations pédagogiques adaptées.

#### Principales difficultés rencontrées par les candidates et les candidats :

- Présentations linéaires et paraphrases sans véritable analyse personnelle ;
- Méconnaissance des distinctions entre objectifs, compétences et connaissances ;
- Justification des choix pédagogiques souvent absente ou incomplète ;
- Définition de la laïcité trop restreinte, centrée sur la liberté de croire ou non ;
- Manque de prise en compte des attendus pour des élèves de cycle 3 ;
- Orthographe, syntaxe et vocabulaire approximatifs ;
- Gestion du temps inégale, notamment au détriment de la partie EMC.

## **Points forts relevés :**

- Bonne capacité à structurer des séquences cohérentes et progressives ;
- Présentation sous forme de tableau, facilitant la lisibilité et la clarté ;
- Valorisation des activités impliquant les élèves (coopération, expression orale) ;
- Intégration ponctuelle d'approches interdisciplinaires ;
- Connaissances disciplinaires solides, associées à une réflexion pédagogique pertinente.

## **Conseils donnés aux candidates et candidats :**

Les candidates et candidats doivent montrer leur bonne connaissance du programme. Les situations proposées seront cohérentes au sein de séquences et séances orientées selon des objectifs précis en vue d'acquérir des compétences qui auront été clairement identifiées. Le réalisme des propositions traduit le fait que le candidat se représente de façon réaliste le travail d'un élève de cycle 3 et la conduite d'une classe. La qualité de l'orthographe, de la syntaxe et du vocabulaire sont indispensables pour de futurs professeurs des écoles.

## **COMPOSANTE HISTOIRE**

### **Cadrage du sujet**

Les copies présentaient fréquemment une lecture descriptive, linéaire et peu problématisée des documents. Les introductions restaient parfois très générales, sans aborder la question posée. Certains candidats ont oublié de contextualiser historiquement la période abordée, ou ont rédigé des productions hors sujet.

#### **Conseils :**

- Lire les documents dans leur totalité, en proposer une analyse synthétique et structurée.
- Mettre en relation les documents avec ses propres connaissances historiques et les attendus du programme.
- Souligner la continuité et la cohérence historique, en évitant les redites.

### **Séquence et exploitation pédagogique**

Des confusions entre objectifs, compétences, connaissances et lexique ont été relevées. La justification du document retenu dans la séquence était souvent peu précise ou absente. De rares copies définissaient clairement la place des élèves et celle de l'enseignant.

#### **Conseils :**

- Expliciter clairement les objectifs d'apprentissage et les compétences visées.
- Justifier de façon argumentée le choix et l'exploitation des documents.
- Structurer la présentation (titres des séances, phases, évaluation).
- Préciser la place du professeur des écoles et le rôle actif des élèves.
- Penser à l'intégration de démarches interdisciplinaires lorsque cela est pertinent.

## **COMPOSANTE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**

### **Définition de la laïcité**

De nombreux candidats ont restreint la définition de la laïcité à la liberté de croire ou de ne pas croire, sans mentionner la séparation des Églises et de l'État, la neutralité, ou la dimension constitutionnelle et législative du principe de laïcité. Certains termes n'étaient pas adaptés à un public d'élèves du cycle 3.

#### **Conseils :**

- Formuler une définition simple, claire et complète, adaptée au niveau CM2.
- Distinguer ses connaissances d'adulte de la manière de les présenter à des élèves.

### **Exploitation pédagogique**

Les exploitations pédagogiques se limitaient souvent à une paraphrase de la charte de la laïcité, sans activité engageante ni prise en compte des représentations initiales des élèves.

Des productions intéressantes ont été relevées, notamment lorsque des mises en action étaient proposées (débats...).

#### **Conseils :**

- Concevoir des activités mettant les élèves en action (débats, réécriture, arts visuels, coopérations...).
- S'appuyer sur les représentations initiales des élèves et les exploiter dans la progression des apprentissages.
- Distinguer clairement les rôles respectifs de l'enseignant et des élèves.
- S'appuyer sur les documents officiels tels que le guide de la laïcité.

#### *1.3.3.2. Quelques conseils aux candidates et candidats*

- Lire attentivement l'ensemble de la consigne avant de commencer à rédiger.
- Structurer systématiquement la réponse (titres de séances, place dans la progression).
- Soigner la langue écrite (orthographe, syntaxe, vocabulaire).
- Prioriser la lisibilité, la clarté et la cohérence des propositions pédagogiques.
- Aller au-delà de la paraphrase pour développer une véritable analyse, en mobilisant ses connaissances disciplinaires.
- Gérer le temps de l'épreuve de façon équilibrée.

Le concours a pour objectif de recruter de futurs professeurs des écoles. Les productions des candidates et des candidats doivent donc montrer leur projection dans le métier. Celle-ci passe nécessairement par une prise en compte des capacités et des besoins des élèves, et par une capacité à construire des situations d'apprentissage cohérentes, articulées avec le programme et qui favorisent l'engagement des élèves.

Les candidates et candidats qui ont su dépasser la simple restitution documentaire et qui ont fait preuve d'une réelle capacité d'analyse, d'une projection pédagogique pertinente et d'une adaptation au public d'élèves de cycle 3 ont été particulièrement valorisés.

#### 1.3.4. Domaine Arts

L'épreuve d'application dans le domaine « Arts » comporte pour cette session deux composantes sur les trois possibles : arts plastiques et éducation musicale.

Les deux sujets s'appuient sur un ou des points de programme et sont rédigés sur une trame commune. En tirant parti des éléments fournis dans un dossier, les candidates et candidats doivent « éclairer le jury sur [leur] connaissance du cadre réglementaire et des conditions spécifiques de l'enseignement » des arts plastiques et de l'éducation musicale sur un cycle particulier. Étaient attendues respectivement :

- une fiche de préparation, en arts plastiques, conçue pour des élèves de cycle 2 ;
- l'analyse critique d'une fiche de préparation, dans le domaine des univers sonores destiné à des élèves de petite section de cycle 1.

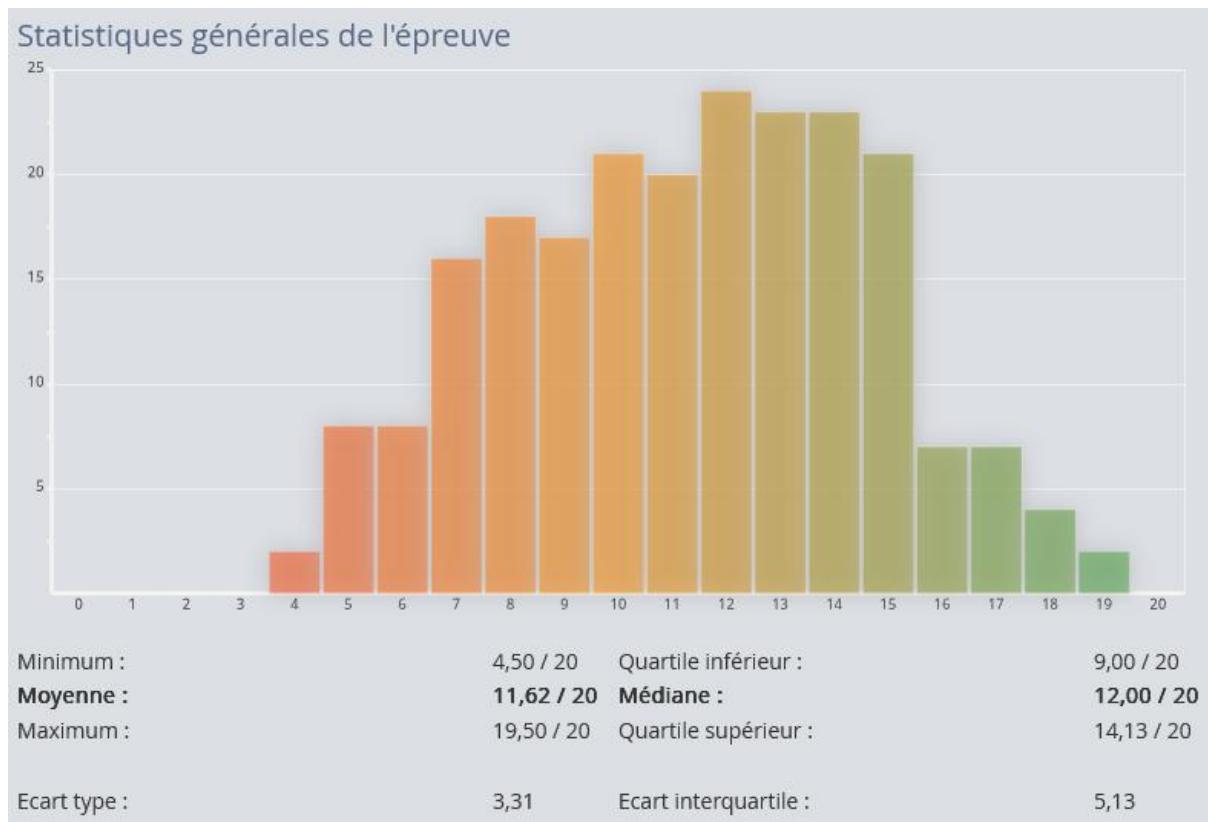
Les candidates et candidats n'ont pas rencontré de difficultés majeures.

La moyenne dans ce domaine est de 11,62 sur 20 (avec des notes qui s'étalent de 4,5 à 19,5).

Les moyennes par composante sont les suivantes :

- composante arts plastiques : 6,10 sur 10 ;
- composante éducation musicale : 5,55 sur 10.

Le diagramme statistique suivant apporte des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues sur l'ensemble de l'épreuve.



#### 1.3.4.1. Analyse du sujet

### COMPOSANTE ARTS PLASTIQUES

Les candidates et candidats disposaient :

- de ressources iconographiques susceptibles d'être mobilisées dans la conception et/ou le déroulé de la séance (document 1) :
  - o *Sorti de la poche*, Pierre Alechinsky, 1992, encre de chine et aquarelle sur vergé du XVII<sup>e</sup> siècle (pièce avec écriture et essais de plume), 19,5 x 13 cm, Paris, Centre Georges Pompidou ;
  - o *Le Mouton de St. Ex*, œuvre sur papier, sérigraphie, 35 x 35 cm, 1998, exemplaire n° 16/109, Bourges, Arthothèque du Cher ;
  - o *Rue Michel Le Comte*, Jacques Villeglé, septembre 1980, affiches lacérées marouflées sur toile, 131 x 133 cm, Paris, Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois ;
- d'une liste de contraintes didactiques et pédagogiques (document 2) ;
- d'un extrait intitulé *De l'écrit dans l'art, La lettre comme élément plastique* tiré de *Les Arts plastiques à l'école* de Claude Reyt, Armand Colin, 1998, page 59 (document 3) ;
- d'extraits des programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux - cycle 2 - Arts plastiques. Compétences travaillées BOENJS n°31 du 30 juillet 2020 (document 4).

Le jury a été sensible à :

- la lisibilité de la préparation (la présentation sous forme de tableau est efficace) ;
- l'inscription de la séance dans une séquence, voire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ;
- la connaissance des candidates et candidats de l'une ou des œuvres proposées (seule l'œuvre de P. Alechinsky faisait partie du corpus au programme du CRPE), ainsi qu'à leur connaissance de la place de l'écrit dans l'art ;
- la manière dont elles ou ils ont su tirer parti de cette familiarité pour :
  - o identifier les notions inhérentes à l'œuvre ou aux œuvres proposées et en tirer parti dans le cadre d'un cheminement artistique ;
  - o trouver la place de l'œuvre ou des œuvres dans le cheminement des élèves ;
- l'explicitation des objectifs d'apprentissage et des compétences travaillées dans le cadre de la séance proposée aux élèves ;
- la pertinence de l'activité déclinée dans la fiche de préparation, à son degré de réalisme, au temps accordé aux cheminements des élèves ;
- la mise en mots de consignes précises et claires ;
- la définition du rôle de l'enseignant ;
- l'anticipation des difficultés potentielles des élèves, l'anticipation de pistes d'étayage ;
- la référence au texte de C. Reyt souvent négligé (document 3) ;
- l'identification des traces liées à une institutionnalisation ou à un état des lieux à l'issue d'un temps de travail.

Certains candidats ont été mis en difficulté par :

- les œuvres proposées qui ont pu encourager un inapproprié « à la manière de » ;
- la non prise en compte des enjeux liés à l'écrit dans l'art ;
- le leurre de mobiliser conjointement tous les éléments de la liste des contraintes didactiques et pédagogiques ;
- la difficulté à rendre opérantes et concrètes les propositions ;
- la confusion entre le langage à mobiliser chez les élèves et le langage plastique à convoquer, voire introduire dans les échanges .

Les copies des candidates et candidats qui se positionnent et qui argumentent leurs choix, qui ont intégré les enjeux de l'enseignement des arts plastiques, qui tirent parti des liens interdisciplinaires possibles à tisser sont valorisées : les connaissances culturelles qui viennent densifier les propositions pédagogiques également. Le rôle de l'enseignant est primordial. Le PEAC, les questions aux traces, à l'évaluation et les propositions de différenciation sont nécessaires.

## **COMPOSANTE UNIVERS SONORES**

Les candidates et candidats disposaient :

- d'une chanson traditionnelle, *Un Canard a dit à sa cane* - (source : Musique Prim' – réseau canopé) ;
- d'une fiche de préparation à analyser (document 2) ;
- d'extraits de *La Danse chez les tout-petits*, cycle 1, Comptines et jeux chantés dansés, IA de Moselle, Académie de Nancy-Metz ;
- d'extraits du programme du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 1). Compétences travaillées, BOEN n°25 du 24 juin 2021 (document 4).

Le jury a été sensible à :

- l'identification des failles et forces de la préparation proposée ;
- l'appréhension des enjeux d'un apprentissage vocal, d'une pratique partagée, des variations possibles au service d'une pratique régulière ;
- la prise en compte des spécificités, des besoins des élèves de petite section à l'école maternelle ;
- aux réajustements et/ou prolongements didactiques et pédagogiques proposés au service d'une démarche de création artistique.

Les candidates et candidats ont produit des analyses pertinentes, la compréhension des programmes et la connaissance des capacités des élèves est pertinente dans l'ensemble. Elles ou ils sont conscients des enjeux du domaine des univers sonores.

Les forces de la fiche de préparation ont été identifiées :

- objectifs clairement ciblés ;
- adéquation de l'activité avec les programmes ;
- lien entre les deux domaines ;
- rôle de l'ATSEM ;
- bilan de la séance.

Les failles ont rarement été repérées dans leur exhaustivité :

- absence :
  - o de cadrage temporel ;
  - o d'éléments concernant les processus d'apprentissage et du chant et de la ronde ;
  - o de moyen de mise en mémoire à communiquer, de répertoire ;
- existence de deux objectifs sur une séance ;
- des constats dans un bilan sans analyse.

Ces failles constituent une des sources de propositions de réajustements et/ou de prolongements (place du langage, modalités d'étayage en fonction des élèves, proposition d'un répertoire adapté aux élèves de petite section). Les candidates et candidats capables de les identifier, de se positionner et d'argumenter leurs choix sont valorisés, leurs connaissances culturelles permettent de renforcer la pertinence de leurs propositions pédagogiques, de faire des liens interdisciplinaires chargés de sens.

#### *1.3.4.2. Quelques conseils aux candidates et candidats*

Il appartient aux candidates et aux candidats :

- de prendre le recul nécessaire pour saisir les enjeux d'un sujet ;
- d'utiliser tous les documents du dossier (lecture attentive des consignes, analyse précise des documents fournis) ;
- de se projeter dans le rôle de l'enseignant tant dans le cadre de la production de fiche de préparation que dans l'analyse d'une fiche ;
- d'expliciter l'intérêt des œuvres de référence, de mobiliser leurs connaissances liées au langage plastique, musical.

Les candidates et candidats ont également à enrichir leur culture artistique et à approfondir les approches didactique et pédagogique liées aux disciplines artistiques, sans oublier les gestes de base du professeur qui enseigne, qui anticipe pour identifier les obstacles cognitifs et/ou techniques, les questionnements envisageables, les explicitations nécessaires, les différenciations possibles et les modalités d'évaluation. Il convient de penser aux traces possibles à constituer pour les élèves et à la cohérence du parcours artistique de ces derniers.

Les candidates et candidats doivent aussi :

- traiter de manière équilibrée les deux parties ;
- témoigner d'une qualité d'expression : être explicite en préservant clarté, précision et concision, et respecter l'orthographie et la grammaire.

## 1.4. Épreuve écrite en langue régionale

### *Descriptif de l'épreuve*

**Durée :** 3 heures

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 1

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

#### **Épreuve :**

L'épreuve comprend trois parties :

- commentaire d'un texte en langue régionale ;
- traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de questions de grammaire ;
- commentaire d'un document pédagogique.

### 1.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

Cette année, 48 candidates et candidats ont composé en langue régionale : 22 pour les concours publics, 26 pour les concours privés. Les copies ont été corrigées par des binômes de correcteurs et correctrices selon le principe de double correction.

Le diagramme statistique suivant montre la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats à l'ensemble des concours spéciaux en langue régionale :

## Statistiques générales de l'épreuve



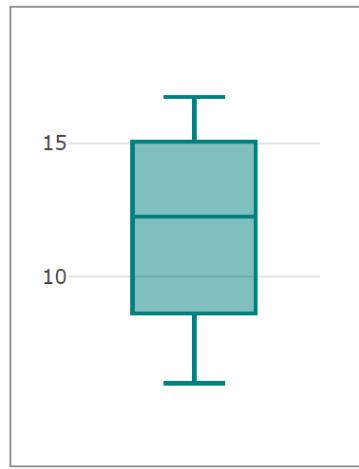
Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve écrite en langue régionale selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public spécial langue régionale	22	9,33
CRPE externe privé spécial langue régionale	16	8,75
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	7	14,11
2 <sup>d</sup> CRPE interne public spécial langue régionale	0	/
2d CRPE interne privé spécial langue régionale	3	14,25
<b>Tous concours</b>	<b>48</b>	<b>10,14</b>

Les éléments statistiques suivants apportent des informations complémentaires sur la répartition des notes obtenues par les candidates et candidats admissibles aux épreuves orales.

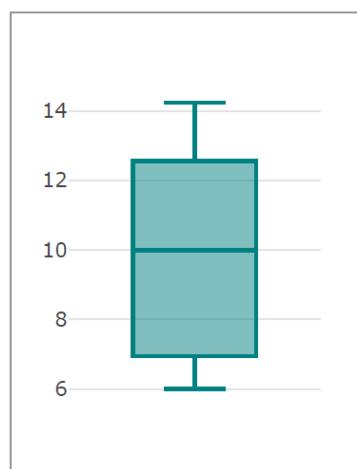
### **Concours externe public spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles : 11.82 /20.00  
Ecart type : 3.33  
Q1 : 9.50  
Médiane : 12.25  
Q3 : 14.50  
Minimum : 6.00  
Maximum : 16.75



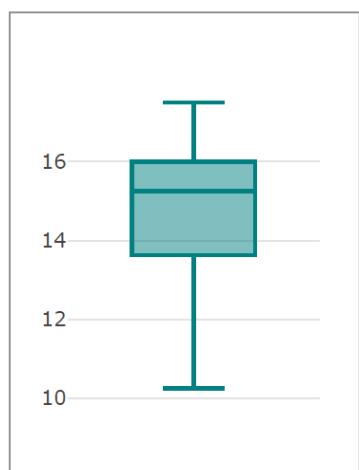
### **Concours externe privé spécial langue régionale**

Moyenne Admissibles : 10.14 /20.00  
Ecart type : 2.45  
Q1 : 7.25  
Médiane : 10.00  
Q3 : 12.00  
Minimum : 6.00  
Maximum : 14.25



### **Concours externe privé spécial langue régional Diwan**

Moyenne Admissibles : 14.75 /20.00  
Ecart type : 2.20  
Q1 : 14.75  
Médiane : 15.25  
Q3 : 15.50  
Minimum : 10.25  
Maximum : 17.50



#### 1.4.2. Analyse du sujet

##### **ATTENDUS DE L'EPREUVE :**

L'épreuve écrite de langue régionale vise à évaluer la maîtrise de la langue bretonne des candidates et candidats, leur connaissance du fonctionnement de la langue et leur capacité à analyser un document pédagogique.

Dans la première partie, ils doivent montrer qu'ils sont capables, d'une part, de comprendre un texte long et exigeant, d'y saisir des significations implicites et des nuances fines et d'autre part, de s'exprimer de façon courante en utilisant la langue de façon flexible, efficace et pertinente dans le registre adapté. Le support proposé est un extrait de roman, nouvelle ou récit, classique ou contemporain, choisi pour la qualité de sa langue, son contenu culturel et sa valeur littéraire. Il est accompagné d'un guidage. C'est à partir de la compréhension du texte, et de ses éléments tant explicites qu'implicites, que les candidates et candidats doivent construire leur commentaire et affirmer leur maîtrise des compétences attendues en langue bretonne. Le jury attend des candidates et des candidats qu'ils rédigent un développement structuré et argumenté, s'appuyant sur le texte et prenant en compte les repères culturels qui s'y rapportent.

L'exercice de traduction permet d'apprécier la compréhension fine des candidates et candidats en langue bretonne ainsi que leur capacité à restituer le sens du texte en français, montrant ainsi leur compétence d'expression dans une langue dont le jury attend qu'elle soit précise et de qualité. Des questions de grammaire permettent de vérifier les connaissances des candidates et des candidats sur le fonctionnement de la langue bretonne. Le jury évalue la justesse, la clarté et la précision des réponses portant sur des faits de langue essentiels.

La troisième partie a pour objectif d'apprécier la capacité des candidates et candidats à analyser un document pédagogique. Le support proposé est un document pour l'enseignant, un extrait de manuel scolaire, un document pour l'élève, une production d'élève, etc. Il est attendu des candidates et candidats qu'ils identifient le support, y repèrent des objectifs d'apprentissage – langagiers et disciplinaires – et en proposent une analyse didactique en lien avec les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école.

Dans les trois parties – commentaire d'un texte en breton ; traduction et grammaire ; commentaire d'un document pédagogique – le jury attend des candidates et candidats des réponses organisées et précises, rédigées dans une langue claire et d'un haut niveau de correction.

Le jury a estimé que le sujet proposé était de bonne longueur et que les candidates et candidats pouvaient le traiter dans le temps imparti. Il permettait de bien évaluer les connaissances et compétences des candidates et candidats sur les différentes attentes du concours.

## COMMENTAIRE D'UN TEXTE EN LANGUE BRETONNE

### Analyse du sujet

Le jury a choisi cette année un extrait d'une nouvelle écrite par Christian Braz et publiée par la maison d'édition Embannadurioù Al Liamm en 2020.

Le recueil est intitulé Kroashent-tro Danevelloù 2 et se compose de 8 nouvelles. On y retrouve les thèmes de prédilection de l'auteur, c'est-à-dire les luttes sociales et écologiques, les croyances locales, les relations multi-générationnelles.

Plus précisément, les thèmes abordés dans ce recueil sont les gilets jaunes (2018), les « troubles » en Irlande du Nord, la Résistance en Bretagne pendant la seconde guerre mondiale, la guerre froide et le mur de Berlin, les croyances populaires autour d'une fontaine miraculeuse. Une très belle nouvelle met en scène un jeune homme qui aide un vieillard à s'enfuir de l'EHPAD où il se meurt lentement pour lui permettre de passer une dernière nuit sur le Mont St-Michel dans les Monts d'Arrée.

Kroashent-tro Danevelloù 2 est un recueil riche et varié, écrit dans une langue moderne, sur des thèmes riches et d'actualité, qui montre la vivacité de la littérature bretonne, en phase avec son temps.

Le texte qui a été proposé à l'analyse des candidates et candidats cette année est un extrait de la nouvelle intitulée Gwez (Arbres) qui met en scène un homme jeune qui séjourne dans la maison qu'occupait son grand-père, aujourd'hui décédé.

Ce retour aux sources est l'occasion pour le personnage de se remémorer son grand-père, ce que celui-ci lui a apporté et aussi tout ce qu'il n'a pas eu le temps de dire à son petit-fils ou ce que celui-ci n'a pas voulu entendre.

Nous avons donc là une réflexion sur la relation filiale, sur la passation de mémoire, sur l'instruction, l'éducation, l'éveil aux choses essentielles de la vie.

Ainsi, le texte traite du rapport à la nature. Quel rapport avons-nous à la nature aujourd'hui ? Comment la traite-t-on ? Comment la respecte-t-on ou comment lui manquons-nous de respect ? La génération du grand-père respectait la nature comme on respecte une divinité, la génération du personnage central, le petit-fils, exploite la nature sans vergogne, surtout dans un contexte d'agriculture intensive qui mène souvent à l'asservissement de la terre à l'activité humaine.

Le jury a volontairement choisi un texte moderne, publié en 2020, et écrit dans une langue accessible. Nous n'avons relevé que peu de difficultés lexicales, la langue est fluide et standard. Notons seulement le problème de la méconnaissance par quelques candidates et candidats du mot « taouarc'h » (tourbe) en breton, et peut-être d'ailleurs aussi la méconnaissance du mot « tourbe » en français. Le jury n'a pas jugé utile d'expliquer le mot breton par une note de bas de page. Cette ignorance est d'autant plus regrettable que le mot en question se trouvait dans la partie du texte à traduire en français.

Le jury rappelle que le sujet de concours peut s'appuyer sur un texte écrit dans n'importe quelle variante de la langue : le breton de Pleyben à la session de 2022, celui du Haut-Léon en 2023. Rien n'empêcherait le jury d'ailleurs de choisir un texte écrit en vannetais. Cette diversité des dialectes du breton fait sa richesse et il nous appartient de la mettre en valeur.

On attend des candidates et candidats qu'ils soient capables de lire des textes de ce niveau, dont la qualité d'écriture va de pair avec une langue élaborée, et qui, certes, nécessitent un effort, mais dont la lecture permet de s'imprégner d'un breton écrit remarquable.

#### Remarques sur les copies des candidates et candidats :

Un guidage a été proposé aux candidates et candidats. Ce guidage reste une proposition et chacun pourra choisir de s'en affranchir. Le jury a cependant la naïveté de penser que les pistes suggérées ne sont pas totalement inutiles.

La consigne était la suivante :

Savit ur pennad-skrid e brezhoneg diwar an destenn-mañ. Evit hen ober e c'hellit :  
- displegañ pouez an traoù tennet eus an natur e buhez an dud gwechall.  
- displegañ petra eo bet emdroadur ar maeziou hervez an tad-kozh.  
- diskouez al liamm etre an daneveller hag e dad-kozh.

On voit là que la piste était tracée : les thèmes suggérés sont des passages obligés et aucune analyse du texte ne pourrait être complète ou satisfaisante si un de ces trois points manquait à l'appel.

Les bonnes copies sont celles qui ont su allier un haut niveau de compréhension à de solides qualités d'expression. Les meilleurs candidats se sont démarqués par la clarté de leur commentaire, c'est-à-dire leur aptitude à proposer un propos structuré montrant leur compréhension fine du texte et de ses enjeux. Le jury a su apprécier des commentaires bien organisés – introduction, conclusion, développement d'idées-forces structurées en paragraphes –, rédigés dans une langue claire et d'un haut niveau de correction. Les meilleures copies se sont distinguées en combinant la netteté de l'explication et la qualité de l'expression, soutenue par une syntaxe élaborée et un vocabulaire riche et personnel.

Les productions qui se sont démarquées sont celles qui ont su proposer un plan original, des pistes d'analyse différentes ou repensées de celles proposées, tout en se référant au texte, et qui ont fait appel à des axes culturels ou à des références littéraires à bon escient (mise en réseau de textes), en s'appuyant sur d'autres œuvres traitant du même thème.

Le texte a dans l'ensemble été bien compris par la plupart des candidates et candidats, mais la qualité du développement est hétérogène.

Il est attendu des candidates et candidats qu'ils se détachent du texte pour analyser les axes proposés (ou choisis par eux-mêmes). Il faut donc se méfier de la paraphrase. Il est

tout à fait possible de s'appuyer sur les axes d'entrée proposés, surtout si on se sent peu à l'aise avec l'exercice.

Dans l'ensemble, la première partie sur le lien avec le grand-père a été bien traitée, la deuxième et la troisième partie sur la relation à la nature ont été moins bien cernées et sont restées plus superficielles.

Le jury a souvent bien apprécié des commentaires bien structurés. Attention cependant à ne pas oublier la conclusion.

A l'inverse, les copies défaillantes souffraient à la fois d'un défaut de compréhension du texte et d'une maîtrise de la langue nettement insuffisante compte-tenu des attentes du concours. La plupart de ces copies contenaient plusieurs des caractéristiques suivantes :

- structuration insuffisante des idées : pas de plan ; introduction et conclusion absentes ou superficielles ;
- compréhension lacunaire et faiblesse du propos : imprécisions, confusions, explications lapidaires, commentaire peu ou mal argumenté, simple reprise des éléments du texte ;
- expression écrite laborieuse et imprécise : pauvreté du lexique, syntaxe défaillante.

#### **Le jury attend du candidat un commentaire composé.**

Le jury attend des candidates et des candidats qu'ils produisent un commentaire organisé et marqué par un usage des paragraphes. C'est à travers cet exercice qu'il peut vérifier la bonne compréhension du texte par la candidate ou le candidat, sa capacité à formuler ses idées de manière pertinente et la qualité de la langue utilisée (richesse lexicale et syntaxique, correction grammaticale et orthographique).

Il est donc attendu des candidates et candidats un propos problématisé et organisé selon un plan clairement annoncé, une argumentation étayée et fondée sur des idées, des références et des exemples précis :

- une courte introduction présente le texte (genre, époque, auteur) par une phrase d'accroche, et propose un fil conducteur au commentaire, en le problématisant et annonçant le plan du développement, qui peut reprendre les parties proposées dans le guidage ;
- un développement structuré en paragraphes montre la compréhension du texte et la qualité d'analyse ; on attend une mise en avant de l'implicite, des références à d'autres œuvres littéraires. Se rappeler que les citations ne remplacent ni l'argumentation ni l'explication, mais sont là pour les étayer ; on sera vigilant à ne pas confondre l'auteur, le narrateur, les personnages ;
- une conclusion pertinente prend la forme d'une phrase de synthèse – qui peut reprendre les conclusions partielles de chaque partie – et propose une ouverture.

Le guidage propose une structure pour le développement, et si les candidates et candidats ont la liberté de ne pas s'en emparer, le jury précise qu'il n'est pas nécessaire de chercher des propositions originales ou inattendues, notamment si celles-ci sont au prix de la clarté du propos et de la cohérence avec le texte. Les bonnes copies sont celles qui ont fourni une réelle analyse, c'est-à-dire un commentaire du texte proposant une hauteur de vue vis-à-vis de celui-ci et étayé de références littéraires et culturelles

pertinentes permettant d'en éclairer la lecture. Certaines copies étaient bien structurées, grâce notamment à un usage pertinent des connecteurs.

Quelques commentaires sont restés très descriptifs, avec beaucoup de paraphrase.

## Qualité de la langue

Le jury note un niveau de maîtrise de la langue de bonne qualité, tout en constatant des erreurs récurrentes (et que l'on retrouve d'année en année) :

- place du verbe dans la phrase, caractérisée par l'emploi systématique de la structure Sujet-Verbe-Complément ou le positionnement du verbe en tête de phrase ;
- approximations syntaxiques et lexicales ;
- confusions dans l'usage des différentes formes de *bezañ* et confusion entre « être » et « avoir » ;
- emploi du radical en tant qu'infinitif ; "ar skolaer a c'hell \*displeg" ;
- construction défaillante du participe passé, du complément du nom, de la négation ;
- « *meur a* » doit être suivi d'un nom au singulier (et non pluriel) ;
- emploi défaillant des prépositions « *ouzh* », « *rak* », « *da* » (*doujañ da, kaout aon rak...*) ;
- confusion dans l'emploi des particules verbales : « *e* » et « *a* » ;
- erreurs fréquentes dans les mutations (\**ne troc'he ket / ne droc'he ket*) ;
- quelques mots à savoir orthographier (simple consonne/consonnes doubles) : *Gwelet/sellet, follenn* ;
- savoir le genre des mots et la mutation correspondante : *geriaoueg / ur c'heriaoueg* ;
- le jury a relevé des erreurs sur les articles (*ar / al lizher*) ;
- attention à l'emploi de "*nemet*" ;
- on distinguera bien les verbes *anavezout* et *gouzout* ;
- il n'y a pas de tilde sur tous les "*n*" ;
- attention à l'accord, qui se produit lorsque le sujet au pluriel précède le verbe, à la forme négative : forme plurielle pour le verbe : *An dud ne vezont ket gwelet* ;
- forme négative obligatoire avec l'adverbe "*ebet*" ;
- dénombrer implique l'utilisation du singulier lorsque le nom suit immédiatement le nombre : "*\*An daou dud-se*"/*An daou zen-se*.

A noter quelques réussites, tel l'emploi peu fréquent de la forme impersonnelle ou du conditionnel : "(...) *neuze e c'hellfed soñjal eo ur paotr lentik*".

## TRADUCTION ET GRAMMAIRE

### Traduction :

Le passage proposé à la traduction a toujours été jusqu'à présent choisi dans le texte support (même s'il pourrait, selon les instructions officielles, être tiré d'un autre texte), les candidates et candidats en connaissent donc le contexte et la situation dans le récit,

ce qui facilite grandement le travail. Il va par conséquent de soi que la réalisation de la traduction doit impérativement venir après le travail sur le commentaire du texte, pour s'assurer que la compréhension fine du texte est impeccable.

Citons ici quelques unités à traduire qui ont mis quelques candidates et candidats en difficulté :

- Comme dit *supra*, le mot « *taouarc'h* » a posé problème à plusieurs candidates et candidats qui ne connaissaient pas le mot en breton, mais qui ne semblaient pas non plus savoir ce qu'est la tourbe en français. Compte tenu de l'importance de la tourbe dans l'histoire de la Bretagne, cette méconnaissance est regrettable.
- Certains candidats n'ont pas su ce à quoi faisait référence « *Yeun Elez* ». Cela relève à nouveau d'une méconnaissance des Monts d'Arrée, élément pourtant incontournable dans la culture bretonne, la géographie...
- « *Lenn* » : le mot peut signifier « lac » ou « lire ». Dans le contexte, il nous paraît difficile de confondre l'un pour l'autre. Il s'agit bien sûr ici du sens toponymique « lac, étang ».

Lors du passage à la langue cible, c'est le rendu en français – fidélité au sens, correction de la langue, capacité à élaborer une phrase complexe – qui a fait la différence entre les propositions des candidates et candidats.

Les bonnes traductions sont des textes qui ont su être fidèles au texte de Kristian Braz et rédigés dans un français bien maîtrisé. De ce point de vue, certaines traductions respectent les attendus du concours : niveau de langue, précision du lexique, tournures de phrase, orthographe bien maîtrisée. Les traductions les plus faibles ont généralement confirmé une compréhension insuffisante, déjà décelée dans le commentaire. Souvent lacunaires ou approximatives, ces propositions ont révélé des défauts de compréhension qui ont induit des contre-sens, voire des non-sens. Par ailleurs, ces textes étaient rédigés dans une langue dont le niveau ne correspond pas aux attentes du concours.

Le jury tient à rappeler que le chemin menant à une bonne traduction nécessite quelques passages obligés. Dans la phase de compréhension, il est nécessaire de tenir compte du contexte général proposé par le texte pour proposer une traduction cohérente.

La maîtrise des fondamentaux – lexique, syntaxe, grammaire du nom – est essentielle à cette étape et certains candidats n'ont pas pu entrer dans une compréhension fine par manque de connaissance sur des faits de langue. De la même façon, nous conseillons aux candidates et candidats de se pencher sur la stylistique de la traduction et de se familiariser avec les notions de transposition, de modulation, d'équivalence, d'étoffement...

Le jury a également noté que la ponctuation n'est pas suffisamment prise en compte par les candidates et candidats comme repère de bonne compréhension du texte.

On conseillera ensuite de composer la phrase à partir des éléments connus et du contexte, et de chercher à rendre le sens global dans la langue cible en se détachant du mot-à-mot. A ce stade, il convient de faire des choix entre le rendu général du texte et des éléments précis sur lesquels les candidates et candidats pourraient se retrouver en difficulté (tournure de phrase, lexique). Le jury rappelle qu'une absence de traduction est

pénalisée. Il est donc important de faire une proposition qui, dans certains cas, pourrait paraître insatisfaisante parce qu'approximative, mais qui, *a minima*, a du sens et est cohérente.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier de relire sa traduction en veillant à la qualité du français : orthographe, accords, conjugaison, ponctuations, etc. L'appropriation de ces principes de traduction nécessite bien sûr un entraînement régulier.

### Grammaire :

Dans cet exercice, le candidat doit montrer qu'il maîtrise le fonctionnement de la langue et qu'il est capable de l'expliquer pour l'enseigner. Il doit le faire à travers des réponses claires et bien rédigées. Cette partie nécessite de maîtriser les fondamentaux de l'analyse grammaticale, étayée par la connaissance du lexique approprié. Cela n'implique pas une connaissance exhaustive de la terminologie grammaticale, mais nécessite de maîtriser les termes de base et leur définition en contexte. Le jury a valorisé la précision dans l'analyse et invite les candidates et candidats à approfondir leurs connaissances et à s'entraîner régulièrement.

Les segments retenus pour l'analyse grammaticale ne sont pas choisis pour leur complexité éventuelle, il s'agit plutôt et surtout de donner l'occasion aux candidates et candidats de montrer qu'ils maîtrisent la grammaire du breton bien sûr, mais aussi qu'ils ont mené un travail de réflexion sur le fonctionnement de la langue. Pour ce faire, nous ne saurions trop conseiller aux candidates et candidats de prendre du recul par rapport à la structure du segment concerné et d'opérer des va-et-vient avec d'autres constructions comparables. Une comparaison avec d'autres langues peut être pertinente et offrir un éclairage intéressant quand il s'agit de montrer la similitude ou au contraire la différence avec une autre langue.

Cette partie requiert de la précision au niveau du lexique grammatical : particule verbale, pronom, préposition... Dans le cas de verbes, il est nécessaire de préciser le temps et la voie (passive, active) employés. Les temps doivent être bien et précisément nommés.

Quelques éléments de traitement possible des segments proposés :

**Linenn 3 « Evel pa vije dec'h e wel e dad-kozh e korn an oaled [...] »** Dire à quel mode et à quel temps est la subordonnée. Pourquoi ce choix ?

Nous avons ici un conditionnel irréel, par opposition au potentiel.

Le grand-père est décédé, d'où l'irréel, nous aurions pu avoir sinon : *evel pa vefe ...*

Le conditionnel présent ou potentiel est noté par un suffixe en « *f* » : « *Ma labourfen em befe arc'hant* » (Si je travaillais je serais riche). Il porte sur une hypothèse réalisable.

Le conditionnel passé, irréel est noté par un suffixe en « *j* » : *Ma'm bije labouret em bije arc'hant* » (Si j'avais travaillé, j'aurais été riche).

L'irréel fait aussi référence à des hypothèses improbables : « *Ma vijes un evn* » (Si tu étais un oiseau).

On l'utilise aussi pour des souhaits : « *Ret e vije* », « *Poent e vije* ».

**Linenn 22 « [...] lakaat tan er paper briñsoù koad fagod warnañ [...] »** Analyser l'élément souligné et préciser à quel autre élément il se rapporte.

« *Warnañ* » est une préposition de localisation. Elle se conjugue (comme beaucoup d'autres prépositions : *gant / ganin, da / din, ...*) par l'adjonction d'un suffixe à la base « *warn-* » : *warnon, warnout, warni*.

Les formes peuvent varier selon les régions, ainsi, nous trouverons dans le Léon : « *warnezhañ* », dans le pays de Vannes : « *arnehoñ* ».

Ces formes peuvent expliquer certains bretonnismes : « il l'a mis sur lui ».

« *Warnañ* » se rapporte à « papier » : *briñsoù koad fagod a oa war an tammoù paper*.

**Linenn 31 « [...] dre ma oa roueshoc'h-roueshañ an dud, e oa aet stankoc'h-stankañ ar gwez [...] »** Analyser les deux éléments soulignés.

Cette structure exprime une idée de progression : « de plus en plus », le même adjetif est répété et on lui adjoint le suffixe marque du comparatif « *-oc'h* » et le suffixe marque du superlatif « *-añ* ».

Notons la variante selon laquelle nous pouvons, avec le même effet sémantique, juxtaposer le comparatif et l'adjectif : « *kreñvoc'h-kreñv e klever ar binioù* ».

## COMMENTAIRE D'UN DOCUMENT PEDAGOGIQUE

Cet exercice a pour objectif d'apprécier la capacité des candidates et candidats à analyser un document pédagogique. Au fil du guidage, et en fonction du document proposé, l'appréciation du commentaire prend appui sur les capacités à :

- identifier le document et l'activité de classe proposée: nature du document, domaine disciplinaire concerné, principal objectif visé, place dans la séquence/séance, type de mise en activité des élèves ;
- repérer les objectifs visés : enjeux de formation et champs d'apprentissages, tâche à réaliser, compétences disciplinaires travaillées, activités langagières mobilisées ;
- proposer une analyse didactique en classe bilingue : identification des obstacles linguistiques prévisibles et apports des outils nécessaires, appui sur le français et liens entre les deux langues, interventions de l'enseignant (aide différenciée à apporter, stratégies de correction de la langue et de rétroaction), pistes d'évaluation en lien avec les objectifs visés.

Dans un premier temps, il est important de présenter, de décrire le document. C'est un point essentiel pour introduire le commentaire.

L'utilisation du document proposé dans sa forme figée n'est pas une obligation. Il est intéressant que les candidates et les candidats donnent leur avis sur son mode d'utilisation et sur le cycle concerné. On pourra aussi suggérer des modifications du support proposé ; quels que soient les choix, ils doivent être justifiés.

Les objectifs doivent être précis et non généraux. Ainsi, il faut placer la séance dans une séquence, identifier les prérequis, préciser chaque étape de la séance en y intégrant des activités orales et écrites.

Dans le cas présent, et comme à l'habitude, les questions proposées n'étaient qu'une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée, et il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.

Les candidates et candidats qui ont su se démarquer sont ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Nous attirons l'attention des candidates et candidats sur l'importance qu'il convient de donner à la place et au rôle de l'enseignant.

Le langage et l'expression en langue-cible sont centraux dans toutes les matières. Dans une activité orale, il s'agit de chercher à favoriser les échanges entre les élèves ; l'expression écrite est aussi un attendu.

Ainsi, il est nécessaire de proposer des structures langagières précises, d'identifier les obstacles linguistiques et de proposer des stratégies de remédiation. Quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages, peut-on envisager un travail en amont... ?

L'épreuve était guidée mais la place de la transmission / construction de l'expression a été trop peu approfondie, beaucoup de candidates et candidats se sont limités à un apprentissage de vocabulaire par les élèves. On attend du professeur qu'il guide les élèves vers une utilisation autonome de la langue et qu'il leur donne les moyens d'y parvenir. Il s'agit de proposer des structures langagières précises, d'entraîner les élèves, de prévoir un étayage. Il convient aussi de se poser la question de la correction, de se demander quelles activités permettraient de stabiliser ces apprentissages, d'identifier les obstacles linguistiques et de proposer des stratégies de remédiation de la langue.

#### Quelques remarques sur les copies :

- Certains candidats ont oublié de présenter le document. C'est pourtant un point essentiel pour introduire le commentaire.
- Les objectifs pédagogiques ont bien été présentés par certains, mais plusieurs candidates et candidats n'ont pas suffisamment utilisé le document et n'ont proposé que des objectifs très généraux, pouvant être calqués sur n'importe quelle séance de sciences.
- Les questions proposées étaient une aide à la construction d'une réponse argumentée et structurée ; il ne s'agissait pas de répondre à chaque question individuellement.
- Le jury demande aux candidates et candidats de systématiquement penser aux objectifs linguistiques en ne se limitant pas au seul vocabulaire.

Chaque étape de la séance doit être bien identifiée en y intégrant des activités orales (pour favoriser les échanges entre les élèves) et écrites (trace écrite, dessins, schémas), en faisant en sorte que les élèves soient acteurs de leurs apprentissages.

Les candidates et candidats qui ont su se démarquer sont celles et ceux qui ne se sont pas contentés de lister les objectifs, mais qui ont également expliqué comment les atteindre et par quels moyens.

Placer la séance dans la séquence. Quels sont les prérequis ?

Analyse du document pédagogique : tous les candidats avaient un avis sur l'utilisation ou non du document et sur le cycle, mais très peu ont justifié leur propos.

Quelques suggestions de traitement du sujet :

Le document proposé est un extrait d'un manuel de mathématiques, le chapitre porte sur les fractions.

Source : Embannadurioù Accès, 2023 (dornlevr ar skoliad), pajenn 45, troet gant TES.

Titre du document : Deskiñ penaos ober gant doareoù a bep seurt evit skeudenniñ ar c'hevrennoù. Embannadurioù TES.

Consigne : Analysez le document et répondez en breton. Après avoir décrit le document rapidement, expliquez :

- I. Quels sont les objectifs pédagogiques de ce document. Dites à quel cycle il est destiné.
- II. Quelles compétences linguistiques l'élève doit-il maîtriser avant de faire ces travaux.
- III. Quels exercices ou jeux supplémentaires pourriez-vous proposer pour aider les élèves à besoins particuliers.

Comme dans la partie sur le commentaire linguistique, ce guidage aide considérablement le candidat. Il convient sans doute de profiter de ces propositions, sans oublier, dans la mesure du possible, de s'affranchir d'un guidage qui pourrait être trop contraignant. Les bonnes copies montrent une prise de liberté et parfois de risque dans le traitement du sujet.

Le jury attend du candidat qu'il prenne de la distance par rapport à ces outils pédagogiques et qu'il n'hésite pas à les critiquer s'il les trouve imparfaits ou fautifs et à en proposer d'autres le cas échéant, ou à les transformer si besoin.

Ce manuel s'adresse à des élèves de cycle 3, CM1 par exemple.

Cette page de manuel permet de travailler sur les équations, de les décomposer, de comparer les grandeurs et de mesurer.

Il convient, avant de travailler sur cette page, de savoir lire et écrire les équations. Ce document interviendra donc en fin de séquence, pour l'évaluation finale peut-être d'ailleurs, ou pour la remédiation.

On travaillera sur les numéraux masculins et féminins, sur les mutations après les numéraux, même si ce point ne figure pas bien sûr parmi les objectifs principaux.

Notion de numérateur et de dénominateur.

Pour les élèves en difficulté ou à besoins particuliers, nous pourrons proposer de dessiner, c'est-à-dire de faire une représentation graphique de la fraction, de manipuler des objets de tailles différentes. Découper un gâteau peut être d'une grande aide.

#### 1.4.3. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidates et candidats :

- s'exprimer dans un langage simple et clair, en respectant le registre de la langue écrite, en breton et en français ;
- construire une argumentation bien structurée, en cherchant à donner de la profondeur aux réponses. Il est nécessaire, pour dépasser les réponses superficielles, d'une part, de fouiller sa lecture afin d'accéder à une compréhension permettant une réelle analyse et, d'autre part, de proposer des réponses argumentées dans lesquelles les idées seront étayées par des exemples et des références ;
- apporter soin et rigueur à son écriture et à sa présentation. Le manque de soin dans l'écriture, l'organisation et la présentation de la copie, ne facilite pas la lecture, et les candidates et candidats sont invités à utiliser la totalité du temps alloué pour faciliter le travail du jury ;
- s'approprier et approfondir la grammaire et le lexique afin de développer l'expression en breton, notamment pour la description, l'explication, la narration et l'argumentation : le jury attend des candidates et candidats qu'ils rédigent des réponses dans lesquelles concordent netteté du propos, justesse sémantique et rigueur grammaticale. La fréquentation régulière d'une grammaire bretonne est indispensable dans une double perspective de correction grammaticale et d'analyse des faits de langue ;
- lire des textes de natures diverses et de sujets variés en breton, afin d'exercer les compétences de compréhension et d'expression. Le vocabulaire restant souvent limité dans certaines réponses, on devine que les candidates et candidats ne sont pas suffisamment habitués à lire des textes littéraires. Le jury les encourage particulièrement à lire des textes bretons écrits dans une langue authentique et soutenue pour favoriser, par imprégnation, l'enrichissement du lexique et la connaissance de la grammaire bretonne (avec une attention particulière au groupe verbal). Il est nécessaire, en complément, de s'entraîner à écrire en breton. De même, il ne faut pas négliger de lire et écrire en français. Cette familiarité avec les deux langues est un facteur de réussite pour l'exercice de traduction et une nécessité : la bonne maîtrise du français et du breton écrits est un atout indispensable à tout futur enseignant se destinant à l'enseignement bilingue ;
- s'exercer régulièrement à la traduction. La maîtrise d'un tel exercice nécessite un travail spécifique et une pratique régulière de la part des candidates et des candidats. Pour ce faire, des ouvrages en édition bilingue, de même que des œuvres de la littérature bretonne qui ont été traduites en français, peuvent les y aider ;
- se doter d'une solide culture générale sur la Bretagne et son histoire sociale et culturelle. Le jury n'attend pas des candidates et candidats qu'ils aient une connaissance exhaustive de l'ensemble des composantes des cultures de

Bretagne, mais on attend d'un futur enseignant de filière bilingue qu'il maîtrise des contenus culturels qui ancrent la langue dans une réalité et donnent sens aux activités langagières.

A cet effet, en plus des ouvrages déjà conseillés les années précédentes, le jury invite les candidates et les candidats à se construire des repères sur la Bretagne contemporaine par la lecture de :

- Toute l'histoire de Bretagne, Monnier & Cassard, Skol Vreizh ;
- Istor Breizh, Louis Elegoët, TES-Canopé.

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que, dans leur préparation, les candidates et candidats construisent des repères sur le monde de l'enfance, la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton, à travers, par exemple :

- Bilzig de F. Le Lay,
- Le Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias
- Mojennoù ar mary de Divi Kervella.

La connaissance des ouvrages édités par TES-Canopé pour les élèves des classes bilingues est indispensable, comme ressources pour les candidates et candidats au métier de professeur des écoles et comme outils de culture pédagogique et didactique, en complément des ressources institutionnelles.

## 2. Épreuves d'admission

### 2.1. Epreuve de leçon

#### *Descriptif de l'épreuve*

**Préparation :** 2 heures

**Durée :** 1 heure (30 minutes pour le français, 30 minutes pour les mathématiques)

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 4

La note 0 est éliminatoire.

#### **Finalités :**

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et les compétences pédagogiques des candidates et candidats.

#### **Déroulement :**

Le jury soumet à la candidate ou au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève. Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, la candidate ou le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... La candidate ou le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

#### 2.1.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 11,85 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve de leçon selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
CRPE externe public	297	12,24
CRPE externe privé	102	11,69
CRPE externe public spécial langue régionale	13	10,38
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	08,78
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	5	7,70
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	9	12,44
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	7	9,43
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
3 <sup>e</sup> CRPE public	22	10,68
<b>Tous concours</b>	<b>465</b>	<b>11,85</b>

## 2.1.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Comme l'indique le texte du bulletin officiel, elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprecier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques de la candidate ou du candidat. Attentif aux profils divers des candidates et candidats (contractuels, étudiants bénéficiant de l'expérience de stages, professionnels en reconversion ayant eu peu d'occasions de se familiariser avec le contexte de la classe...), le jury (IEN du premier degré, conseiller pédagogique du premier degré pour le public ou maître formateur pour le privé) s'attache à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire. L'évaluation est effectuée à partir de critères communs et partagés.

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 20 points sans distinction entre les deux disciplines, ni entre l'exposé et l'entretien.

L'épreuve de leçon est découpée en deux parties distinctes :

- 1) une première partie de leçon en français : 30 minutes
  - un exposé de 10 à 15 minutes ;
  - un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.
  
- 2) une seconde partie de leçon en mathématiques : 30 minutes
  - un exposé de 10 à 15 minutes ;
  - un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette partie.

Le temps de préparation est de 3 heures ; la notation est sur 20 points.

La candidate ou le candidat construit sa prestation à partir d'un dossier « Leçon de français » et « Leçon de mathématiques ». La formulation du sujet organise le travail de préparation du candidat. Il s'agit, dans le cadre d'une séquence d'enseignement, de proposer une séance de français puis de mathématiques pour construire des compétences identifiées en s'appuyant sur les documents proposés. La leçon est explicitement située dans l'année scolaire, dans le cycle et la classe de l'élève.

Il est à noter que les sujets proposés présentent une grande variété tant au niveau des cycles que des thèmes abordés. Ainsi, à titre indicatif, les candidates et candidats de la session 2025 auront pu être amenés notamment à concevoir en français une séance pour développer le champ lexical des vêtements en cycle 1 ; identifier le verbe dans les phrases au cycle 2 ; découvrir un album ou repérer les compléments circonstanciels au service de la narration au cycle 3 ; en mathématiques, leur réflexion aura pu porter sur la construction du nombre et la notion d'algorithme au cycle 1 ; le codage de déplacements et le sens de la mesure au cycle 2 ; les fractions et les angles au cycle 3. Cela implique pour eux, d'une part la maîtrise de connaissances didactiques solides et une bonne perception des enjeux qui sous-tendent chaque enseignement, d'autre part la capacité à adapter les propositions conçues en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Cela relève évidemment d'un travail préparatoire conséquent et approfondi en amont. Celui-ci constitue le bagage indispensable sur lequel prendre appui, même face à un sujet inédit : lors de l'épreuve, il s'agit non seulement de mobiliser les connaissances mais également d'être capable de les transférer d'un domaine à un autre, d'une discipline à une autre et de les articuler avec les informations fournies par les textes du corpus.

#### L'EXPOSE :

Le dossier fourni par le jury comporte au plus 4 documents variés (institutionnels, extraits de manuels, matériel pour les élèves, etc.). L'exposé de la candidate ou du candidat présente un déroulé de chaque séance.

#### L'ENTRETIEN :

Les documents du corpus constituent un support aisément exploitable pour les candidates et candidats, et non limitatif pour l'interrogation menée par le jury.

La durée est suffisamment longue pour permettre d'entrer dans un réel échange avec la candidate et le candidat et ainsi de vérifier ses connaissances, ses capacités d'analyse et sa future posture professionnelle.

Le questionnement est d'une part à **dominante pédagogique** : il vise à faire préciser au candidat les différents paramètres mis en œuvre pour concourir aux apprentissages ou à l'acquisition de la compétence visée (rôle et place de l'enseignant lors de la séance, organisation prévue, modalités d'évaluation, place du numérique...).

Il comporte d'autre part une **dominante didactique** afin de l'amener à préciser et approfondir ses propositions selon les différents paramètres liés aux exigences des apprentissages (enjeux sous-tendus par la question, prolongements sur l'ensemble de la séquence, erreurs types que pourraient produire les élèves dans cette situation...).

**Le jury veille à ce que la répartition des questions dans les deux domaines soit équitable.**

De façon générale, on constate que les candidates et les candidats maîtrisent les modalités et perçoivent les enjeux de cette épreuve orale d'admission.

La grille ci-dessous présente les différents profils de candidates et candidats qui se sont présentés aux épreuves. Elle peut constituer, pour la préparation du concours, un point de repère utile concernant les attentes du jury.

	CONCEVOIR - ÉLABORER			METTRE EN ŒUVRE	
COMPÉTENCES Postures de candidates et candidats	Inscrire sa pratique dans le cadre des programmes, du socle commun et des attentes institutionnelles	Proposer des démarches et des activités d'apprentissage en adéquation avec l'objectif à atteindre et le niveau de la classe	Faire preuve d'une bonne maîtrise des contenus didactiques en français ou mathématiques	Construire et mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
Posture 1	Références trop succinctes qui n'aident pas à comprendre le contexte et les choix de la séance.	Démarche absente ou inadaptée. Divergence entre les activités proposées aux élèves et l'objectif visé.	Aucun fondement didactique n'est présenté.	Pas d'éléments de différenciation ou d'organisation évoqués témoignant de la prise en compte de la diversité des élèves.	Situation présentée ne prévoyant pas d'interactions entre élèves.
Posture 2	Présence de références aux programmes sans cibles précises en termes d'apprentissage et de compétences.	Incohérence partielle entre les démarches et/ou les activités et les objectifs.	Références didactiques peu pertinentes. Savoirs en jeu mal identifiés.	Peu de différenciations prévues. La seule aide proposée est celle de l'étayage par l'enseignant ou une réduction de la quantité de travail.	Quelques temps d'activité en groupe prévus avec interactions essentiellement sociales.

<b>Posture 3</b>	Présence de références au socle et aux programmes pour cibler les apprentissages et les compétences.	Cohérence des choix et des objectifs à atteindre.	Références didactiques identifiées.	Eléments de différenciation en réponse aux besoins des élèves.	Travaux de groupes prévus permettant des interactions de travail entre élèves.
<b>Posture 4</b>	Capacité d'utiliser des documents institutionnels (guides maths et français) pertinents en lien avec la situation.	Démarches variées, outils différenciés, convergence entre les activités proposées et l'objectif visé.	Références didactiques maîtrisées et pertinentes au regard de savoirs en jeu bien identifiés.	Eléments de différenciation et étayages anticipés rendant la tâche accessible. Processus et rythmes d'apprentissage pris en compte.	Activités de coopération pensées permettant des apprentissages entre et par les pairs.

### 2.1.3. Remarques pour les candidates, les candidats et les centres de formation

Les jurys constatent en premier lieu le sérieux et l'investissement des candidates et candidats, globalement bien préparés à l'épreuve. Ils soulignent également la diversité des profils rencontrés, notamment en ce qui concerne l'expérience professionnelle : certains candidats, ayant déjà enseigné, tirent judicieusement parti de leur bonne connaissance des élèves, des écoles et du système éducatif. D'autres s'appuient en premier lieu sur leurs connaissances théoriques. Si les premiers semblent à première vue mieux armés pour aborder l'épreuve – à condition qu'ils soient capables de distanciation critique, de prise de recul par rapport aux missions exercées – les seconds ne s'en trouvent pas pour autant désavantagés. Ils font souvent état de connaissances actualisées qu'ils contextualisent et ils montrent qu'ils ont perçu les enjeux des apprentissages. Ils sont en mesure de justifier l'intérêt des modalités de travail qu'ils proposent de mettre en œuvre.

#### Ont été particulièrement appréciés les éléments suivants :

##### **Pour l'ensemble de l'épreuve :**

Expression: une langue orale d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute familiarité est proscrite; un ton de voix tout à la fois posé et expressif; un débit fluide, sans

précipitation (avec, quand cela est nécessaire, un temps de pause réflexive avant de répondre à une question); le recours au tableau pour illustrer le propos par un schéma, un tableau.

Posture de la candidate ou du candidat: la capacité de maîtrise des émotions attestant de l'assurance légitime d'un futur professeur des écoles ; une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction voire de l'enthousiasme vis-à-vis des missions qui seront endossées.

Vision de l'élève: La prise en considération de chacun des élèves au sein d'une école bienveillante, dans un espace classe organisé pour conjuguer apprentissages, plaisir d'apprendre, épanouissement, individuellement, avec et par le(s) groupe(s) ; la conscience de l'éducabilité de chacun, articulée avec des outils concrets au service de la personnalisation, du développement de l'autonomie, des adaptations, de l'accompagnement.

Compréhension du métier de professeur des écoles: sont valorisés les candidates et les candidats :

- se montrant en mesure de présenter une connaissance actualisée des programmes et des documents d'accompagnement ;
- mettant en œuvre un enseignement proche de la réalité professionnelle ;
- adaptant leurs interventions en fonction des buts qu'elles ou ils visent et des activités qu'elles ou ils proposent ;
- témoignant par les démarches qu'elles ou ils proposent de l'importance accordée à la mise en place d'un enseignement explicite ;
- faisant état d'un pragmatisme qui leur permettra d'appréhender avec réalisme les exigences et les difficultés du métier de professeur des écoles.

**Pour l'exposé :**

Le respect du cadre temporel: il constitue un impératif généralement fort bien respecté ; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate ou candidat étant strictement identique, une prestation trop longue sera interrompue. Une candidate ou un candidat qui n'utilise pas l'intégralité des 15 minutes de présentation (avec un minimum de 10 minutes), se verra cependant accorder du temps supplémentaire pour l'entretien (pouvant aller jusqu'à 20 minutes).

Un exposé structuré: l'équilibre de la longueur des différentes parties, ainsi qu'une articulation rigoureuse des idées sont indispensables ; l'annonce et le respect d'un plan constituent à ce titre un point fort des prestations les mieux maîtrisées.

L'analyse des textes et documents supports: lors de la préparation, une lecture approfondie s'impose pour éviter tout contresens et pour comprendre la portée de chacun, en le situant bien dans son contexte (ex : telle fiche de préparation est-elle issue d'Eduscol – par conséquent institutionnelle – ou d'un site d'enseignant ?). La candidate ou le candidat doit s'attacher à aller au-delà du simple descriptif ou de la paraphrase en

les exploitant réellement, au service de son propos, se permettant d'exercer son esprit critique, de proposer des compléments et d'autres références.

Des réponses développées: la capacité à entrer dans l'échange avec le jury en manifestant écoute active, prise en compte des questions et ouverture constitue un atout certain pouvant permettre aux candidates et candidats de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer... jamais à déstabiliser les candidates et candidats.

### Les faiblesses les plus fréquemment rencontrées :

#### Pour les deux leçons :

- difficulté à faire référence aux textes du corpus pour éclairer les choix didactiques et pédagogiques au fil de la présentation de la séance et de la séquence et lors de la phase d'interrogation ;
- vision non actualisée du métier d'enseignant, privilégiant le cours dialogué, sans engager les élèves dans la construction de leurs apprentissages ;
- erreurs relevant d'une fragilité des connaissances didactiques ; une méconnaissance des enjeux de certains apprentissages conduisant à concevoir pour les élèves des mises en activité sans progressivité ni visée explicite ;
- perception superficielle du caractère spécifique de la maternelle, du développement des enfants qui y sont accueillis et des modalités d'apprentissage et d'évaluation que l'on y met en œuvre. L'organisation en ateliers est souvent privilégiée sans prise en compte de la cohérence globale (ex: sur un même temps, un atelier langage animé par l'enseignant, mathématiques pris en charge par l'ATSEM et ateliers autonomes présentant un caractère occupationnel) ;
- propositions peu anticipées et peu développées concernant la prise en charge de l'hétérogénéité des élèves : celle-ci est souvent pensée de manière externalisée (lors des activités pédagogiques complémentaires ou avec un enseignant spécialisé). En classe, elle se réduit le plus fréquemment à l'allègement de la tâche et plus rarement à la mise en place de groupes de besoins ;
- perception incomplète des enjeux de l'évaluation, de ses différentes formes et modalités ;
- compréhension partielle de la notion d'enseignement explicite ;
- absence de prise de distance face aux textes des sujets – parfois lus rapidement – et/ou aux questions du jury ; les textes sont décrits, mais peu de retours réflexifs sont réalisés au cours de l'exposé et de l'échange. Il est à noter qu'une présentation très longue de ces derniers en introduction ne sert

pas vraiment le propos : il est préférable d'intégrer à la séance certains éléments pouvant contribuer à l'éclairage des choix qui ont été faits par la candidate ou le candidat.

#### En français :

- sous-estimation de la complexité de certaines tâches demandées aux élèves, notamment en production d'écrit qui exige que l'élève mobilise de nombreuses compétences et se révèle donc extrêmement coûteuse cognitivement ;
- confusion entre production d'écrit et dictée à l'adulte ; graphisme et écriture ; décodage et compréhension (cette dernière étant par ailleurs insuffisamment perçue comme relevant d'un apprentissage) ;
- déficit de connaissance sur certains sujets en apparence « très techniques » comme l'apprentissage et la mémorisation du vocabulaire en lien avec la catégorisation, la fluence, la conscience phonologique ; les enjeux de ces enseignements ne sont pas toujours perçus ;
- difficulté à envisager le vocabulaire, la grammaire, l'orthographe, comme des outils de la langue au service de la compréhension, de la production orale et écrite ;
- anticipation insuffisante de la phase d'institutionnalisation et de la trace écrite qui pourrait être produite par les élèves.

#### En mathématiques :

- difficultés à proposer une réelle manipulation en adéquation avec l'objet d'apprentissage, intégrée à la logique du triptyque « manipuler-représenter-abstraire », en verbalisant ;
- place donnée à la verbalisation, encore trop succincte et souvent abordée uniquement en oral dialogué collectif et non comme une partie intégrante de l'apprentissage ;
- séances prenant peu en compte la logique d'apprentissage de l'élève et les obstacles possibles ;
- connaissances mathématiques et didactiques trop fragiles notamment :
  - fractions
  - grandeurs et mesures.

Pour conclure cette partie, il semble utile de rappeler aux candidates et candidats que les *Guides fondamentaux pour l'enseignement*, accessibles librement sur Eduscol, sont, pour les trois cycles, des références pédagogiques et didactiques incontournables en français et en mathématiques en termes de recherches actualisées, de propositions de situations, de ressources et de références bibliographiques.

<https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement>

## 2.2. Epreuve d'entretien

### *Descriptif de l'épreuve*

**Transmission préalable d'une fiche individuelle de renseignement par les candidates et candidats.**

**Préparation :** 30 minutes

**Durée :** 1 heure et 5 minutes (30 minutes pour l'EPS, 35 minutes pour la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur)

**Notation :** 20 points (chaque partie est notée sur 10)

**Coefficient :** 2

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

#### **Finalités :**

L'épreuve porte successivement sur l'éducation physique et sportive, et la motivation de la candidate ou du candidat ainsi que son aptitude à se projeter dans le métier de professeur. Dans un premier temps, elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant, ainsi que la capacité à intégrer la sécurité des élèves, à proposer une ou des situations d'apprentissage, à justifier des choix et inscrire des propositions dans une programmation annuelle et dans les enjeux de l'EPS à l'école. Dans un second temps, elle permet d'apprécier la motivation, le parcours et les expériences de la candidate ou du candidat, ainsi que son aptitude à s'approprier les valeurs de la République, les exigences du service public, et à faire connaître et partager ces valeurs et exigences.

#### **Déroulement :**

Première partie : à partir d'un sujet en EPS fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient à la candidate ou au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé se poursuit par un entretien avec le jury.

Seconde partie : elle comporte un premier temps d'échange débutant par une présentation par la candidate ou le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury. La suite de l'entretien consiste en deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire.

L'épreuve du concours 2025 ne laisse pas entrevoir de différence fondamentale au regard de l'épreuve du concours de la session précédente. L'analyse et les remarques des membres des commissions sont sensiblement identiques.

En positionnant la candidate ou le candidat dans différentes configurations qui obligent à la mobilisation de connaissances, de méthodes et de démarches intellectuelles différentes, cette épreuve est particulièrement complexe à appréhender.

Elle invite successivement les candidates et candidats à répondre à un sujet problématique en EPS avec un temps de préparation écourté, à exposer un projet construit en amont de l'épreuve et à répondre sans préparation à deux sujets centrés sur les valeurs de la République.

Les connaissances et les compétences à mobiliser sont multiples et les cadres d'épreuve proposés rendent nécessaire un haut niveau de préparation afin d'éviter de tomber dans certains écueils rédhibitoires.

### 2.2.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 13,21 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve d'entretien selon le type de concours :

Concours	Présents	Moyenne sur 20
CRPE externe public	298	13,42
CRPE externe privé	102	13,58
CRPE externe public spécial langue régionale	13	12,81
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	11,67
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	5	10,50
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	9	12,78
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	7	10,36
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
3 <sup>e</sup> CRPE public	23	11,07
<b>Tous concours</b>	<b>467</b>	<b>13,21</b>

### 2.2.2. Première partie de l'épreuve

Comme l'indique le texte officiel, la première partie de l'épreuve doit permettre « d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école. »

Pour cela, un cadre national a été défini afin d'élaborer des sujets qui favorisent à la fois l'expression des compétences attendues et garantissent l'équité.

La candidate ou le candidat dispose d'un temps de préparation de 30 minutes exclusivement dédié à cette partie EPS pour élaborer une réponse à un sujet à la fois

pragmatique et problématique. Son exposé ne doit pas excéder 15 minutes sur une durée totale de 30 minutes d'entretien (exposé inclus).

Ces conditions l'obligent à réduire considérablement ses temps d'analyse du sujet et de conception de la réponse à apporter. Elles rendent encore plus fondamentale la phase de préparation à cette épreuve afin d'éviter l'écueil qui consiste à « plaquer une situation», quel que soit le sujet proposé.

Même si le profil des candidates et candidats a évolué ces dernières sessions du fait des mises en stage possibles liées à l'évolution des maquettes de formation, la plupart d'entre eux ont peu ou pas d'expériences professionnelles. Reconnaissant cette inexpérience, le jury cherche davantage à repérer et à apprécier les potentialités effectives de chacun d'entre eux en matière de conception et de mise en œuvre de l'enseignement de l'EPS à l'école primaire.

Ces potentialités sont reconnues et justement valorisées lorsque la candidate ou le candidat, à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA – activités physiques, sportives et artistiques – support, logiques des élèves), est capable de créer des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations.

Afin de reconnaître avec le plus d'objectivité possible ces potentialités recherchées, les membres du jury apprécient les prestations de chaque candidate ou candidat à partir de critères d'évaluation communs et partagés. Le jury évalue sa capacité à expliciter, justifier, argumenter ses choix, à les compléter, ainsi que son aptitude à analyser et discuter les alternatives qui lui ont été soumises pour enrichir ses propositions au cours de l'entretien.

Le jury apprécie aussi la pertinence des connaissances mobilisées par les candidates et candidats, ainsi que leur éthique professionnelle, leur réactivité et leur capacité à interagir avec lui (capacité d'écoute, clarté de la réflexion, précision du vocabulaire).

À l'issue de la prestation de la candidate ou du candidat, le jury propose une note globale sur 10 points, sans distinction entre l'exposé et l'entretien. Cette note est par la suite ajoutée à celle obtenue sur 10 points à la seconde partie de l'épreuve, pour un total de 20 points.

#### *2.2.2.1. Résultats obtenus à la première partie de l'épreuve*

La moyenne générale obtenue à la première partie de l'épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 5,87 sur 10.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 10</b>
CRPE externe public	298	5,91
CRPE externe privé	102	6,27
CRPE externe public spécial langue régionale	13	5,00
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	5,00
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	5	4,50
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	9	5,72
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	7	4,71
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
3 <sup>e</sup> CRPE public	23	5,00
<b>Tous concours</b>	<b>467</b>	<b>5,87</b>

126 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 33 ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Parmi eux, 2 ont obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

#### *2.2.2.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats*

Les candidates et candidats font tous valoir un bon niveau de préparation. Les exposés sont construits et s'appuient sur une méthodologie clairement identifiée. Ils utilisent donc, dans la majorité des cas, le temps qui leur est alloué pour exposer leur réponse à la question posée.

Une nouvelle fois, cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats. Ils correspondent, pour chacun d'eux, à un niveau de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points (du profil 1 vers le profil 4).

Les remarques formulées dans le tableau synthétique suivant doivent permettre aux futures candidates et candidats de percevoir les attendus du jury et, éventuellement, d'orienter leurs stratégies de préparation.

Profil 1	<b>Exposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Les candidates et candidats de ce niveau ne répondent pas aux attentes de l'épreuve. Les propositions sont formelles ou génériques, voire irréalisables.</li> <li>– Le projet de formation disciplinaire est soit absent, soit très peu évoqué, ou reprend les éléments de la question sans les exploiter ; ceux-ci sont parfois même contournés ou oubliés.</li> <li>– L'articulation des mises en œuvre et du projet de formation est inexistante.</li> <li>– Les situations d'apprentissage sont proches de la simple mise en action des élèves avec des exercices totalement inadaptés aux caractéristiques contextuelles.</li> <li>– Les transformations, motrices et/ou méthodologiques et sociales, sont ici absentes.</li> <li>– <b>La logique de conception n'est pas perçue, la proposition n'est pas fondée.</b></li> <li>– Les critères d'irrecevabilité retenus dans cette épreuve sont la mise en danger (physique et/ou affective) avérée des élèves ainsi que le manque d'éthique réitéré de la candidate ou du candidat.</li> <li>– Dans la forme, l'exposé est peu structuré. Le temps mis à disposition n'est pas exploité, ou utilisé à des fins ne correspondant pas aux attentes</li> </ul>
	<b>Entretien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– La candidate ou le candidat ne fait pas évoluer sa proposition initiale malgré les ouvertures proposées par le jury. Il reste parfois ancré sur des propositions pourtant largement discutées par le jury.</li> <li>– L'argumentation est peu distanciée ou insuffisante.</li> <li>– La candidate ou le candidat subit véritablement cette seconde partie de l'épreuve.</li> </ul>

Profil 2	<b>Exposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidates et candidats de ce niveau tentent généralement d'adapter au sujet proposé une «solution recette» construite lors de leur préparation au concours. En conséquence, le projet de formation disciplinaire et les mises en œuvre proposées témoignent d'une approche juxtaposée. Les transformations motrices et/ou méthodologiques et sociales restent implicites.</li> <li>- Les dispositifs d'apprentissage existent sans contenu identifié. Les apprentissages sont considérés comme allant de soi dans le cadre de la situation proposée. Les transformations visées peuvent être annoncées mais ne sont jamais mises en œuvre au sein de la leçon. Elles sont identiques pour tous les élèves et ne peuvent permettre qu'incidemment à quelques-uns d'évoluer dans leur motricité. De ce fait, le jury peine à identifier la valeur ajoutée des propositions.</li> <li>- <b>La logique de conception est principalement organisée par l'APSA support.</b></li> <li>- Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.</li> </ul>
	<b>Entretien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. Pour autant, ils ne cherchent pas ou ne profitent pas des ouvertures proposées pour enrichir de manière significative leurs propositions initiales.</li> <li>- Les réponses apportées paraphrasent encore trop souvent les éléments déjà énoncés dans l'exposé.</li> <li>- Les candidates et candidats sont réactifs mais ne prennent pas le recul nécessaire pour faire évoluer leur proposition initiale.</li> </ul>
Profil 3	<b>Exposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La candidate ou le candidat agit en concepteur.</b> Il cherche à déterminer les conditions singulières et favorables d'apprentissage à mettre en œuvre pour répondre à un ou plusieurs problèmes identifiés.</li> <li>- Il prend appui sur les caractéristiques typiques des élèves et sur l'APSA support pour tenter de répondre aux attentes institutionnelles.</li> <li>- Les objectifs de transformations (moteurs, sociaux et méthodologiques) sont clairement définis et identifiés.</li> <li>- Les situations proposées n'opérationnalisent pas toujours les objectifs définis ou semblent peu fonctionnelles. Pour autant, la démarche proposée est cohérente et prometteuse.</li> <li>- Dans la forme, l'exposé est structuré et rend lisible une démarche de conception.</li> </ul>
	<b>Entretien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les candidates et candidats sont ouverts à l'échange et soucieux de répondre aux questions du jury. En s'appuyant sur les questions posées par le jury, ils réinterrogent et complètent leurs propositions initiales pour les rendre plus现实, plus pertinentes au regard des objectifs fixés.</li> <li>- Les réponses apportées au jury mettent en avant une prise de recul constructive mobilisant de nouvelles connaissances et d'autres capacités.</li> </ul>

Profil 4	<b>Exposé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La candidate ou le candidat agit en concepteur, metteur en scène. Il crée des contextes d'apprentissage adaptés, signifiants et porteurs de transformations à partir d'une analyse problématisée des différents éléments qui structurent l'enseignement de l'EPS (références institutionnelles, logique des APSA support, logiques des élèves).</li> <li>- Les situations proposées opérationnalisent les objectifs définis. Elles sont articulées et combinées. Elles mettent en évidence une démarche réfléchie et fondée à partir d'hypothèses explicatives clairement explicitées.</li> <li>- Les mises en œuvre présentées apportent une plus-value à la formation des élèves en proposant des différenciations pertinentes et des régulations. Les transformations engagées chez les élèves sont explicites, articulées entre elles (motrices, méthodologiques et sociales) et envisagées de manière évolutive.</li> <li>- Les élèves à besoins particuliers font l'objet d'une plus grande attention à l'aide de régulations explicites et adaptées, ce qui révèle une posture éthique appréciée du jury.</li> </ul>
	<b>Entretien</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'entretien est ou devient un véritable échange entre les membres du jury et la candidate ou le candidat.</li> <li>- Les réponses sont toujours structurées, justifiées, argumentées et apportent une réflexion à la question posée.</li> <li>- La candidate ou le candidat fait preuve d'engagement dans ses propositions et ose prendre certains risques mesurés pour mieux appréhender les éventuels obstacles aux apprentissages.</li> <li>- La candidate ou le candidat fait déjà montre d'une certaine posture professionnelle.</li> </ul>

### 2.2.2.3. Remarques pour les candidates, les candidats et les centres de formation

Les différentes remarques déjà formulées dans le tableau précédent n'ont pas pour objectif de conduire les candidates et candidats à inscrire leurs propositions dans un format attendu et/ou prescrit. Bien au contraire, les possibilités de réponses aux problèmes posés par le sujet sont multiples, tant dans la forme que sur le fond. Les membres du jury, sensibles à la nouveauté, attendent simplement que les propositions soient explicites, intelligibles, fondées et qu'elles s'inscrivent dans le cadre institutionnel en vigueur au moment de l'épreuve.

Afin de permettre à toutes et tous de se préparer au mieux à cette épreuve exigeante, les membres du jury ont souhaité faire part des erreurs les plus fréquemment rencontrées et formuler quelques conseils de préparation.

### **Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :**

Les candidates et candidats :

- cherchent à « plaquer » une réponse-type construite lors de la préparation au concours, souvent au détriment d'une analyse problématisée du sujet ;
- cherchent à faire valoir des connaissances liées à l'APSA support, au détriment d'une mise en évidence de leurs capacités à concevoir l'acte d'enseigner l'EPS ;
- s'adressent encore trop souvent à des entités abstraites ou des élèves génériques et ne prennent pas en considération les particularités liées à l'âge et/ou au niveau de maturation des élèves concernés. Ils ne disposent pas de connaissances sur le développement et la psychologie de l'enfant ;
- proposent des situations sans avoir précisé a priori ou a posteriori les connaissances à faire construire par les élèves et les capacités mobilisées ;
- ne formalisent pas d'objectifs de transformations liés à la motricité des élèves ;
- n'intègrent pas réellement les références institutionnelles dans leurs propositions (ils les citent) ;
- ne s'interrogent pas suffisamment sur le « comment apprennent ou peuvent apprendre les élèves en EPS ? » ;
- proposent des situations irréalisables en milieu scolaire ;
- ne portent pas une attention suffisante à la sécurité physique et affective des élèves.

### **Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, ainsi que des centres de formation :**

D'une manière générale, les candidates et candidats doivent prendre conscience que la préparation à cette première partie de l'épreuve doit être effective et anticipée. En valorisant davantage les capacités liées à la conception de l'enseignement de l'EPS plus que celles liées à la simple restitution des connaissances relatives aux APSA supports (connaissances pourtant nécessaires), la préparation à cette partie doit s'inscrire dans un projet global. Elle constitue une première étape dans le processus de formation et peut favoriser l'intégration de connaissances et de capacités directement réinvestissables dans d'autres contextes ou épreuves.

Lors de cette première partie de l'épreuve, toutes les questions proposées invitent les candidates et candidats à mettre en relation de manière signifiante quatre éléments essentiels : un niveau de classe, un contexte d'enseignement qui évoque des difficultés à surmonter, une compétence à atteindre (en lien direct avec les impératifs réglementaires qui organisent l'enseignement de l'EPS dans le premier degré), un domaine d'activités motrices.

Dès lors, les candidates et candidats doivent comprendre que le jury attend qu'ils identifient ces relations, qu'ils les discutent et qu'ils les opérationnalisent au travers de

propositions alliant trois impératifs: de cohérence, de pertinence (au regard des exigences du processus enseignement/apprentissage) et de justesse (au regard des contraintes spécifiques de l'activité support des acquisitions).

Dans tous les cas, le point d'ancrage de la discipline reste lié au développement moteur. Ceci nécessite, pour la candidate ou le candidat au CRPE, de posséder de réelles connaissances sur les enjeux de l'EPS à l'école.

Le jury invite donc les candidates et candidats à :

- définir les éléments de la question et, en lien avec le contexte, à problématiser le sujet, à opérationnaliser leurs choix dans des propositions concrètes ;
- opérer des choix ciblés à partir d'éléments contextuels saillants pour formuler un projet de formation disciplinaire précis et pertinent, et se préserver d'un projet « fourre-tout » ;
- articuler toutes les mises en œuvre proposées au projet de formation ;
- exprimer clairement les acquisitions visées par leurs dispositifs d'apprentissage, d'un point de vue à la fois moteur, méthodologique et social ; mettre en évidence les variables et contraintes sur lesquelles jouer pour provoquer ces acquisitions ;
- questionner l'utilité des rôles sociaux, des outils mobilisés par les élèves, pour qu'ils constituent une aide réelle aux apprentissages ;
- respecter les valeurs éthiques de l'Ecole et les traduire en propositions concrètes ;
- respecter strictement le sujet et notamment le champ d'apprentissage : les transformations prioritaires recherchées doivent s'inscrire explicitement dans le champs d'apprentissage mentionné ;
- mettre en place une méthodologie d'analyse du sujet pour identifier l'obstacle rencontré par les élèves, formuler des hypothèses sur les causes possibles, cibler les ressources à travailler pour faire apprendre ;
- au-delà de la connaissance indispensable des programmes et de la réglementation en vigueur, montrer sa capacité à opérationnaliser ces connaissances dans la conception même de la séquence et de la séance ;
- définir un objectif de séance qui se décline explicitement au travers d'une ou deux situations d'apprentissage choisies pour montrer la cohérence de ses propositions ;
- concevoir des situations qui ont du sens pour les élèves, qui font émerger puis entretiennent le plaisir de pratiquer ;
- les situations proposées sont souvent ternes émotionnellement (peu de relais, de défis...), et bien souvent peu innovantes ;
- utiliser des schémas pour expliquer clairement la situation au jury, sans perte de temps ;
- connaître et utiliser un vocabulaire spécifique: par exemple immersion, flotter, allure ou vitesse de course, gérer son effort, expiration-inspiration...

En amont de l'épreuve :

- exploiter toutes les périodes de stages prévues durant leur formation initiale pour vivre une démarche d'enseignement dans un contexte institutionnel réel et singulier ;
- exploiter leur expérience dans les classes pour partager des savoir-faire, des façons d'organiser les séances, quantifier les temps de travail, les espaces, l'anticipation des variables, etc., avec les autres enseignants ;
- tenter de mettre en place des situations dans les champs d'apprentissage proposés au concours pour mieux les faire vivre auprès du jury ;
- travailler davantage les liens avec les différents parcours au sein des écoles (santé, citoyenneté, éco-délégués, etc.) ;
- enrichir leurs connaissances des différents contextes d'enseignement par le partage d'information(s), d'expérience(s) entre pairs pour mieux connaître les différents publics et leurs spécificités ;
- mobiliser leurs connaissances théoriques acquises tout au long de leur cursus de formation pour justifier leurs choix didactiques et pédagogiques, notamment au niveau de la transformation de la motricité des élèves et de la psychologie de l'enfant ;
- vivre des simulations en vue de proposer une prestation orale audible, présentant un niveau de maîtrise de la langue suffisant, et en adoptant une posture favorable aux échanges ;
- anticiper des stratégies de communication par la construction de médias facilitant l'interaction avec le jury (schémas, tableaux, code couleurs, etc.).

Le jury attend des candidates et candidats une posture adaptée et une tenue correcte, en conformité avec une épreuve de recrutement de fonctionnaire de catégorie A.

### 2.2.3. Seconde partie de l'épreuve

Même si cela a déjà été évoqué dans le préambule, les membres du jury souhaitent insister sur le caractère inédit de cette épreuve qui nécessite de la part des candidates et candidats une mobilisation diverse des connaissances, et les invite à tenir des postures bien différentes dans un laps de temps court. C'est une réelle difficulté qui leur demande d'être en capacité de maîtriser deux démarches intellectuelles à convoquer instantanément dans le cadre d'un enchaînement des deux parties de l'épreuve.

Comme le précise le texte de cadrage, la seconde partie de l'épreuve porte sur la motivation de la candidate ou du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par la candidate ou le candidat, des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou

les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. La candidate ou le candidat admissible transmet préalablement une fiche de renseignement selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture et précisées par le service des concours du rectorat.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprecier l'aptitude de la candidate ou du candidat à:

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.);
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

#### *2.2.3.1. Résultats obtenus à la seconde partie de l'épreuve*

La moyenne générale obtenue la seconde partie de l'épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 7,34 sur 10.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 10</b>
CRPE externe public	298	7,51
CRPE externe privé	102	7,31
CRPE externe public spécial langue régionale	13	7,81
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	6,67
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	5	6,00
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	9	7,06
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	7	5,64
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
3 <sup>e</sup> CRPE public	23	6,07
<b>Tous concours</b>	<b>467</b>	<b>7,34</b>

237 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 8 sur 10. 12 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 10. Aucun candidat n'a obtenu la note de 0 sur 10, éliminatoire.

### *2.2.3.2. Constats généraux et profils de candidates et candidats*

Cette session a permis de dégager un échantillonnage de quatre profils de candidates et candidats qui correspondent à un niveau de compétence et de performance sanctionné par une échelle de notation de 0 à 10 points.

Le premier temps d'échange (temps 1) donne à évaluer un discours construit, répété qui, s'il n'est pas dénué d'intérêt méthodologique, peut ne pas refléter l'aptitude de la candidate ou du candidat à problématiser sa situation dans la perspective d'une projection dans le métier.

En terme de notation, les membres du jury valorisent plus particulièrement la suite de l'échange (temps 2) de cette seconde partie de l'épreuve qui, de par sa nature, place la candidate ou le candidat dans une incertitude complète et lui demande de faire preuve de réactivité.

#### **TEMPS 1:**

	<b>Conduites typiques</b>
<b>Posture 1</b>	<p>L'exposé est peu structuré et lapidaire. Il n'apporte rien de plus que les informations communiquées par le document présenté par la candidate ou le candidat.</p> <p>La motivation et l'aspiration de la candidate ou du candidat ne sont pas réellement perçues.</p> <p>Malgré les sollicitations du jury, les candidates et candidats restent ancrés sur leurs propositions initiales.</p> <p><b>Le parcours et le projet professionnel semblent insuffisamment réfléchis et articulés.</b></p>
<b>Posture 2</b>	<p>L'exposé fait valoir des expériences mais la présentation de celles-ci reste très chronologique.</p> <p>Le lien avec les compétences professionnelles du professeur des écoles n'est pas établi.</p> <p>Le projet professionnel reste encore incertain.</p> <p>La motivation est davantage organisée par des éléments qui renvoient à l'animation et peu à l'enseignement et l'éducation.</p> <p><b>Le parcours et le projet professionnel sont davantage articulés.</b></p>
<b>Posture 3</b>	<p>L'exposé fait valoir des expériences multiples qui contribuent à une projection dans le métier.</p> <p>La motivation à devenir professeur des écoles est établie.</p> <p><b>Le parcours présenté se place au service d'un projet professionnel en construction.</b></p>

<b>Posture 4</b>	<p>L'exposé est problématisé, contextualisé et fondé sur des expériences vécues. Il fait valoir une projection avérée dans le métier.</p> <p>La candidate ou le candidat a une analyse lucide de ses propres compétences et établit des liens solides avec celles attendues du référentiel du professeur des écoles.</p> <p>La candidate ou le candidat révèle sa capacité à comprendre les grands enjeux de l'Ecole et identifie ses besoins en terme de formation.</p> <p><b>Le parcours est optimisé et au service d'un projet professionnel réfléchi.</b></p>
------------------	---

#### **Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :**

N'étant ni soumis ni contraints par une durée de préparation juste avant l'épreuve, les candidates et candidats font généralement valoir un bon niveau de préparation au regard du niveau de difficulté de cet exercice. Le jury a cependant relevé que :

- peu de candidates et de candidats sont en capacité de problématiser leur présentation, s'appuyant plutôt sur l'exposé d'un déroulé chronologique de leur parcours sous forme d'une liste exhaustive. La fiche de renseignement est pourtant soumise à la lecture des membres du jury en amont ;
- les candidates et candidats ont quelques difficultés à mettre en perspective les compétences qu'ils ont développées avec celles identifiées dans le référentiel des professeurs des écoles. Ils n'arrivent pas ou peu à mettre en évidence ce lien entre compétences développées dans les expériences vécues et compétences attendues dans la future mission de professeur des écoles ;
- les candidates et candidats en « reconversion » paraissent mieux « armés » et « préparés » pour affronter ce type d'épreuve. Ils semblent plus à l'aise sur cette partie, capables de se mettre à distance de leur document sans paraphraser. Sans doute faut-il y voir leur habitude à faire valoir leurs compétences lors de situations de recrutement ;
- le nombre et la nature des expériences très diverses et variées amènent parfois les candidates et candidats à vouloir « tout évoquer », comme si la quantité prévalait sur la qualité. Il s'en suit une précipitation, une énumération dans la présentation qui nuit à la qualité du propos et à sa cohérence ;
- la gestion du temps peut s'avérer dès lors difficile à maîtriser. Les candidates et candidats cherchant à en dire le plus possible doivent parfois être arrêtés par le jury.

#### **Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, et des centres de formation :**

Il est recommandé aux futurs candidates et candidats d'être en capacité de tirer de leurs expériences passées les éléments les plus saillants qui entreraient en résonnance avec les compétences attendues du professeur des écoles.

D'un point de vue du jury, cette articulation montrerait leur capacité à construire un projet professionnel réfléchi dont ils connaissent les principaux enjeux.

Pour se préparer à l'épreuve, il est conseillé de :

- structurer sa pensée pour rendre la logique de l'exposé accessible au jury ;
- réfléchir son exposé pour capter l'attention du jury : entrer par une expérience mémorable, un souvenir de jeunesse, etc., pour ensuite poser ses compétences professionnelles ;
- prendre appui de façon explicite sur ses expériences et compétences pour exposer son projet professionnel et argumenter son choix de devenir enseignant ;
- convoquer les compétences du référentiel pour attester son expérience ;
- manifester, par son attitude, par la qualité des arguments, sa motivation à exercer le métier d'enseignant, mettre en évidence ce qui déclenche l'envie d'enseigner.

## TEMPS 2 :

De manière générale, bien que l'épreuve impose un format spécifique, les candidates et candidats bien préparés et accompagnés par les formateurs ne semblent pas particulièrement déstabilisés. Le jury tient à souligner leur grande capacité de réaction. Malheureusement, cette réactivité appréciable peut parfois entraîner des apports de solutions hâtifs, sans que le problème ait été réellement identifié et explicité.

	<b>Conduites typiques</b>
<b>Posture 1</b>	<p>L'analyse des deux mises en situation professionnelle reste superficielle, ainsi que la réponse apportée.</p> <p>Par méconnaissance des rôles et missions de chacun, la candidate ou le candidat tente de résoudre seul la situation proposée. Il propose alors des solutions inadaptées.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont méconnus ou peu en adéquation avec les mises en situation.</p> <p>Leur posture n'est pas conforme aux valeurs du service public qu'ils ont à assurer.</p>
<b>Posture 2</b>	<p>L'analyse des situations est incomplète, ainsi que les réponses apportées.</p> <p>Les enjeux d'une seule situation sont perçus, les autres demeurent superficiels.</p> <p>Pour apporter une réponse au problème posé, la candidate ou le candidat entre dans une logique de coopération avec l'équipe enseignante, ce qui reste parfois insuffisant au regard de certaines situations complexes.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont simplement énoncés.</p>

<b>Posture 3</b>	<p>La candidate ou le candidat fait une analyse pertinente et structurée lui permettant de cerner les enjeux éthiques ou professionnels.</p> <p>Les réponses apportées sont cohérentes.</p> <p>La candidate ou le candidat coopère avec l'équipe enseignante. Il est capable d'identifier les différents partenaires sans savoir comment agir.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont articulés à l'une des deux mises en situation.</p>
<b>Posture 4</b>	<p>L'analyse problématisée et contextualisée des <b>deux</b> mises en situation professionnelle permet à la candidate ou au candidat d'expliciter clairement les dilemmes et tensions auxquels il est confronté, de bien cerner les enjeux éthiques et professionnels.</p> <p>Les réponses apportées sont pertinentes et ajustées.</p> <p>La candidate ou le candidat sollicite et mobilise à bon escient les différents partenaires de la communauté éducative. Elle réunit les personnels de l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales compétentes pour l'école ainsi que les acteurs institutionnels, économiques et sociaux associés au service public de l'éducation.</p> <p>Les valeurs de la République et le cadre réglementaire des écoles sont intégrés et contextualisés.</p>

#### **Les erreurs les plus fréquemment rencontrées :**

Le jury a relevé, dans de nombreux cas, un phénomène de « réaction émotionnelle excessive », amenant les candidates et candidats à traiter les situations par deux postures opposées :

- soit ils sous-estiment le caractère grave de la situation, et font preuve d'une trop grande « bienveillance » ou souplesse, qui ne permet pas la mise en œuvre de solutions adaptées ;
- soit ils adoptent des postures radicales, sûrs de leurs réponses, pourtant contraires aux valeurs de la République.

#### **Les conseils à porter à la connaissance des futurs candidates et candidats, ainsi que des centres de formation :**

Il s'agit pour les candidates et candidats de déterminer et identifier les dilemmes et les tensions qui résultent de la situation proposée.

Si les connaissances sont nécessaires à la résolution d'une situation complexe, elles doivent être complétées par une démarche méthodologique qui invite les candidates et candidats à sortir de toute réaction primaire, première et émotionnelle.

Les situations proposées sont complexes, elles nécessitent un temps d'analyse, de problématisation. Les candidates et candidats sont donc invités à penser une résolution

de la situation en terme de collectif capable d'agir en équipe. Malgré le cadre contraint de l'épreuve, c'est ce qu'ils doivent chercher à faire valoir.

La connaissance des textes et des ressources en termes de service et de partenaires paraît donc incontournable. Ces mises en situation font appel à l'expérience (directe ou indirecte), mais aussi à la capacité de jugement de la candidate ou du candidat à propos d'une situation professionnelle que l'on estime délicate et suffisamment complexe. Il est invité à mobiliser sa réflexion et ses connaissances afin de formuler une proposition d'action de nature à répondre au problème qu'il a identifié.

Dans le cadre de sa préparation, afin de développer cette méthodologie, il est recommandé aux candidates et candidats de se confronter à de multiples études de cas. Ils se référeront utilement à ce qui a déjà été annoncé dans la partie relative à l'EPS en ce qui concerne la méthodologie de l'entretien.

Les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté doivent, à ce titre, bénéficier d'une place centrale dans la préparation des postulants : c'est souvent au cours de cette seconde partie de l'épreuve que cette dimension est abordée. Plus que des réponses théoriques, c'est l'analyse, la réflexion et surtout les propositions pratiques de citoyenneté à l'école qui sont attendues : le jury évalue la capacité des candidates et candidats à contextualiser la mise en œuvre des valeurs et principes du vivre-ensemble et l'application des principes fondamentaux de la République dans la classe et à l'école. La connaissance de la Charte de la Laïcité, du programme de l'enseignement moral et civique est appréciée, de même qu'un positionnement clair et adapté. La candidate ou le candidat doit être conscient que son futur métier dépasse les simples compétences à enseigner les disciplines, et que le professeur, dans son travail quotidien auprès des élèves et des adultes, s'attache à respecter et à promouvoir les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination.

Pour se préparer à l'épreuve, il est conseillé de :

- construire un cadre d'analyse qui permette d'apporter une réponse structurée à la question :
  - identifier les valeurs et les définir de façon contextualisée ;
  - mettre en évidence le problème rencontré et formuler des hypothèses ;
  - connaître les personnes ressources au sein de l'école et en dehors du système, les différents partenaires qui peuvent aider à résoudre la situation ;
  - envisager des pistes d'action à court / moyen / long terme : pour qui ? Comment ? Avec quelle personnes ressources ? Quels projets (pour le long terme) ? ;
- clarifier sa posture d'éducateur, ses droits et obligations en tant qu'agent du service public ;
- s'informer sur les questions éducatives vives.

### *2.2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats pour l'ensemble de la seconde partie de l'épreuve d'entretien*

**Expression orale:** il est attendu des candidates et candidats qu'ils effectuent leur prestation dans une langue fluide, d'un niveau courant à soutenu, dans lequel toute familiarité est proscrite; un ton de voix tout à la fois posé et expressif renforce favorablement l'impression produite.

**Posture de la candidate ou du candidat:** elle fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du jury ; s'il est bien naturel de ressentir quelques émotions face à un jury composé de trois personnes, il est cependant nécessaire d'être en capacité de les maîtriser afin de présenter l'assurance légitime que l'on peut attendre d'une future professeure ou d'un futur professeur des écoles. Une posture naturelle et calme, associée à une certaine force de conviction, voire à de l'enthousiasme, vis-à-vis des missions qui seront endossées constituent des atouts indéniables.

**Vision de l'élève:** les candidates et candidats doivent avoir intégré la nécessité et les enjeux d'une école bienveillante qui prend en considération chacun des élèves : on attend d'un futur professeur des écoles qu'il porte sur eux un regard positif, qu'il soit intimement convaincu de l'éducabilité de chacun, ait mesuré l'importance de la mise en œuvre de parcours personnalisés, appuyés sur l'individualisation, les adaptations, l'accompagnement.

**Compréhension du métier de professeur des écoles:** sont valorisés les candidates et candidats qui se montrent en mesure de présenter une connaissance actualisée du système éducatif et des textes qui l'organisent, articulée avec une mise en œuvre proche de la réalité professionnelle, témoignage d'un certain « bon sens » et d'un pragmatisme qui leur permettront d'appréhender avec réalisme - sans fatalisme ni optimisme exagéré - les exigences et les difficultés du métier de professeur.

**Le respect du cadre temporel:** il constitue un impératif; dans un souci d'équité, le temps imparti à chaque candidate ou candidat est strictement identique : une prestation trop longue sera interrompue. Il n'est pas inutile de rappeler la nécessité de s'entraîner à « tenir » la durée de l'entretien et à en gérer les différents temps. L'appui sur un chronomètre est évidemment possible et même vivement recommandé.

Ont été remarqués de manière positive les candidates et candidats témoignant d'une bonne capacité à entrer dans l'échange avec le jury : écoute attentive, prise en compte des questions, honnêteté et ouverture ont ainsi pu parfois permettre de compenser des exposés malhabiles ou incomplets. Ceux qui, s'appuyant sur le questionnement du jury, se montrent capables d'élargir leur réflexion, de prendre du recul, voire de rectifier de manière sincère une idée énoncée un peu hâtivement lors de l'exposé ou au cours de l'échange sont particulièrement valorisés. Il est à noter que les questions ne visent jamais à mettre la candidate ou le candidat en difficulté : il s'agit bien de l'inviter à compléter certains points de son exposé et d'évaluer s'il possède les connaissances et les attitudes indispensables pour exercer le métier de professeur des écoles. Le jury cherche à déceler un potentiel, une capacité à analyser, à dialoguer, jamais à déstabiliser la candidate ou le

candidat. Celui-ci peut donc tout à fait, s'il en éprouve le besoin, marquer un temps d'arrêt de quelques secondes pour rassembler ses idées, les organiser, reprendre ses notes, voire faire répéter au jury une question mal comprise.

En guise de conclusion, le jury souhaite sincèrement reconnaître l'excellent travail réalisé par les formateurs, qui a permis aux candidates et candidats d'être « au rendez-vous » de cette épreuve particulièrement difficile et exigeante.

## 2.3. Epreuve orale facultative de langue vivante étrangère

### **Descriptif de l'épreuve**

**Préparation :** 30 minutes

**Durée :** 30 minutes

**Notation :** l'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte.

#### **Déroulement :**

La candidate ou le candidat peut demander, au moment de l'inscription au concours, à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien. L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant à la candidate ou au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique fourni par le jury. Puis, il expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. La candidate ou le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé. Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

### 2.3.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 13,60 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve facultative de langue vivante étrangère selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 10</b>
CRPE externe public	181	13,86
CRPE externe privé	76	13,37
CRPE externe public spécial langue régionale	9	12,17
CRPE externe privé spécial langue régionale	4	12,25
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	3	09,00
2 <sup>d</sup> CRPE interne public	3	16,17
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé	3	11,50
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	0	/
3 <sup>e</sup> CRPE public	6	13,67
<b>Tous concours</b>	<b>285</b>	<b>13,60</b>

74 candidates et candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 10 sur 20, n'apportant pas de points supplémentaires à leur total général de points à l'admission. 51 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 18 sur 20.

### 2.3.2. Remarques sur les documents proposés

Ce rapport de jury vient en complément des rapports 2022, 2023 et 2024 du CRPE pour l'épreuve facultative de langue vivante étrangère que les candidates et candidats pourront consulter.

Les dossiers remis aux candidates et candidats lors de cette session se comptaient en général de plusieurs documents et s'articulaient autour d'un ou plusieurs supports exploitables du cycle 1 au cycle 3, en lien avec une thématique donnée. Des extraits de programmes, des recommandations pédagogiques officielles ou des ressources d'accompagnement pouvaient compléter les dossiers. Les documents pédagogiques, didactiques et institutionnels étaient de différentes natures (comptines, contes, extraits de manuels, tableaux de maîtres, travaux d'élèves, extraits des textes officiels, ...).

L'épreuve vise non seulement à évaluer les compétences en langue de la candidate ou du candidat, mais aussi ses compétences didactiques. Il est attendu des compétences solides dans ces deux domaines afin de satisfaire aux exigences de l'épreuve.

Pour rappel, les candidates et candidats ont la possibilité d'apporter un dictionnaire unilingue ou monolingue pour le temps de préparation.

### 2.3.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Lors de cette session 2025, le jury s'est réjoui d'accueillir des candidates et candidats sérieusement préparés aux épreuves dont le niveau de langue correspondait aux attendus du concours. Toutefois, la partie consacrée à la didactique doit faire l'objet d'une attention plus approfondie de la part des candidates et candidats.

Si le jury salue la préparation sérieuse des candidates et candidats à l'épreuve, il rappelle que le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Afin de gagner en aisance, il convient de s'immerger dans un bain linguistique et culturel régulier (lectures, cinéma, séjours linguistiques, ...). Le jury attend du candidat une bonne maîtrise de la syntaxe et des éléments phonologiques de la langue présentée. Le jury attire l'attention des candidates et candidats sur l'écart souvent remarqué entre la qualité de la langue employée dans la première partie et celle utilisée lors de l'entretien. Une bonne maîtrise des termes pédagogiques et didactiques en langue cible est nécessaire pour garantir une fluidité suffisante en expression orale en continu et en interaction avec le jury.

Le jury a noté une bonne connaissance des programmes des différents cycles. Les concepts de la didactique des langues requièrent une plus grande attention des

candidates et candidats. A titre d'exemple, si la perspective actionnelle est régulièrement mentionnée, les candidates et candidats peinent à en donner une définition précise. Il en va de même pour l'ensemble des outils ou plateformes numériques cités, dont il est attendu une connaissance suffisante des usages pédagogiques. De façon générale, les concepts ou les outils invoqués par les candidates et candidats lors de leur prestation doivent être suffisamment maîtrisés.

Il est rappelé que, conformément aux orientations du CECRL, il ne suffit pas aux candidates et candidats de démontrer une maîtrise strictement technique de la langue. L'épreuve exige d'articuler connaissances culturelles et linguistiques pour envisager un enseignement de langue vivante étrangère authentique et contextualisé. Il s'agira par exemple pour les candidates et candidats de montrer leur capacité à puiser dans un riche répertoire d'œuvres littéraires et artistiques, comprenant notamment des albums de littérature de jeunesse, des chansons, des comptines et des poèmes, pour dépasser la simple dimension technique de la langue et favoriser une approche communicative ancrée dans les réalités culturelles des aires linguistiques dont la langue est étudiée.

Enfin, le jury salue des prestations de qualité étayées au moyen de connaissances solides et une prise de conscience des enjeux liés à l'apprentissage des langues et des cultures dans la construction du futur citoyen.

#### **Première partie de l'épreuve (en langue vivante étrangère) : présentation de la candidate ou du candidat, description et situation du document**

Pour cette première partie de l'épreuve, qui consiste à présenter leur parcours au regard du métier d'enseignant, le jury attend que les candidates et candidats soient en mesure de mettre en valeur les éléments saillants et les compétences acquises au long de leur parcours qu'ils pourront réinvestir en situation professionnelle. Elles ou ils veilleront cependant à sélectionner les informations pertinentes afin d'éviter un catalogue contre-productif et de faire apparaître clairement leurs motivations.

Cette partie ayant pour but d'évaluer les compétences en expression orale en continu des candidates et candidats ne saurait se réduire à un écrit oralisé, récité, qui les met en difficulté et qui ôte toute spontanéité au discours. Le jury rappelle que la durée de ce temps de présentation doit être raisonnable et ne doit pas empiéter sur le temps consacré à la présentation du dossier. Il est vivement conseillé aux candidates et candidats de s'entraîner à partir de notes et d'enregistrements à réécouter afin de gagner en aisance dans cette activité langagière.

La présentation du dossier constitue l'élément central de cette première partie et ne doit pas occuper un temps réduit. Elle a pour objet de préciser l'intérêt didactique et pédagogique des documents qui le composent et de poser les bases de son exploitation pédagogique lors de la seconde partie de l'épreuve. Il est conseillé aux candidates et candidats de bien relire la page de garde afin de traiter l'ensemble des documents, d'en identifier la nature, le contexte et la situation d'énonciation. Elles ou ils sont invités à restituer le sens des documents et à identifier les activités langagières qu'ils permettent de développer.

Le jury insiste encore sur la nécessité de ne pas se limiter à une présentation superficielle des documents. Il est attendu de la candidate ou du candidat une analyse précise de la portée et de l'intérêt culturel du dossier exploité dans une situation d'enseignement. Cette étape est un préalable à toute proposition pédagogique étayée dans la seconde partie de l'épreuve. La paraphrase ou la seule lecture du paratexte sont systématiquement sanctionnées. Les textes officiels proposés dans les dossiers constituent des pistes précieuses de réflexion sur les types d'activité à mener et le cycle concerné.

Cette première étape nécessite une présentation ciblée démontrant la capacité de la candidate ou du candidat à établir des liens entre les documents remis, et à dégager, lorsque cela s'y prête, les traits culturels, les aspects humoristiques, la musicalité de la langue... Le jury apprécie les présentations structurées au moyen d'un plan et de connecteurs logiques qui facilitent la compréhension.

#### **Deuxième partie de l'épreuve (en français) : exposé de l'exploitation et/ou de la mise en œuvre du document dans une séance ou une séquence pédagogique**

Dans cette deuxième partie de l'épreuve, en français, les candidates et candidats sont invités à présenter la séance ou la séquence envisagée, au regard de la consigne du sujet, des objectifs poursuivis, des modalités d'exploitation du support et de la mise en œuvre.

Elles ou ils doivent faire montre de leurs compétences de pédagogues en définissant des objectifs clairs, réalisables et adaptés à l'âge des élèves. Ces objectifs peuvent être linguistiques, communicationnels, pragmatiques, phonologiques et culturels.

Les candidates et candidats ont en général bien structuré la séance ou la séquence présentée. Les différentes phases qui composent une séance sont généralement bien identifiées. Néanmoins, le jury tient à rappeler l'importance d'énoncer les objectifs de manière explicite, de les mettre en cohérence au moyen d'activités et de veiller à ce qu'ils servent à la réalisation du projet final, qui ne peut se limiter à un simple exercice d'application. Ainsi, la candidate ou le candidat doit être en mesure de se projeter concrètement dans la classe en anticipant les consignes à formuler, les tâches à réaliser ou les prises de parole des élèves (structures langagières, lexique, phonologie). Le jury encourage les futurs candidats à réfléchir à la trace écrite (individuelle et/ou collective) qui viendra consolider les apprentissages.

Le jury tient à rappeler l'importance de donner du sens aux activités proposées, en définissant les prérequis et les objectifs au regard des attendus de fin de séance ou de séquence pour mettre les élèves en situation de réussite. Dans cette optique, la mise en œuvre de la démarche actionnelle est attendue. Elle implique de la part de la candidate ou du candidat de concevoir un scenario pédagogique engageant les élèves dans une situation de communication authentique. Une mise en œuvre frontale et descendante ne saurait suffire pour mettre les élèves en situation de communiquer.

Les candidates et candidats pourront se référer au CECRL (Niveau A1 - Utilisateur élémentaire) afin de mettre en adéquation la mise en œuvre et les attendus de l'année du cycle concerné. Une bonne connaissance des concepts de la didactique des langues vivantes et des cultures, notamment la perspective actionnelle, est exigée, ainsi qu'une bonne maîtrise des attendus de fin d'année et des repères annuels de progression. Ceci permettra aux candidates et candidats d'envisager plus précisément les modalités d'évaluation souvent négligées lors des prestations.

Les candidates et candidats auront également à cœur de proposer des activités qui permettent de manipuler des outils lexicaux, grammaticaux, phonologiques contextualisés au service de l'expression d'une idée. Elles ou ils ne sauraient se contenter de focaliser leur travail uniquement sur la mémorisation du lexique. Avoir pour objectif l'acquisition d'une structure langagière afin de s'en servir pour participer à un jeu de cour, à un jeu de plateau, pour présenter un fait culturel, etc., est essentiel pour développer la communication.

Elles ou ils pourront aussi penser à la complexification progressive des tâches envisagées, ce qui leur demande de varier les modalités de travail (seul, en binôme, en groupe, ...). Le jury a valorisé les candidates et candidats ayant su proposer un usage pertinent et maîtrisé des outils numériques à des fins pédagogiques. Le jury a également apprécié les prestations des candidates et candidats qui ont été en mesure de faire le lien entre les séances d'enseignement de la langue et les autres disciplines, voire un enseignement en langue. La différenciation pédagogique a souvent été envisagée à bon escient par les candidates et candidats.

Enfin, le jury encourage les futurs candidats à approfondir leurs connaissances en littérature jeunesse, à consulter les méthodes de langues pour alimenter leur réflexion pédagogique.

### **Troisième partie de l'épreuve (en langue étrangère): échange avec le jury et approfondissement des points abordés lors de l'exposé:**

Le jury salue la qualité de la posture des candidates et candidats, leur capacité à écouter, à communiquer et à se remettre en question. Il a néanmoins constaté que certains candidats ont rencontré, lors de cette session, quelques difficultés à prendre part à un échange, à comprendre les questions du jury en langue étrangère, et avaient un répertoire linguistique parfois limité pour s'exprimer de manière précise et fluide.

Outre évaluer les compétences de la candidate ou du candidat à interagir en langue vivante étrangère, l'objectif de cette partie de l'épreuve en langue cible consiste à mesurer sa capacité à revenir sur sa proposition pédagogique, la préciser, l'amender et l'enrichir. Lors de cet échange, elle ou il pourra ainsi préciser, par exemple, la place de l'élève et du maître, la place laissée aux interactions entre les élèves, les autres stratégies possibles, l'évaluation envisagée, ... La capacité des candidates et candidats à adapter leur discours à la situation d'échange a été appréciée par le jury.

Il précise toutefois aux futurs candidats qu'il est indispensable de maîtriser le vocabulaire spécifique à la pédagogie et à la didactique des langues et des cultures pour être en mesure de prendre part à un échange argumenté en langue cible. La maîtrise de la phonologie constitue également un point essentiel, tant pour assurer la clarté du propos que pour garantir une bonne compréhension de l'interlocuteur.

**Ressources (non exhaustives) à consulter pour préparer l'épreuve de langue vivante étrangère :**

- **Programmes de langue vivante étrangère :**

**Repères annuels de progression et attendus de fin d'année**

<https://eduscol.education.fr/137/reperes-annuels-de-progression-et-attendus-de-fin-d-annee-du-cp-la-3e>

**Ecole maternelle**

<https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo22/MENE1915455N.htm>

**Cycle 2**

<https://www.education.gouv.fr/media/70279/download>

**Cycle 3**

<https://eduscol.education.fr/document/50990/download>

- **Ressources d'accompagnement**

- Accompagnement Cycles 2-3-4

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

<https://eduscol.education.fr/1971/cadre-europeen-commun-de-reference-pour-les-langues-cecrl>

- Guide pour l'éveil à la diversité linguistique à l'école maternelle

<https://eduscol.education.fr/document/50921/download?attachment>

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes. Oser les langues vivantes étrangères à l'école.

<https://eduscol.education.fr/document/347/download?attachment>

- Guide pour l'enseignement des langues vivantes de l'école au lycée. Oser les langues vivantes étrangères.

<https://eduscol.education.fr/document/632/download?attachment>

- **Plan Langues Vivantes**

<https://eduscol.education.fr/document/2294/download>

- **Sites dédiés**

<https://www.education.gouv.fr/les-langues-vivantes-etrangeres-et-regionales-11249>

<https://eduscol.education.fr/2522/enseigner-les-langues-vivantes>

<https://eduscol.education.fr/2326/langues-vivantes>

## 2.4. Épreuve orale de langue régionale

### **Descriptif de l'épreuve**

**Préparation :** 1h

**Durée :** 40 minutes (25 minutes d'exposé ; 15 minutes d'entretien)

**Notation :** 20 points

**Coefficient :** 2

#### **Déroulement :**

Exposé puis entretien avec le jury à partir d'un dossier composé de documents écrits et audiovisuels relatifs à la culture et à la langue bretonnes, et pouvant comporter des documents pédagogiques.

#### **Finalités:**

-Evaluer les compétences d'expression orale en continu et en interaction;

-Evaluer les capacités des candidates et candidats à analyser un dossier et à construire une proposition pédagogique à partir des documents du dossier.

### 2.4.1. Résultats obtenus dans l'académie

La moyenne générale obtenue à cette épreuve par l'ensemble des candidates et candidats présents à la session 2025 est de 13,05 sur 20.

Le tableau ci-dessous présente les moyennes obtenues à l'épreuve orale de langue régionale selon le type de concours :

<b>Concours</b>	<b>Présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
CRPE externe public spécial langue régionale	13	13,15
CRPE externe privé spécial langue régionale	9	10,50
CRPE externe privé spécial langue régionale - Diwan	5	16,90
2 <sup>d</sup> CRPE interne privé spécial langue régionale	1	/
<b>Tous concours</b>	<b>28</b>	<b>13,05</b>

### 2.4.2. Attendus de l'épreuve

L'épreuve orale de langue régionale doit être, pour les candidates et candidats au CRPE spécial langue régionale, l'occasion de démontrer leur capacité à exercer le métier de professeur des écoles dans un contexte où le breton est langue enseignée et langue d'enseignement. L'exposé et l'entretien sont deux moments durant lesquels le jury apprécie les compétences attendues des candidates et candidats qui se destinent à exercer en tant que professeurs des écoles chargés d'un enseignement de et en breton :

langue, maîtrise disciplinaire, analyse de dossier, communication, pédagogie, compétence culturelle.

L'épreuve comporte trois parties :

- un exposé, en breton, permettant à la candidate ou au candidat de faire l'analyse du dossier documentaire (15 minutes) ;
- la présentation, en français, d'une utilisation de ces documents dans une séquence ou une séance d'enseignement à expliciter (10 minutes) ;
- un entretien, en breton, portant sur l'exposé et la présentation de la candidate ou du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale (15 minutes).

Le support de l'épreuve est un dossier composé de documents écrits et audio-visuels, qui peuvent relever de différents genres : œuvres littéraires, littérature jeunesse, articles de presse, témoignages, récits, extraits d'entretien, reportages, émissions de radio, enregistrements de collectes, littérature orale, etc. Les documents pédagogiques peuvent être des extraits de manuel, des documents didactisés, des fiches d'activités, des productions d'élèves, etc.

Le jury a remarqué que les candidates et candidats ont bien préparé le concours ; tous savent quelles sont les modalités (passage du breton au français puis retour au breton). On rappellera cependant la nécessité de bien utiliser tout le temps imparti pour chaque partie de l'oral. Si un candidat n'utilise que 5 minutes sur les 15 prévues pour la présentation des documents, les 10 minutes non utilisées ne peuvent pas être reportées pour la deuxième ou la troisième partie de l'oral, le candidat perdra là donc la possibilité de faire montre de ses compétences et connaissances.

La première partie vise à évaluer les compétences du candidat dans l'analyse et le traitement d'un dossier et sa capacité à élaborer une production orale construite et argumentée soutenue par une langue riche et d'un haut niveau de correction. Les documents composant le dossier s'articulent autour d'un sujet commun qui peut être de nature variée – culture générale, question de société, culture régionale, question disciplinaire, thème transversal d'apprentissage, etc. – et dont les supports font sens ensemble. On attend des candidates et candidats qu'ils fassent émerger le fil conducteur du dossier et qu'ils définissent un axe de lecture afin de proposer un exposé organisé. Cette partie permet au candidat, d'une part, de montrer qu'il a compris les documents et ce qui les relie, et, d'autre part, qu'il est capable de mobiliser ses compétences pour analyser le dossier. Il est essentiel qu'il sache prélever, organiser et confronter des informations issues des documents et de ses connaissances pour en rendre compte dans une production orale en continu.

La deuxième partie a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à exploiter le dossier pour proposer une séquence ou une séance d'enseignement. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire et pédagogique en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la conception et l'animation d'un enseignement prenant appui sur les éléments du dossier. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et la manière dont il pourrait inclure et exploiter les documents pertinents dans une

démarche d'apprentissage progressive et cohérente. Le dossier peut offrir différentes possibilités d'exploitation pédagogique. Aussi, s'appuyant sur l'analyse qu'il en a porté dans son exposé, il revient au candidat de choisir un champ d'apprentissage et de formuler des objectifs – langagiers et disciplinaires – avant de décrire une ou des situations d'apprentissage en cohérence avec le contexte d'enseignement. Il est attendu du candidat un exposé construit dans lequel il justifie ses choix – objectifs d'apprentissage et sélection de documents – et présente au jury les composantes du scénario pédagogique et son déroulement, en veillant à inscrire ses propositions dans une programmation et, plus largement, dans les enjeux de l'enseignement bilingue à l'école. Cette partie permet au candidat de montrer qu'il est capable de problématiser le dossier et de porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique.

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury portant sur la présentation du candidat et sur ses motivations pour un enseignement de et en langue régionale. Cette troisième partie vise à évaluer, à partir d'un questionnement, les compétences d'interaction orale du candidat. Prenant appui sur l'analyse du dossier et la proposition pédagogique, le jury invite le candidat à un élargissement et un approfondissement de l'exposé, lui permettant de développer et de préciser les points qu'il juge utiles, tant dans les domaines disciplinaires que didactiques. L'entretien porte également sur les motivations du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur dans le contexte d'un enseignement de et en langue régionale. Au-delà des considérations générales, le candidat est invité à exprimer ses motivations par le prisme de son expérience (stage, observation, vécu dans la classe).

Le premier attendu de l'épreuve est la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes : correction grammaticale, lexique, prosodie. Il est attendu des candidates et candidats qu'ils démontrent leur bonne maîtrise du français et du breton pour communiquer et, à terme, pour enseigner. La langue du professeur est une référence dans sa classe et c'est sur sa qualité que repose une large part de la construction des compétences langagières des élèves. Le jury attend donc que les candidates et candidats s'expriment avec précision, dans le registre adapté, avec une voix posée, une élocution claire et un débit approprié.

La pédagogie est un aspect fondamental du métier d'enseignant qui aura à construire des séquences et des séances tout au long de sa carrière professionnelle. Aussi, le candidat devra-t-il montrer qu'il est capable d'effectuer un tel travail rapidement à partir de quelques documents.

La culture n'est en aucun cas un champ distinct des compétences langagières. Les programmes de langues vivantes sont très clairs à ce sujet quand ils positionnent le cadre civilisationnel d'une langue en tant que *compétence culturelle*. En ce domaine, il est attendu des candidates et candidats qu'ils possèdent de solides connaissances des faits de civilisation bretonne et qu'ils sachent les mobiliser en contexte de communication.

Lors de l'exposé, le jury attend des candidates et candidats qu'ils utilisent au mieux le temps qui leur est alloué. Il est attendu qu'ils développent leur propos et construisent leur argumentation à partir d'exemples précis, en s'appuyant sur le dossier, sur leurs

connaissances culturelles et leur expérience personnelle et pédagogique. La capacité à interagir est essentielle lors de l'entretien : prise en compte des questions du jury, capacité à rebondir sur une proposition, à exprimer un avis argumenté, à donner des éléments de contexte.

#### 2.4.3. Remarques sur la prestation des candidates et candidats

Attendant des candidates et candidats au CRPE bilingue qu'ils aient à la fois une bonne connaissance de la Bretagne et de sa culture, qu'ils parlent une langue d'un très bon niveau et qu'ils sachent se projeter dans le métier d'enseignant, c'est sur ces attendus que le jury a évalué leur degré de maîtrise lors des prestations.

Un certain nombre de prestations sont restées en-deçà des attendus du concours, le niveau « insuffisant » associant des compétences générales fragiles à un niveau de langue bretonne entre A2 et B1 du CECRL. Le jury a constaté que les candidates et candidats se situent, dans leur majorité, à un degré de maîtrise jugé « satisfaisant » ou « très satisfaisant », quelques candidates et candidats se situant à « excellent », voire dépassant les attendus du concours. Les candidates et candidats ont su, pour la plupart, répondre clairement et sans trop d'hésitation aux questions qui leur étaient posées.

Du point de vue des contenus, des candidates et candidats ont proposé des développements trop peu investis au regard du dossier fourni. Quelques candidates et candidats se sont limités à une approche superficielle du dossier, se contentant de présenter les documents. Cette approche s'est révélée en deçà des attentes du concours, du point de vue de l'analyse comme de la méthode. Certains candidats n'ont pas su utiliser le temps imparti ; ils ont conclu leur exposé au bout de quatre ou cinq minutes, montrant dès le début des carences concernant des aptitudes élémentaires : savoir répondre aux attentes de l'épreuve, montrer que l'on a compris les documents et rendre compte des enjeux du dossier.

Le jury a apprécié les prestations des candidates et des candidats qui, utilisant au mieux le temps alloué, savent structurer leur exposé et leurs réponses et montrer de la motivation. Dans les bons exposés, les candidates et candidats ont su, après une présentation rapide du dossier, indiquer l'entrée choisie et annoncer le plan autour duquel ils allaient développer leur propos. Cette courte introduction permettait de faire émerger une logique et de la présenter de façon argumentée. Dans leur analyse du dossier, ces candidates et candidats ont établi des liens entre les documents qui le composent et montré de quelle façon ils traitent le sujet par des perspectives qui peuvent être complémentaires (éléments de contexte, approche littéraire ou artistique, approche pédagogique, etc.) ou opposés (regard critique, point de vue, opinion, etc.). Des candidates et des candidats ont établi les relations existant entre les documents et montré comment leurs contenus se font écho et se répondent.

Les candidates et candidats les plus performants ne se contentent pas de paraphraser les textes : ils s'efforcent d'en donner des clés de compréhension et en présentent une synthèse éclairée par la lecture ou la citation de courts passages. D'autres n'hésitent pas à démontrer, dès l'analyse du dossier, l'intérêt pédagogique de telle ou telle partie d'un

document afin de lier les deux temps de l'exposé, sans toutefois se répéter. Les candidates et candidats qui ont su prendre les documents comme un tremplin pour développer d'autres aspects – culturels, pédagogiques, etc. – en lien avec le sujet du dossier se sont nettement démarqués. Les meilleurs candidats ont offert un regard élargi et personnalisé sur le dossier, étayant leur propos par des apports divers : extraits des documents, connaissances personnelles, références culturelles. Des candidates et candidats, par une rapide conclusion liant le sujet du dossier à des questions pédagogiques, ont offert une liaison logique avec la deuxième partie de l'exposé.

Dans la proposition pédagogique, les exposés les plus faibles se sont limités à exprimer des propositions très générales, accompagnées de listes d'intentions. Ces exposés tendent à montrer que certains candidats ne se sont pas posé quelques questions essentielles dans le cadre de la conception d'une démarche d'apprentissage : quelles sont les compétences visées en fin de séance et de séquence ? Quels sont les prérequis pour aborder les apprentissages ? Quels savoirs et savoir-faire nouveaux vont être abordés ? Quelles sont les situations d'apprentissage à proposer pour atteindre les objectifs fixés ? Enfin, comment intégrer la dimension langagière aux objectifs disciplinaires ? Il a semblé parfois au jury que quelques candidates et candidats « plaquaient » une recette toute faite et sans lien évident avec le dossier.

Le jury a constaté que la question de la dimension langagière est particulièrement délaissée au regard du contexte spécifique des filières bilingues où le breton est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'apprentissage. Pour mener les activités envisagées en langue bretonne, le professeur doit considérer des besoins langagiers propres aux apprentissages disciplinaires d'élèves dont le breton est, le plus souvent, langue de scolarisation. Cette réflexion a été globalement absente des propositions et les candidates et candidats qui ont abordé cette question se sont souvent limités à y répondre en proposant un apprentissage du lexique en amont de l'activité. Cette possibilité ne peut être la réponse unique et d'autres stratégies peuvent être envisagées : étayage de l'enseignant pour faciliter la compréhension, rétroaction corrective, etc. Par ailleurs, qu'elles soient à parité horaire ou immersives, « l'objectif des sections bilingues est d'assurer une maîtrise équivalente du français et de la langue régionale »<sup>1</sup>. La proposition pédagogique doit donc expliciter la place des deux langues dans les apprentissages.

Quelques candidates et candidats ont cherché à tout prix à utiliser la totalité des documents du dossier dans la conception d'une séquence, ce qui n'était pas forcément attendu ou pertinent au regard des objectifs ou du contexte d'apprentissage. D'autres n'ont repris que les supports pédagogiques et, sans les lier au reste du dossier et à un projet d'apprentissage, ont proposé un exposé où dominait la paraphrase.

Les exposés satisfaisants intégraient une problématisation du dossier, montrant que certains candidats avaient su porter un regard critique sur les documents dans le cadre d'une exploitation pédagogique. Ces candidates et candidats n'ont pas forcément utilisé

---

<sup>1</sup> Circulaire du 14 décembre 2021 relative au cadre applicable et à la promotion de l'enseignement des langues et cultures régionales

tous les documents. Ils ont souvent pris les documents pédagogiques du dossier comme point de départ et, en fonction de ceux-ci, ont ciblé un niveau et des objectifs d'apprentissage en référence aux programmes et au socle commun et les ont intégrés dans une proposition de mise en œuvre. Certains candidats se sont montrés pertinents par la cohérence entre l'intention pédagogique et les choix de documents, proposant une sélection qu'ils ont argumentée en lien avec les objectifs d'apprentissage. Après avoir expliqué les choix en les situant dans le contexte d'enseignement qu'ils avaient défini (cycle, classe, champs d'apprentissage, échelle d'enseignement, etc.), ils ont su montrer que certains documents, écrits ou audio-visuels, pouvaient, à l'aide d'extraits choisis, compléter les ressources pédagogiques en fonction du niveau et, éventuellement, à des fins de différenciation pédagogiques. Ainsi, il semblait évident d'écartier un extrait de traité scientifique dans une séquence destinée à des élèves du cycle 2. En revanche, certaines formes de littérature écrite ou orale (comptines, formules rimées, chansons) pouvaient trouver leur place dans les apprentissages de cycles différents, en fonction de leur contenu, du niveau de langue et des objectifs fixés. Certains candidats ont su interroger au mieux la pertinence de ces supports, choisissant de les intégrer ou de les écarter selon des critères disciplinaires et langagiers. D'autres ont proposé avec justesse des adaptations de certains de ces documents. Enfin, certains supports du dossier, dont le contenu ou le niveau de langue n'étaient pas en adéquation avec les objectifs pédagogiques, ont été cités comme contribuant à la documentation du maître sur le sujet.

Les candidates et candidats doivent savoir étayer leur proposition de références aux textes et instructions officielles et d'apports théoriques cohérents en matière de didactique. Les apports liés à la didactique des langues sont restés trop limités et sont à développer. Les meilleurs exposés offraient un ancrage précis dans le vécu de la classe, en lien avec une séquence ou une séance. Dans ces propositions, les candidates et candidats étaient en mesure d'identifier les prérequis du point de vue de l'outillage langagier et d'anticiper des besoins de différenciation nécessitant des interventions de l'enseignant. Ils ont su montrer la nécessité de prendre fortement en compte les aspects langagiers pour construire des compétences disciplinaires, au-delà des freins à la compréhension. Dans le contexte spécifique des filières bilingues, les candidates et candidats doivent envisager la façon dont l'enseignement de la langue est intégré aux disciplines pour permettre les apprentissages. Cette approche pédagogique, intégrant la langue aux contenus disciplinaires, nécessite de formuler explicitement les savoirs langagiers mobilisés avec les élèves. Pour ce faire, il convient d'identifier les activités langagières mobilisées dans les apprentissages, d'y associer des tâches langagières dans la construction des séances et de déterminer les éléments d'étayage nécessaires à chaque étape. S'agissant de la production écrite et orale, il est nécessaire d'expliciter les éléments qui peuvent favoriser l'engagement dans la tâche (notions de communication authentique et d'*information gap*). L'utilisation d'outils numériques éducatifs pouvait être pertinente en fonction des situations d'apprentissage. Les candidates et candidats ne pouvaient cependant se limiter à mentionner le numérique éducatif, il était attendu qu'ils proposent des outils, expliquent leur utilisation et leur contribution, à des fins d'entraînement, de travail en autonomie ou de différenciation, par exemple.

Au niveau de la langue bretonne, le jury a observé une bonne compréhension chez la plupart des interlocuteurs. Du point de vue de l'expression, le niveau grammatical, la fluidité et la prosodie restent cependant très inégaux. Les remarques faites les années précédentes sur les points d'amélioration chez certains candidats, restent les mêmes, à savoir :

- maîtrise insuffisante des paradigmes du verbe « être » : eo/eus/zo/emañ ;
- confusion entre « em eus » et « em boa » dans les temps composés (passé fini et précis) ;
- les nuances fines liées à l'utilisation en breton des formes d'habitudes « vez, en devez, am bez ... » sont ignorées de beaucoup trop de candidates et candidats ;
- ignorance de la traduction de la forme impersonnelle : ...vez gwelet / ...weler ;
- insuffisance des tournures idiomatiques (constructions spécifiques, expressions imagées). La connaissance de ces locutions propres au breton permet d'apprécier le niveau de compréhension et d'expression des candidates et candidats et de déterminer dans quelle mesure ils se sont approprié la logique de la langue ;
- maîtrise limitée des phrases complexes ;
- mutations consonantiques ;
- ar mor (qualité du o (fermé)), qualité du « e » = é ;
- déterminants : \* an dañsou Breizh // Dañsou Breizh : les danses de Bretagne ;
- liaison entre les mots, le discours est un peu haché parfois ;
- deskiñ Ø brezhoneg ;
- l'accentuation, l'intonation sont très marquées en breton, le candidat doit y être attentif.

Des progrès sont encore à réaliser concernant la prosodie, certains candidats produisant une langue restant de ce point de vue très marquée par le français. Les candidates et candidats qui se sont exprimés dans un breton authentique et fluide, qu'il soit standard ou ancré dialectalement, ont grandement contribué à augmenter leurs notes.

Enfin, l'aspect culturel reste toujours le parent pauvre de l'épreuve. Le jury encourage donc les candidates et candidats à travailler la compétence culturelle à la hauteur des attentes du concours. Il est attendu qu'ils construisent des repères (historiques, géographiques, littéraires, etc.) leur permettant de contextualiser des faits de société, des œuvres ou des personnalités. Il est notamment nécessaire de construire des connaissances sur les manifestations culturelles (littérature, arts, traditions populaires, imaginaire, relations sociales, institutions, patrimoine, etc.) qui font la singularité de l'espace breton et d'être capable de les mobiliser en situation de communication. Cette formation se cultive notamment par la curiosité et l'ouverture d'esprit.

#### 2.4.4. Quelques conseils aux candidates et candidats

On formulera les conseils suivants aux candidates et candidats :

Langue :

Un niveau élevé de maîtrise de la langue bretonne est indispensable pour réussir (niveau C1 du CECRL, c'est-à-dire « utilisateur expérimenté »). Le jury invite les futurs candidats à se référer à ce cadre avant de s'inscrire au concours spécial langue régionale.

Tout en encourageant les candidates et candidats à poursuivre leurs efforts sur la correction et la richesse de la langue (richesse lexicale et syntaxique, variation dialectale, etc.), le jury les invite à aller dans le sens d'un renforcement du travail sur le rythme et l'intonation.

Dans l'ensemble le jury a apprécié la qualité de la langue des candidates et candidats. On sent le travail qui a été fait. Les outils linguistiques peuvent être parfois un peu convenus, mais les candidates et candidats font preuve d'une maîtrise du lexique, de la syntaxe et de la grammaire de la langue bretonne.

### **Formation culturelle :**

La formation culturelle des candidates et candidats au CRPE spécial langue régionale ne peut faire l'économie d'un approfondissement de connaissances personnalisées. Il ne faut pas tenter de tromper le jury en citant ça et là le nom d'une œuvre ou d'un auteur, d'un artiste pour le plaisir de la citation, le jury n'est pas dupe et quand il se rend compte que le candidat ne sait en fait que peu de choses sur cet auteur ou œuvre, l'impression est désastreuse.

Le jury a parfois été déçu de la méconnaissance par les candidates et candidats de thèmes culturels très connus ou de la difficulté par exemple pour certains de citer ne serait-ce que quelques contes populaires.

Dans le cours de la préparation, les candidates et candidats pourront tirer profit des ouvrages suivants (liste non exhaustive) :

- Bodloré-Penlaez M. et Kervella D., *Atlas de Bretagne*, 2011 ;
- Coll., *Toutes les cultures de Bretagne*, 2004 ;
- Coll., *Dictionnaire d'histoire de la Bretagne*, 2008 ;
- Croix, A., Veillard, J.-Y., (dir.), *Dictionnaire du patrimoine breton*, 2000 ;
- Favereau, F., *Breizh a-vremañ*, 2005 / *Bretagne contemporaine*, 1993 ;
- Favereau, F., *Anthologie de la littérature bretonne au XXe siècle* / *Lennegezh ar Brezhoneg en 20vet kantved*, 4 volumes, 2001 à 2020 ;
- Le Gallo, Y., (dir.), *Histoire littéraire et culturelle de la Bretagne*, 1987.

Sans négliger d'autres champs de connaissance, le jury estime particulièrement nécessaire que les candidates et candidats construisent des repères sur la culture populaire, la littérature orale et l'imaginaire breton à travers la lecture, par exemple, du Cheval d'Orgueil de P.-J. Hélias (qui peut être lu tant en breton qu'en français) ou La légende de la mort d'Anatole Le Braz.

La fréquentation de certaines revues en français (Ar Men) ou en breton (Ya, Bremañ, Al Liamm...), la consultation de ressources en ligne (sites becedia, dastumedia), l'écoute et le visionnage d'émissions en langue bretonne (radio, télévision, vidéo, web TV) ne peuvent

être que bénéfiques pour la compréhension de la Bretagne d'aujourd'hui et le travail de langue.

Le jury invite aussi les candidates et candidats à s'intéresser à des domaines variés par la fréquentation des multiples dimensions des « cultures de Bretagne » (théâtre, festoù-noz, festivals, concours de musique traditionnelle, sports et jeux, nature, patrimoine, etc.), qui construisent un ancrage entre la langue et son environnement culturel. Le jury considère par ailleurs qu'un candidat doit être en capacité de décrire le terroir ou la ville de Bretagne où il réside ou d'où il revendique ses racines.

#### **Prestation orale :**

Le jury invite les candidates et candidats à s'entraîner de façon systématique et approfondie à la prestation orale. Cet entraînement doit commencer assez tôt dans l'année : *s'exprimer clairement, argumenter efficacement* nécessitent d'installer la prise de parole dans une pratique régulière. Cela peut prendre des formes variées : prise de parole en continu ou dispositif de questions/réponses ; seul ou entre pairs ; à partir d'un support ou en expression libre. L'entraînement à l'oral peut aussi passer par un travail sur la voix, la respiration, l'expression corporelle. Il doit prendre en compte le temps de prise de parole, dans la perspective d'en optimiser la durée. Les candidates et candidats doivent apprendre à s'exprimer efficacement dans le cadre de l'épreuve et de ses attentes. Il faut, pour cela, travailler des compétences communicationnelles : parler clairement et avec concision, de façon structurée, adopter la posture et le timbre de voix appropriés, savoir faire preuve d'écoute au moment de l'entretien. Les grilles de compétences et les outils d'auto-positionnement sont autant de repères utiles pour se familiariser avec les critères objectifs d'évaluation de l'oral. Quelques oraux blancs, devant un jury, avec une analyse post-prestation pourront finaliser la préparation des candidates et candidats dans la construction de leurs compétences oratoires et communicationnelles. Il est fortement déconseillé de rédiger *in extenso* sa présentation, le temps imparti pour la préparation ne le permettant pas ; on ne pourrait donc préparer dans le meilleur des cas qu'une partie de l'épreuve et le candidat se trouverait alors bien démunis au moment de devoir improviser les dernières parties de l'oral.

#### **Enseignement bilingue :**

Le jury invite les candidates et candidats à s'intéresser à la didactique des langues, au bilinguisme en général et à l'enseignement bilingue en particulier. Il est attendu des candidates et candidats au CRPE spécial langue régionale qu'ils connaissent quelques grands enjeux de l'entrée dans une langue seconde et d'une éducation plurilingue : contact des langues, plurilinguisme précoce en contexte scolaire, développement de la compétence interculturelle, didactisation de l'alternance des langues, etc.

### **3. Statistiques**

---

#### **3.1. Concours publics**

##### **3.1.1. Résultats globaux**

Postes offerts : 189

Candidates et candidats inscrits : 2551

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 870

Candidates et candidats déclarés admissibles : 348

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 40%

Candidates et candidats éliminés\* avant les épreuves orales d'admission : 4

Candidates et candidats radiés\*\* avant les épreuves orales d'admission : 1

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 2

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 341

Candidates et candidats admis : 189

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 55,43%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 18,16%

\* Candidates ou candidats n'ayant pas déposé la fiche de renseignement dans le délai imparti

\*\* Candidates ou candidats qui ne remplissaient pas les conditions d'accès au concours

### 3.1.2. Résultats par concours

CRPE 2025 Réseau public	Concours externe public	Second concours interne	Troisième concours public	Concours externe public spécial langue régionale	Second concours interne public spécial langue régionale
<b>Nombre de candidates et candidats inscrits</b>	1866	198	421	55	11
<b>Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité</b>	714	33	101	22	0
<b>Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles</b>	302	9	23	14	/
<b>Seuil d'admissibilité sur 20</b>	13,25	12,58	13,08	09,56	/
<b>Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission</b>	297	9	22	13	/
<b>Nombre de postes offerts</b>	137	4*	10	35*	3*
<b>Nombre de candidates et candidats déclarés admis</b>	166	6	10	7	/
<b>Seuil d'admission sur 20</b>	13,08	12,86	12,19	11,60	/
<b>Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20</b>	15,80	15,14	14,76	13,51	/
<b>Moyenne générale du 1<sup>er</sup> candidat admis sur 20</b>	20,72	17,39	16,89	15,17	/
<b>Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire</b>	5	/	/	/	/
<b>Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20</b>	12,94	/	/	/	/

\* Les reports de postes sont autorisés par l'article 5 du décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

### 3.1.3. Résultats par épreuve

#### 3.1.3.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	714	12,12
Second concours interne	33	10,08
Troisième concours	101	10,53
Concours externe spécial langue régionale	22	10,06
Second concours interne spécial langue régionale	0	/

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	712	13,78
Second concours interne	33	11,02
Troisième concours	100	11,37
Concours externe spécial langue régionale	22	11,36
Second concours interne spécial langue régionale	0	/

- Épreuve écrite d'application

CRPE Session 2025	Concours externe		Second concours interne		Troisième concours		Concours externe spécial langue régionale		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	341	11,09	9	10,44	43	10,01	3	09,83	0	/
Histoire, Géographie, EMC	266	11,13	16	9,11	35	09,19	6	09,75	0	/
Arts	105	12,11	8	11,75	22	09,68	12	09,60	0	/

- Épreuve écrite en langue régionale

<b>CRPE</b> <b>Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	22	09,33
<b>Second concours interne spécial langue régionale</b>	0	/

### 3.1.3.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

<b>CRPE</b> <b>Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe</b>	297	12,24
<b>Second concours interne</b>	9	12,44
<b>Troisième concours</b>	22	10,68
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	13	10,38

- Epreuve d'entretien

<b>CRPE</b> <b>Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe</b>	298	13,42
<b>Second concours interne</b>	9	12,78
<b>Troisième concours</b>	23	11,07
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	13	12,81

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

<b>CRPE</b> <b>Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe</b>	181	13,86
<b>Second concours interne</b>	3	16,17
<b>Troisième concours</b>	6	13,67
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	9	12,17

- Epreuve orale de langue régionale

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	13	13,15

## 3.2. Concours privés

### 3.2.1. Résultats globaux

Postes offerts : 65

Candidates et candidats inscrits : 1164

Candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 416

Candidates et candidats déclarés admissibles : 128

Admissibles/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 30,8%

Candidates et candidats éliminés\* avant les épreuves orales d'admission : 2

Candidates et candidats radiés\*\* avant les épreuves orales d'admission : 2

Candidates et candidats absents lors des épreuves orales d'admission : 0

Candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission : 124

Candidates et candidats admis : 61

Admis/présents aux épreuves orales d'admission : 49,2%

Admis/présents aux épreuves écrites d'admissibilité : 14,7%

\* Candidates ou candidats n'ayant pas déposé la fiche de renseignement dans le délai imparti

\*\* Candidates ou candidats qui ne remplissaient pas les conditions d'accès au concours

### 3.2.2. Résultats par concours

CRPE 2025 Réseau privé	Concours externe privé	Second concours interne privé	Concours externe privé spécial langue régionale	Concours externe privé spécial langue régionale Diwan	Second concours interne privé spécial langue régionale
<b>Nombre de candidates et candidats inscrits</b>	960	139	39	14	12
<b>Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves écrites d'admissibilité</b>	351	39	16	7	3
<b>Nombre de candidates et candidats déclarés admissibles</b>	104	8	9	6	1
<b>Seuil d'admissibilité sur 20</b>	13,83	12,58	9,88	10,69	/
<b>Nombre de candidates et candidats présents aux épreuves orales d'admission</b>	102	7	9	5	1
<b>Nombre de postes offerts</b>	48	4	7	4	2
<b>Nombre de candidates et candidats déclarés admis</b>	48	4	5	3	1
<b>Seuil d'admission sur 20</b>	13,86	11,17	10,70	11,46	/
<b>Moyenne générale des candidates et candidats déclarés admis sur 20</b>	15,93	11,72	12,29	12,74	/
<b>Moyenne générale du 1<sup>er</sup> candidat admis sur 20</b>	18,50	12,67	15,17	13,56	/
<b>Nombre de candidates et candidats inscrits sur la liste complémentaire</b>	/	/	/	/	/
<b>Seuil d'inscription sur la liste complémentaire sur 20</b>	/	/	/	/	/

### 3.2.3. Résultats par épreuve

#### 3.2.3.1. Épreuves écrites d'admissibilité

- Épreuve écrite disciplinaire de français

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	351	12,02
Second concours interne	39	10,97
Concours externe spécial langue régionale	16	10,33
Concours externe spécial langue régionale Diwan	7	11,39
Second concours interne spécial langue régionale	3	10,33

- Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	350	13,54
Second concours interne	38	12,50
Concours externe spécial langue régionale	16	10,84
Concours externe spécial langue régionale Diwan	7	12,00
Second concours interne spécial langue régionale	3	05,17

- Épreuve écrite d'application

CRPE Session 2025	Concours externe		Second concours interne		Concours externe spécial langue régionale		Concours externe spécial langue régionale Diwan		Second concours interne spécial langue régionale	
	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20	Cdts présents	Moyenne sur 20
Sciences et technologie	160	10,49	20	10,15	6	09,38	2	16,50	0	/
Histoire, Géographie, EMC	134	11,55	12	09,19	5	11,40	0	/	0	/
Arts	55	12,41	6	10,21	5	09,40	5	11,05	3	09,17

- Épreuve écrite en langue régionale

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe spécial langue régionale	16	08,75
Concours externe spécial langue régionale Diwan	7	14,11
Second concours interne spécial langue régionale	3	14,25

### 3.2.3.2. Épreuves orales d'admission

- Epreuve de leçon

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	102	11,69
Second concours interne	7	09,43
Concours externe spécial langue régionale	9	08,78
Concours externe spécial langue régionale Diwan	5	07,70
Second concours interne spécial langue régionale	1	/

- Epreuve d'entretien

CRPE Session 2025	Nombre de candidates et candidats présents	Moyenne sur 20
Concours externe	102	13,58
Second concours interne	7	10,36
Concours externe spécial langue régionale	9	11,67
Concours externe spécial langue régionale Diwan	5	10,50
Second concours interne spécial langue régionale	1	/

- Epreuve facultative de langue vivante étrangère

<b>CRPE Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe</b>	76	13,37
<b>Second concours interne</b>	3	11,50
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	4	11,25
<b>Concours externe spécial langue régionale Diwan</b>	3	09,00
<b>Second concours interne spécial langue régionale</b>	0	/

- Epreuve orale de langue régionale

<b>CRPE Session 2025</b>	<b>Nombre de candidates et candidats présents</b>	<b>Moyenne sur 20</b>
<b>Concours externe spécial langue régionale</b>	9	10,50
<b>Concours externe spécial langue régionale Diwan</b>	5	16,90
<b>Second concours interne spécial langue régionale</b>	1	/